13e année
numéro 240

10 février 1937
prix : 2 francs

la révolution prolétarienne

revue bimensuelle
syndicaliste
révolutionnaire

DANS CE NUMÉRO

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue bimensuelle syndicaliste révolutionnaire

(Paraissant le 10 et le 25)

◆

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Trois mois	10 fr.
Six mois	20 »
Un an	40 »

EXTERIEUR

Trois mois	13 fr.
Six mois	26 »
Un an	50 »

◆

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

concernant la Rédaction et l'Administration à la *Révolution Prolétarienne* 54, rue du Château-d'Eau, Paris-10e

◆

PERMANENCE :

Tous les soirs, de 18 à 19 heures

◆

Téléph. : BOTzaris 21-02

◆

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS

notre compte chèques postaux : *Révolution Prolétarienne* 734-99 Paris

SOMMAIRE DU N° 240

(10 février 1937)

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser le maximum d'action contre le patronat et contre l'Etat ;

De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales ;

De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale, d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

LA RÉVOLUTION SE DÉFEND ?
NON; ELLE SE DÉSHONORE !

Le troisième acte du 30 Juin de Staline

Comme une tragédie classique, le 30 Juin de Staline va comporter sans doute cinq actes. Le rideau vient de tomber sur le troisième; nous sommes donc en plein milieu du drame.

Le premier acte s'était ouvert sur l'attentat contre Kirov, le 1er décembre 1935, suivi du procès de Nikolaïev, et de 14 de ses camarades qui devaient être tous fusillés le mois suivant, ainsi que 116 autres personnes, celles-ci sans jugement. Le procès de Zinoviev, Kamenev, Smirnov, en août 1936, avec ses seize fusillés, avait formé le second acte. Le troisième, avec le procès de Piatakov, Radek, Sokolnikov, vient de se terminer par treize exécutions et quatre condamnations à dix ans de prison.

Demain, en avril ou mai, le quatrième acte se jouera avec le procès Boukharine, Rykov, Rakowsky, Smilga. Combien y aura-t-il encore de fusillés ?

A quelle date le cinquième acte, l'acte final ? Où se déroulera-t-il ? Combien de fusillés ? Et qui ? Trotsky ? S'il reste un pays fidèle au droit d'asile, l'y fera-t-on assassiner par derrière ? Ou bien, à barboter dans le sang de ses anciens camarades, Staline lui-même trébuchera-t-il à son tour ?

Pas d'anticipations; le présent nous donne suffisamment d'énigmes à déchiffrer.

D'abord les faits allégués au dernier procès sont-ils exacts ? Est-il possible, est-il vrai que la Révolution russe ait dû se défendre contre des terroristes, des saboteurs de l'économie soviétique, des traîtres vendus à l'Allemagne et au Japon, qui s'appelaient Piatakov, Radek, Sokolnikov ? Ces hommes, regardés hier encore comme de grands révolutionnaires, ont-ils pu obéir à des instructions de Trotsky impliquant terreur, sabotage, traîtrise ? Trotsky lui-même a-t-il pu concevoir et donner de pareilles instructions ? Mais, va-t-on m'objecter, toutes ces choses sont prouvées. Elles ont été reconnues exactes par les accusés eux-mêmes; leurs aveux ont été publics; il ne reste rien de mystérieux. Dites que le mystère s'épaissit. En dehors des aveux, il n'a pas été apporté une preuve, un commencement de preuve, une ombre de preuve. Il n'y a rien que les aveux. Supposez que ces aveux soient de faux aveux; que les accusés se soient proclamés coupables de crimes qu'ils n'ont pas commis ; qu'ils aient été contraints de se charger de crimes imaginaires ?

Devant quoi nous trouverions-nous ?

Y pensez-vous, vous qui dites sans hésitation : « La Révolution se défend », et qui le croyez ? Je ne m'adresse évidemment pas à ceux qui le disent sans le croire. Je n'hésiterais probablement pas plus que vous s'il était exact, s'il était prouvé que Piatakov, que Trotsky ont commis ce dont on les accuse. Mais s'ils sont innocents ? Demandez-vous, en ce cas, comment on a pu les accuser faussement ? Pire, obtenir qu'ils s'accusent eux-mêmes ? Que dire alors d'une justice politique aussi diabolique ? Et du régime qui l'a créée ? Ne faudrait-il pas regarder cette campagne de l'Etat russe, servie par la presse communiste et communisante de tous les pays, comme une entreprise d'empoisonnement moral de l'opinion ouvrière, de l'opinion tout court, comme une œuvre de détraquement de l'esprit humain ?

Si Piatakov, Radek, Sokolnikov sont innocents, s'ils n'ont pas été des terroristes, des saboteurs, des vendus à l'ennemi de leur pays, s'ils n'ont pas voulu renverser le régime soviétique et restaurer le capitalisme en Russie, que sont donc les hommes qui les ont accusés, calomniés, fusillés ? Et surtout pourquoi ces exécutions successives de tous les bolchéviks d'Octobre, à quelque tendance qu'ils appartiennent ? A cette extermination, il faut des raisons importantes. Lesquelles ?

On connaît les raisons du 30 Juin d'Hitler qui ne dura qu'un jour, tandis que celui de Staline aura duré deux ans. Hitler signifiait à certains de ses anciens camarades que c'en était fini de la démagogie révolutionnaire des débuts du national-socialisme; il disait aussi aux chefs de la Reichswehr qu'il saurait être aussi implacable contre eux que contre ses amis de la veille. Staline fait de même. Il ferme un chapitre de l'histoire russe et en commence un autre. Fini Octobre et ses espérances de révolution prolétarienne. La Russie de Staline entre dans la Sainte-Famille des Etats. Malgré ses mains rouges, elle ne soulève aucun dégoût. Hitler et Mussolini ont bien été accueillis. Les héritiers des Versaillais, se rappelant leurs propres origines, ne peuvent faire les dégoûtés. Quel Etat, d'ailleurs, peut le faire ?

De Ramsine à Radek

Le bourrage de crânes auquel l'univers entier est soumis par la Russie laisse loin derrière lui celui qui fut institué lors de la dernière guerre par les deux groupes d'Etats en lutte. L'aveuglement des soi-disant élites, si fières de leur prétendu esprit critique, va de pair avec celui des masses populaires. Aujourd'hui, comme il y a vingt ans. Le communisme devait marquer un stade de civilisation supérieure; il commence par nous donner une presse plus servile que la presse bourgeoise la plus pourrie ; une justice qui, loin de rester au niveau de la justice bourgeoise, descend bien au-dessous et ne peut être comparée qu'à la justice de l'Eglise au temps de l'Inquisition.

Il faut remonter à ce temps lointain pour trouver l'équivalent des aveux sur lesquels s'échafaudent depuis une dizaine d'années les

grands procès politiques en Russie. Car ce n'est pas dans les procès de Zinoviev ou de Piatakov qu'on voit pour la première fois ces faux aveux. Le système remonte au procès des ingénieurs et des techniciens du district de Schachty en juin 1928. Il a été remis en pratique en 1930 dans le procès Ramsine; en mars 1931, dans le procès des menchéviks; en avril 1933, dans le procès contre les saboteurs de l'industrie énergétique dans lequel six Anglais étaient inculpés. Difficile à l'époque de voir clair dans ces procès, au moins de loin; peut-être de près aussi. Des tentatives de sabotage n'étaient pas invraisemblables. Mais le vraisemblable n'est pas forcément vrai. Puis, il ne s'agissait que de bourgeois et de menchéviks. Surtout, la justice soviétique ne pouvait pas ne pas être juste. Notre aveuglement d'alors nous permet de comprendre l'aveuglement d'aujourd'hui. Il ne nous permet pas d'oublier et d'excuser l'exploitation qui est faite de la bonne foi de millions d'ouvriers.

Dans sa récente brochure sur le procès de Zinoviev, *Un procès en sorcellerie* (1), Friedrich Adler rappelle qu'il y a cinq ans déjà, en 1932, le Secrétariat de l'Internationale socialiste faisait, dans sa brochure sur le procès des menchéviks, les constatations suivantes :

Il y a un trait qui est caractéristique de tous les grands procès que Krylenko a mis en scène depuis celui de Schachty : il n'y a dans les procès aucun *document ni aucune pièce matérielle à conviction.* Tout y est démontré par les aveux spontanés et les confessions d'accusés repentants, *rien par des pièces écrites... On n'opère qu'avec des aveux sincères garantis sur facture, qui, par une merveilleuse harmonie préétablie, sont toujours parfaitement conformes aux dernières directives du bureau politique du parti communiste.*

Adler se livra, en 1931, à un examen détaillé du procès des menchéviks exactement du « Bureau de l'Union menchéviste ». C'est la connaissance de ce procès qui lui donne la certitude absolue que c'est systématiquement et consciemment que les procureurs politiques de Moscou extorquent de faux aveux aux accusés.

Dans le procès, écrit-il, *ce fut un prétendu voyage en Russie de notre camarade Abramovitch qui se trouva au centre des « preuves ». Les accusés firent des « aveux » détaillés au sujet des rencontres et des entretiens qu'ils auraient eus avec Abramovitch en Russie pendant l'été de* 1928, *mais il est pour moi hors de doute que les personnes qui ont fait ces dépositions les ont faites de mauvaise foi. Dans notre brochure, nous le démontrons pour chaque phase du procès et nous l'avons démontré de la façon la plus catégorique par la photographie qui montre Abramovitch au milieu des délégués au Congrès socialiste international de Bruxelles, au moment même où, d'après les « aveux », il aurait dû se trouver en Russie. De n'avoir pas tenu compte de ce congrès, ce fut là une de ces fautes que les metteurs en scène de ces procès ne cessent de commettre, malgré tout le soin qu'ils apportent à leur préparation* (1).

Forts d'une telle expérience, on comprend que le président et le secrétaire de l'Internationale socialiste et le président et le secrétaire de l'Internationale syndicale aient adressé au gouvernement russe, à l'annonce du procès de Zinoviev, un télégramme demandant que toutes les garanties juridiques soient assurées aux accusés. Demande qui fut repoussée avec tant de colère que l'Internationale socialiste n'a pas osé la renouveler à l'occasion du procès de Piatakov.

Il est quelqu'un en France qui a fait une expérience aussi convaincante qu'Adler et qui est fixé sur la valeur des aveux arrachés à des accusés. C'est Marcel Cachin. Il assista, en novembre-décembre 1930, à Moscou, au procès Ramsine, au procès dit du Parti industriel. Huit fonctionnaires supérieurs de l'économie soviétique, à leur tête le professeur Ramsine, étaient accusés de sabotages nombreux; ils avaient formé une « Ligue des organisations d'ingénieurs » appelée : « Parti industriel » par l'acte d'accusation; ils avaient reçu instructions et subsides du gouvernement français de Briand, par le canal des généraux Janin et Joinville. Marcel Cachin, à son retour du procès, devait soulever cette grave affaire à la Chambre. Le 2 décembre 1930, deux députés communistes d'alors, Béron et Doriot — qui, depuis... — annonçaient à la tribune de la Chambre cette interpellation prochaine. Dans le n° du 5 février 1931 de la *Révolution prolétarienne,* nous nous étonnions que cette « interpellation attendue » n'ait pas encore eu lieu. « On s'explique mal, disions-nous, que Cachin n'ait pas saisi les occasions retentissantes qui se sont offertes à lui de prendre au collet cet homme parfaitement capable de tout qu'est Briand ».

On se l'explique très bien, maintenant. Cachin n'était pas monté à la tribune parce que les accusations portées contre Briand et ses généraux étaient fausses; parce qu'il savait que les « aveux » de Ramsine étaient de faux aveux. Mais ce que l'on ne s'explique pas, c'est que, retourné à un autre procès à Moscou, il assure les lecteurs de l'*Humanité* que les aveux apportés cette fois, dans des conditions pourtant plus invraisemblables, méritent créance absolue. Ou plutôt on se l'explique trop. Que n'obtiendrait-on pas du servilisme d'un Cachin ou d'un Vaillant-Couturier ?

◇◇◇

La justice politique russe a commencé par se faire la main avec les procès contre les ingénieurs et contre les menchéviks. Son apprentissage terminé, elle livre son chef-d'œuvre, toute une série de chefs-d'œuvre avec les procès contre les hommes d'Octobre. Mais il n'est pas de si belle construction qui ne contienne quelque pièce défectueuse, quelque faute de mise en scène. Ce fut le cas dans le procès des menchéviks avec la présence d'Abramovitch au congrès de Bruxelles, alors que les accusés « avouaient » l'avoir rencontré au même moment.

Ce fut le cas dans le procès Zinoviev avec « l'aveu » de Goltzman disant avoir reçu de Trotsky en personne la directive de préparer des actes terroristes contre les dirigeants du parti communiste et du gouvernement russes. Dans son interrogatoire, Goltzman multipliait les précisions, racontait comment il avait rencontré Sédov, le fils de Trotsky, comment Sédov l'avait mené chez Trotsky, à Copenhague, en automne 1932 :

---

(1) Aux Editions « Nouveau Prométhée », 32, rue Rodier, Paris (9e).

(1) F. Adler : *Un procès en sorcellerie,* pp. 13 et 14.

Je convins avec Sédov que, dans deux ou trois jours, j'arriverais à Copenhague, que je m'y arrêterais à l'Hôtel Bristol et que c'est là que nous nous rencontrerions. De la gare, je me suis rendu directement à l'hôtel et j'ai trouvé Sédov dans le hall. A peu près à 10 heures du matin, nous arrivâmes chez Trotsky.

Malheureusement pour un témoignage aussi précis, l'hôtel Bristol n'existe plus à Copenhague; il a été démoli en 1917. Le Baedeker (guide des voyages) d'avant-guerre le mentionne comme le premier hôtel de Copenhague; mais il ne figure plus dans les guides d'après-guerre, et pour cause. Sédov put prouver en outre que jamais de sa vie il n'avait été à Copenhague. L'opinion danoise fut fixée. C'est évidemment l'une des raisons qui ont amené le parti socialiste danois à déclarer que « la prostitution prend beaucoup de formes, mais que, de toutes, la prostitution politique est la plus répugnante ».

◈◈◈

Dans le dernier procès, Piatakov a « avoué », avec non moins de précisions, avoir rencontré Trotsky à Oslo, dans la première quinzaine de décembre 1935. C'est dans cette entrevue que les fameuses instructions de Trotsky auraient été expliquées ; c'est là que Trotsky aurait déclaré mener des pourparlers avec Hess, le vice-président du parti national-fasciste allemand, en vue d'assurer aux Allemands « la libre disposition de l'Ukraine », moyennant leur appui pour renverser le régime russe actuel.

A la fin de 1935, a déclaré Piatakov au procès. dans ma conversation avec Radek, la question avait été posée de la nécessité de rencontrer Trotsky d'une façon ou d'une autre. Etant donné que, cette année-là, je partais en mission de service pour quelques jours à Berlin, je convins que je tâcherais de rencontrer Trotsky. Radek, alors, me recommanda de m'adresser à Berlin à Boukhartsev, qui était en liaison avec Trotsky, afin qu'il m'aide à organiser cette entrevue. Je partis pour Berlin et je rencontrai Boukhartsev... qui, profitant d'un moment où il n'y avait personne, me dit, pour sa part, qu'il avait appris mon arrivée quelques jours à l'avance, en avait fait part à Trotsky et attendait des nouvelles à ce sujet.

Glissons sur un tas de détails; un envoyé de Trotsky va conduire Piatakov à Oslo. Ils partent de l'aérodrome de Tempelhof :

Le passeport était un passeport allemand. Toutes les formalités de douane, il [l'homme de confiance de Trotsky] *les remplit lui-même, si bien que j'eus seulement à signer.*

Nous prîmes place dans un avion et nous volâmes sans atterrir nulle part et, vers 3 heures de l'après-midi, nous atterrissions à l'aérodrome d'Oslo. Là, il y avait une automobile; nous montâmes dans cette automobile et nous partîmes. Nous roulâmes environ trente minutes et nous arrivâmes dans une localité de villégiature. Nous descendîmes, nous entrâmes dans une maisonnette qui n'était pas mal installée et là je vis Trotsky que je n'avais pas vu depuis 1928. C'est alors qu'eut lieu ma conversation avec Trotsky (1).

Malheureusement encore pour un témoignage aussi précis, le fait allait se révéler inexact. Les journaux norvégiens, dès le 26 janvier, assuraient qu'aucun avion venant de Berlin n'était arrivé à Oslo en décembre 1935. Démenti confirmé et renouvelé le 29 par les autorités militaires de l'aérodrome de Kjeller, près d'Oslo, déclarant qu'aucun avion étranger, ni allemand ni autre, n'avait atterri à Kjeller en décembre 1935.

En outre, M. Ewer, le rédacteur diplomatique du *Daily Herald*, écrivait le 29 janvier :

Je puis jurer et prouver devant un tribunal impartial que cette déclaration [de Piatakov] *est fausse. M. Erwin Wolff, qui était en Norvège le secrétaire de M. Trotsky, pourrait le jurer aussi. Je puis affirmer au contraire que, durant tout le mois de décembre, M. Trotsky n'a pas vu un seul Russe et n'a reçu que des Norvégiens.*

L'opinion norvégienne est fixée. Il est probable que, depuis, le gouvernement socialiste norvégien n'est pas très fier d'avoir capitulé devant les sommations du gouvernement russe qui lui reprochait de donner asile au proscrit politique Trotsky.

◈◈◈

Les journaux communistes et les « Amis de l'U.R.S.S. » font grand état d'une appréciation du correspondant du *Temps* à Moscou, M. Pierre Berland, suivant laquelle « le terrain de l'accusation est solide sur plusieurs points importants ». Ils sont imprudents. Quiconque se reportera à ces correspondances sur le dernier procès y verra revenir comme un leitmotiv l'impossibilité de croire aux aveux. C'est le 23 : « On se demande si on va assister une fois de plus à des séries monotones d'aveux peu convaincants pour un public occidental ». Le 28, M. Berland parle de « l'écœurante série d'aveux spontanés ou suggérés, d'humiliantes confessions, de ce pénible spectacle où quelques authentiques révolutionnaires subissent la promiscuité d'ignobles agents provocateurs.» Toujours le 28 : « Ainsi se trouveraient expliqués les accidents de chemins de fer si nombreux en U.R.S.S. Heureux les esprits forts auxquels cette explication suffit. Il y a d'autres esprits qui exigent des preuves matérielles. » Et le 30, après le réquisitoire : « Il ne sert à rien de dire que les accusés d'aujourd'hui sont prévenus de haute trahison. Ce chef d'accusation n'est pas accompagné de preuves probantes pour des esprits occidentaux, pas plus que leurs aveux ne sont convaincants à eux seuls. »

Henri Sellier ne peut sans doute être rangé parmi les esprits occidentaux. Les communistes exploitent des déclarations qu'il aurait faites à Moscou. Prenant pour argent comptant les fameux aveux, il aurait accepté ou paru accepter la thèse du terrorisme, du sabotage et de la trahison. De même M. Albert Bayet. Mais que n'accepterait pas ce professeur ? En 1914 il a gobé tous les bobards de Poincaré, pourquoi n'avalerait-il pas en 1937 tous ceux de Staline ? Tous les Pritt d'Angleterre et les Rosenmark de France n'ont-ils pas sentencieusement prononcé que crime avoué équivaut à crime prouvé. Bien sûr il en est ainsi dans un monde ordinaire. Mais nous avons affaire à un monde extraordinaire. Nos bons juristes ne s'en aperçoivent pas. Qu'ils nettoient leurs lunettes. Ils verront que ces messieurs les gouvernants russes, si bien, si distingués et dont les nouveaux Raffalovitch sont si généreux, ont tout de même de singulières libertés avec la loi et la justice. Déjà la justice administrative n'était pas une très belle chose. Mais elle en est devenue une forcenée contre les ouvriers, contre les paysans, contre les révolutionnaires oppositionnels. Si nous parlons sur-

(1) *Journal de Moscou* du 26 janvier 1937.

tout de ces derniers, ces temps-ci, gardons-nous d'oublier les premiers. Pour un chef fusillé, combien de milliers d'ouvriers anonymes martyrisés, voués à la faim et à la mort ? Nos juristes de la Ligue des Droits de l'Homme ne s'intéressent d'ailleurs ni aux uns ni aux autres. Ces accusés, ces fusillés ne sont pas capitaines et ne s'appellent pas Dreyfus. Ne parlons pas des intellectuels. Celui que nous regardions comme la plus grande conscience de l'époque envoie ses encouragements à Staline; d'autres aboient ou s'apprêtent à aboyer, parce qu'on leur a jeté à ronger un grand quotidien du soir. Comment des mécènes de la littérature de gauche seraient-ils des criminels ? Et d'autres intellectuels enfin, tout en criant : Assez de sang ! ne craignent pas d'écrire qu'il « semble impossible de mettre en doute la culpabilité des accusés, des condamnés; ...de leur propre aveu ils ont saboté le travail du peuple. » Les mêmes, d'ailleurs, écrivaient hier, après avoir soulagé leur conscience, que les accusés du procès Zinoviev étaient effectivement coupables d'avoir tué Kirov.

S'il était vrai que les fusillés ont saboté le travail du peuple, je ne parle même pas du reste, je n'élèverais pas la voix en leur faveur; je ne pleurerais pas sur leur sang versé. Le peuple se serait défendu ; la Révolution se serait défendue. Mais aucune preuve probante n'a été apportée. Il ne s'agit pas de jouer les Ponce-Pilate, de dire : histoires de Russes; que les Russes se débrouillent entre eux; d'ailleurs les accusés ne valent pas plus que les juges. Depuis quand entre les victimes et les bourreaux se refuse-t-on de choisir ?

◇◇◇

Pourquoi les accusés se font-ils leurs propres accusateurs ? Pourquoi acceptent-ils de se charger de crimes qu'ils n'ont pas commis ? Pourquoi dénoncent-ils leurs propres amis qui ne sont pas plus coupables qu'eux-mêmes ? C'est évidemment là une énigme douloureuse. Victor Serge nous avait proposé une hypothèse : Ces hommes font encore à leur parti le sacrifice de leur vie et de leur honneur. Après le procès Zinoviev, je n'avais pas écarté cette hypothèse. Après le procès Piatakov, je ne peux plus l'accepter. Le sacrifice de ces hommes se retourne non seulement contre leur honneur à eux mais contre leur parti, contre la Révolution russe, contre la Révolution tout court, contre tout le socialisme. En se calomniant eux-mêmes, c'est tout le mouvement révolutionnaire qu'ils calomnient.

Friedrich Adler propose une explication d'un noir pessimisme. Nous revivons l'époque des procès en sorcellerie; les tribunaux de l'Inquisition recurent des milliers d'aveux par lesquels l'inculpé jurait avoir été en relation avec le diable. Aujourd'hui le tribunal suprême militaire de l'U.R.S.S. reçoit des dizaines, des centaines d'aveux par lesquels des innocents proclament avoir été en relation avec Trotsky. Ainsi la justice politique russe descendrait bien au-dessous de la justice bourgeoise; elle roulerait jusqu'au Moyen Age et aux tribunaux de l'Inquisition.

Ces problèmes angoissants ne troublent pas l'association française des « Amis de l'U.R.S.S. ». Elle dénonce ce misérable « Comité pour l'enquête sur le procès de Moscou » qui a osé réclamer des garanties pour les accusés et solliciter des passeports pour des défenseurs qui se rendraient là-bas, passeports qui ont été refusés d'ailleurs par l'ambassade russe de Paris. Cette association des Amis de l'U.R.S.S., « forte de ses 70.000 membres, est absolument convaincue que toutes les garanties de défense seront données aux accusés, des procès antérieurs ayant amplement démontré le souci de la justice soviétique d'apporter les preuves des crimes des accusés et de permettre à ceux-ci de se défendre en toute liberté. Elle fait confiance au tribunal suprême de l'U.R.S.S. »

Certainement, des dévôts et des fanatiques mirent ainsi leur confiance dans les tribunaux de l'Inquisition et se réjouirent autour des bûchers où brûlaient vifs les suppôts du diable.

Mais il n'est pas que des prostitués en haut et des dévôts et des fanatiques en bas dans les rangs communistes; il n'est pas que des pleutres et des muets dans les rangs socialistes; il n'est pas que des larbins parmi les intellectuels; surtout il n'est pas dans la classe ouvrière que des hommes enfermés dans leur peine journalière et leurs luttes corporatives. C'est contre eux tous que doit se briser la campagne de bourrage de crânes de la presse communiste.

Rien n'a pu être fait pour que le procès de Zinoviev et celui de Piatakov soient de vrais procès. Deux mois sont devant nous d'ici le procès de Boukharine, Rykov, Rakowsky. Exigeons que toutes les garanties juridiques soient assurées, qu'il soit permis aux accusés d'avoir des défenseurs indépendants du gouvernement. Demandons que le procès se déroule devant des représentants de toutes les organisations ouvrières du monde entier.

Pourquoi tout cela ?

— Pourquoi Staline fait-il tous ces procès s'il n'y a eu ni conjuration terroriste, ni groupes de sabotage de l'industrie, ni traîtres vendus au Japon et à l'Allemagne ?

— Oui, pourquoi ? Ce n'est pas facile à démêler. Il faut suivre la chaîne des faits, maillon par maillon, avancer avec précaution. J'ai pensé bien souvent à un portrait de Staline que me fit Manouilsky, alors représentant de l'Internationale Communiste, un jour de 1924. Il s'efforçait de me gagner à ses vues officielles sur la crise qui avait éclaté dans le parti communiste russe au lendemain de la mort de Lénine. Cette crise, sur laquelle il fallait se prononcer sans avoir compris. Approuver les uns, condamner les autres sans se donner la peine de se faire une opinion. Comme aujourd'hui. Mais aujourd'hui, il ne s'agit pas de motions de congrès; il s'agit de verdicts de tribunaux. Manouilsky me dit alors : « Nous avons de notre côté le plus malin de tous. Si malin pour tendre ses fils et les emmêler qu'il lui arrive de s'y prendre lui-même les pieds dedans. » C'était la première fois que derrière le nom de Staline on me traçait son caractère. Je ne l'ai pas oublié. Non que j'explique l'histoire russe de ces années dernières par la personnalité de Staline. Elle la colore, elle n'en donne pas l'explication. Staline n'est puissant que dans la mesure où il traduit la pensée, où il défend les intérêts d'un groupe, d'une caste, d'une classe. S'il a pu se débarrasser de tous ses anciens camarades, c'est qu'il a exprimé mieux qu'eux, contre eux, la volonté de la cou-

che dominante, la bureaucratie de l'Etat russe. Il la sert avec une ruse cruelle qui tient évidemment du génie.

◊◊◊

Prenons la chaîne des faits. Il faut partir de l'attentat contre Kirov. L'acte de Nikolaïev fut-il un acte individuel ou le résultat d'un complot ? Et dans le cas d'un complot, faut-il admettre l'existence d'une organisation terroriste dans le genre de celles qui luttèrent contre le tsarisme ? Tout ce que l'on sait de sérieux tend à montrer l'acte de Nikolaïev comme un acte individuel, au plus comme l'acte d'un tout petit groupe de jeunes communistes de Léningrad. Nikolaïev a laissé une déclaration expliquant son acte. Pourquoi ne l'a-t-on pas rendue publique ? On a trouvé un journal où il notait ses réflexions, ses faits et gestes. Il est certain que si cette déclaration et ce journal avaient appuyé la version de l'accusation, celle-ci les aurait sortis à grand fracas. D'où il faut déduire que déclaration et journal contredisent, détruisent la version de l'accusation. Il n'y a pas eu de complot terroriste.

Ce qu'il y avait, c'était un esprit de révolte dans divers îlots de jeunes communistes qui ne comprenaient pas les capitulations sempiternelles et déshonorantes des vieux. Yvon a insisté plusieurs fois là-dessus. Un pareil état d'esprit, même s'il n'était pas très général, — et je crois sans peine ceux qui disent que l'esprit général de la jeunesse russe s'apparente à ce que l'on appelait l'esprit de la jeunesse américaine, courir sa chance, grimper, se sortir de la condition d'ouvrier et gravir les échelons de la bureaucratie étatique — un pareil état d'esprit de révolte pouvait présenter un véritable danger pour les gouvernants. L'acte de Nikolaïev risquait de susciter, de réveiller des échos nombreux. La tradition terroriste russe n'est pas enterrée très profondément. Quelques dizaines d'années seulement la recouvrent. Il est même surprenant que les souffrances et les colères provoquées par le régime intérieur du parti, par la misère des travailleurs russes, par la sauvagerie avec laquelle on a traité les paysans, ne l'aient pas réveillée. C'est pour conjurer ce danger que les camarades de Nikolaïev, probablement innocents de toute participation à son acte, ont été fusillés avec lui. Ne fallait-il pas rassurer des milliers de tyranneaux à la conscience chargée ?

◊◊◊

Pas de complot terroriste. A plus forte raison, pas de ramifications par toute la Russie et dans toutes les tendances de l'opposition communiste. Pas de centre terroriste zinoviétiste (2e procès) ; pas de centre terroriste trotskyste (3e procès); pas de centre terroriste droitier (4e procès).

On reste surpris que tant de terroristes aient existé, petits et grands, connus et inconnus, quelques-uns travaillant dans les plus hautes sphères du parti et de l'Etat, et qu'il n'y ait eu qu'un seul attentat, celui contre Kirov, un chef de second plan dont la disparition ne pouvait changer le cours des événements, alors que les grands chefs responsables n'étaient ni atteints ni visés.

On est plus surpris encore que le Guépéou ait mis des années à découvrir ces nuées de terroristes, qui se confiaient par groupes leurs projets, qui allaient et venaient de Moscou à Léningrad. C'est singulier dans un pays où chaque oppositionnel est veillé par plusieurs anges gardiens de la nouvelle Okhrana.

Le Guépéou, rendons-lui cette justice, n'est pas inférieur à sa réputation. Il sait travailler. De Brouckère, le président de l'Internationale socialiste, a écrit lors du procès Zinoviev (1) : « Ce grand complot a ceci de commun avec presque tous les grands complots du monde, qu'il a été monté par la police, exclusivement. » Supérieurement monté. Dans tous les pays du monde, quand la police fabrique un complot, les accusés luttent pied à pied contre leurs accusateurs, défendent leur honneur, leurs idées, leur vie. Au pays du Guépéou, les accusés volent au secours de leurs accusateurs; ils suppléent au manque de preuves probantes par leurs aveux et leurs confessions. Pour du travail, c'est du fameux travail. L'émerveillement ne pourra être dépassé que le jour où l'on connaîtra les moyens employés pour obtenir un tel renversement de rôle.

En dépit de toutes leurs capitulations, de tous leurs ralliements et reniements, de tous les gages donnés et renouvelés, Zinoviev, Kamenev et leurs amis, Piatakov et les siens, Boukharine et Rykov et les leurs, pouvaient-ils encore, dans une période de malaise, dans une situation ouvrière difficile, servir de centres de cristallisation révolutionnaire ? De là l'utilité de détruire ces points de ralliement. Avec l'avantage supplémentaire, immédiat celui-là, de pouvoir rejeter sur leurs cadavres la responsabilité de tout ce qui marche mal dans l'économie soviétique. Les ingénieurs de Ramsine ont servi de boucs émissaires pendant longtemps pour les fautes et les crimes de la bureaucratie d'Etat; au tour des terroristes de Zinoviev et de Piatakov. Il se trouvera toujours des Vaillant-Couturier pour dire, sans en croire un traître mot, que des militants révolutionnaires ont saboté la mine de Kémérévo ou que le fils de Trotsky a empoisonné les ouvriers de l'usine où il travaillait comme ingénieur.

◊◊◊

Maintenant arrivons au maillon le plus gros de la fameuse chaîne. Trotsky et les trotskystes ont-ils fait de l'espionnage pour le compte de certains Etats étrangers, hâté l'agression de l'Allemagne contre la Russie, préparé le démembrement de leur pays afin de ressaisir le pouvoir, en renversant le régime soviétique, ou ce qui lui a succédé depuis des années déjà, pour rétablir le capitalisme et la domination bourgeoise ?

Ecartons, d'abord, toute confrontation des idées de Trotsky avec celles qui lui sont prêtées. Ce n'est pas le lieu et il suffit de rappeler qu'elles sont à l'opposé. La question essentielle, c'est de savoir si quelqu'un a voulu, si quelqu'un veut précipiter la guerre ? C'est la question redoutable qui se pose.

La réponse n'est pas douteuse. Quelqu'un, depuis 1935, pousse à la guerre. C'est celui qui déclarait au président du Conseil français, le 15 mai 1935 : « Je comprends et approuve pleinement la politique de défense nationale faite par la France pour maintenir sa force armée au niveau de sa sécurité. » C'est celui qui avait conclu déjà avec Barthou le nouveau plan d'encerclement de l'Allemagne et qui mar-

(1) *Populaire*, du 22 août 1936.

chait tambour battant à la guerre préventive. Au nom de cette politique, les communistes français ont découvert Jeanne d'Arc, la *Marseillaise* et fait leur le drapeau tricolore. Au nom de cette politique, le 7 mars 1936, la presse communiste, l'*Humanité* en tête, réclamait avec violence une riposte à la remilitarisation de la zone rhénane, tandis que l'ambassadeur russe proposait aux gouvernements français et anglais des mesures qui auraient déclenché automatiquement la guerre. Reprenez les numéros de l'*Humanité* de la première quinzaine de janvier et ceux de l'*Œuvre*, autre porte-parole de l'ambassade russe, et vous verrez comment l'opinion était savamment préparée au coup du 8 janvier et de la fausse nouvelle : « La Reichswehr est à Melilla ». C'est ainsi qu'on fait exploser la guerre.

Trotsky et les trotskystes n'y sont pour rien. Mais Staline y est pour quelque chose. L'opération porte sa griffe.

Le crime des oppositionnels russes, de Zinoviev à Piatakov et de Piatakov à Boukharine, est sans doute d'avoir osé murmurer qu'une telle politique était folle, et qu'elle était de plus la négation de tout l'internationalisme prolétarien. Les malheureux méritaient pour cela de passer comme vendus à l'ennemi et d'être condamnés à mort. Ainsi, plus à craindre d'opposition à la guerre; au moins plus de grandes voix capables de se faire entendre dès le début de la guerre. Trotsky est loin. On le déshonorera lui aussi. Au besoin, on le fera assassiner comme en 1914 d'autres firent assassiner Jaurès.

P. MONATTE.

Insulte à grand tirage

Jacques Sadoul m'a consacré dans l'*Humanité* du 2 février deux colonnes serrées d'allégations mensongères, d'injures, d'on ne sait quoi. L'*Humanité* ayant un fort tirage, il en restera toujours quelque chose. Pour les camarades qui ne me connaissent point, je réponds ici, quant aux faits.

Jacques Sadoul me reproche le procès de 1913 où je fus condamné à cinq années de réclusion à la suite des attentats commis par Bonnot, Garnier, Callemin et d'autres anarchistes. Je rappelle ce qui est notoire et ce que l'on peut retrouver dans toute la presse du temps : que j'étais complètement étranger aux actes commis par ces anarchistes dont plusieurs avaient été mes camarades et mes amis; qu'arrêté pour cela, en qualité de directeur d'un hebdomadaire, je refusai de parler; que, pour dégager une jeune femme (qui fut acquittée), je pris sur moi toute la responsabilité de la gérance de l'*Anarchie*; qu'au procès, mes préoccupations essentielles furent de sauvegarder du discrédit les idées que je défendais et de ne faire aucun tort à mes coaccusés. La réclusion, je l'encaissai tranquillement.

Jacques Sadoul ment quand il me reproche d'avoir changé de nom en U.R.S.S. Il sait très bien que j'y ai toujours milité sous mon nom. Le pseudonyme de journaliste et d'écrivain de Victor Serge, je l'avais adopté en Espagne, en 1917, pour collaborer à *Tierra y Libertad* à une époque où cela pouvait me coûter assez cher. Mon premier article signé de ce nom fut écrit pour défendre Frédéric Adler, alors condamné à mort ou en passe de l'être à Vienne.

Jacques Sadoul me reproche d'avoir occupé pendant la révolution des emplois subalternes à ses yeux. Dès 1919, j'écrivais à quelqu'un qui a conservé mes lettres, que je me refusais à faire carrière dans la révolution. Je fus un des deux premiers collaborateurs responsables de l'*Internationale Communiste*, avec Mazine, tué par la suite. Je travaillai avec Zinoviev, qui était le collaborateur le plus intime de Lénine; je travaillai beaucoup pour Lénine — qui appréciait mon travail —, sans être, il est vrai, de ses familiers; et sans l'importuner jamais d'aucune demande directe ou indirecte. Ici, Jacques Sadoul ment encore.

Jacques Sadoul me reproche d'avoir défendu la révolution uniquement avec mon stylo. La défendre avec mon stylo, le ventre creux, le revolver à la ceinture, derrière les blindages de Pétrograd assiégé et, la nuit, dans les postes de garde, eut bien suffi à mon ambition et je ne suis pas sûr que mon insulteur en ait fait autant. Seulement, j'ai, en outre, appartenu à un bataillon communiste spécial, dont l'arme était le fusil et non le stylo, et — car je cumulais — à un des services de la défense, avec Avrov et Tcheskiss. Evidemment, j'eus tort de survivre, par suite d'un certain nombre de hasards. Je ne sais pas si l'une des missions qui me fut confiée par l'Exécutif au début de l'Internationale Communiste était responsable ou subalterne, mais je sais que j'avais peu de chances, en l'acceptant, d'en revenir. C'est ce que pensèrent Boukharine et Klinger, alors membres du petit bureau de l'I.C., qui m'empêchèrent de poursuivre ma route.

Sadoul ment quand il me dépeint sollicitant je ne sais quelles « fonctions plus élevées » — et faut-il qu'il ait le sens de l'avancement pour inventer ça ! Je le défie bien de préciser sans ajouter un mensonge à un autre... Par contre, il m'est arrivé de refuser d'entrer dans la diplomatie soviétique, de refuser d'entrer dans des services secrets, de refuser de faire — moyennant capitulations de conscience — de brillantes carrières... Sur mes « inquiétants besoins matériels », tous ceux qui me connaissent sont fixés, et Sadoul lui-même, qui me plaignit plus d'une fois dans l'intimité de ne pas savoir apprécier un bon dîner. Peut-être rougira-t-il d'avoir écrit cette ligne de mauvais style en se rappelant que, tous deux illégaux à Berlin et nous consacrant à des tâches semblables, j'habitais chez des ouvriers spartakistes tandis qu'il se faisait payer une villa à Wannsee... Que voilà un débat rabaissé ! Les camarades me pardonneront d'avoir suivi mon agresseur sur son propre terrain. Les « inquiétants besoins matériels » ne sont d'ailleurs invoqués que pour préparer quelque saloperie ultérieure où l'on verra sans doute intervenir l'or de l'Allemagne. J'éprouve cependant quelque fierté à constater que je suis sorti de la révolution russe exactement comme j'y étais entré il y a dix-huit ans : avec un chandail de prisonnier.

Si quelqu'un, par contre, n'a connu de la révo-

lution que sinécures et profits, tous les communistes français de Russie l'attesteront, c'est bien Sadoul. Et la grande misère du peuple russe le nourrit encore très bourgeoisement. Je me souviens du temps où tous les camarades des groupes de Moscou et Léninegrad refusaient de lui serrer la main. Je fus peut-être le seul à le défendre contre cette tenace réprobation de ses anciens collaborateurs de la mission militaire française. Il m'en sut gré et nous devînmes amis. J'ai toute une liasse de lettres de lui, amicales et affectueuses. Partant pour un voyage qu'il croyait risqué, il vint un jour me recommander sa mémoire... Je croyais jusqu'ici le connaître, je le savais intéressé, incapable par nature de se ranger du côté des persécutés — beaucoup d'hommes sont ainsi — mais ayant assez d'intelligence et de dignité pour ne pas s'abaisser à de basses besognes... Les temps ont changé et l'ont fait changer. En 1927, à Moscou, au début des luttes de l'opposition, nous eûmes un entretien à cœur ouvert. J'acceptais déjà le sort qui s'annonçait comme devant être le nôtre. Sadoul, tout à fait dépourvu d'illusions sur le régime, ses dirigeants et ceux de l'I.C., m'exhortait à plus de sagesse (sa triste sagesse de jouisseur !). « On ne vous ménagera pas, disait-il, à quoi bon se faire persécuter ? La vie est si belle ! ». Et, d'un geste aimable, il soulignait au passage la ligne d'une femme... On venait de le décorer de l'ordre du Drapeau Rouge et il racontait à ce propos les intrigues de Vaillant-Couturier...

Jacques Sadoul, je ne vous en veux pas. Je suis plutôt porté à vous plaindre infiniment. Et j'élargis le débat. Qu'elles sont loin vos belles et courageuses lettres sur la révolution bolchévique ! C'était bien défendre la révolution avec un stylo, et pour l'avoir su faire, on pouvait vous pardonner de trop aimer la bonne chère et le reste. Jamais encore, jusqu'à ces temps derniers, vous n'aviez écrit de cette encre sordide et tant menti. Car vous savez fort bien que vous mentez. Sur moi, cela n'a pas grande importance. Mais vous avez été le témoin de la collaboration de Lénine et de Trotsky, le témoin des luttes de Piatakov et de Racovski en Ukraine. Vous vous faites maintenant le complice des falsificateurs les plus impudents de l'Histoire. Votre œuvre d'autrefois demeure et c'est elle qui vous soufflette aujourd'hui. Sur Staline, sur l'Etat totalitaire qu'il a bâti là-bas, sur les réquisitoires les plus jésuitiques et les plus fourbes du monde, sur les exécutions des compagnons de Lénine, vous n'avez, je le sais bien, aucune illusion et depuis longtemps. Vous savez que je dis vrai. Vous savez qu'il n'y a pas dans mon *De Lénine à Staline* une seule phrase qui ne soit véridique et sincère. Vous savez que sur les faits il n'y a rien à me répondre et vous n'essayez pas de me répondre. On vous a commandé cet article d'injures, justement parce que vous avez été mon ami; c'est l'usage, pour mieux diviser, démoraliser et tenir les hommes. Vous n'aviez aucune envie de l'écrire, mais vous avez obéi, car il y allait de votre situation. Que ne faites-vous par ordre et pour de l'argent ! Je lis vos papiers dans les *Izviestia.* Celui du 29 janvier 1937, porte ce titre en gras : *L'Etat-Major français connaît la liaison intime des trotskistes et de la Gestapo.* Vous faites cette inqualifiable besogne dans deux pays et vous feignez de croire, vous, si susceptible et si informé, les plus invraisemblables réquisitoires. Vous avez le front de me reprocher d'avoir été condamné à vingt ans pour refus de délation, vous qui avez été injustement condamné pour trahison ! Voilà ce qu'ont fait de vous ceux qui vous paient.

Vous vieillissez. Je sais ce qu'il y a en vous de blessures mal cicatrisées et quel est, au fond, votre écœurement devant certaines vilenies où vous pataugez. J'ai souffert récemment d'apprendre quel deuil terrible vous a frappé. Que vous faut-il encore dans la vie pour que vous en arriviez là ? A vous faire complice de tout ça ? Quel manque de courage inexpliquable vous brise ainsi ? En d'autres temps, nous avons ensemble, vous à Moscou, moi à Berlin, travaillé selon nos moyens pour que le sang ne fût pas versé dans un procès honnête pourtant. (Le procès des socialistes-révolutionnaires en 1922). Je vous ai souvent entendu déplorer les excès de la terreur, parler de l'asiatisme russe, traiter comme ils le méritent tous ceux que vous servez si servilement aujourd'hui. Maintenant, votre ami Racovski s'apprête à monter dans une des charrettes que l'on prépare. Boukharine, qui vous méprisait un peu, mais que vous aviez raison d'estimer beaucoup, est perdu, lui aussi... Allez-vous, par ordre, les insulter demain comme vous venez de m'insulter ? N'aurez-vous pas un haut-le-cœur devant ce qu'on vous fait faire ? Ah, comme ils savent, ceux qui se servent de vous, tous ces thermidoriens aux poches pleines de chèques, aux mains pleines de sang, avilir les gens ! Vous valiez mieux que cela.

Pour moi, je savais très bien qu'en prenant la défense des proscrits et des fusillés, de la révolution étranglée contre le bâillon et le bourreau, du communisme contre ce qui le déshonore, je me vouais à l'injure, à la calomnie, à pis peut-être, puisque le bois de Boulogne n'est plus sûr en plein jour... Votre triste exemple me confirme dans la conviction que le cauchemar stalinien nous ouvre une ère de démoralisation sans nom. Continuez, si vous n'êtes plus capable d'un retour sur vous-même, à mentir et à insulter. Je continuerai, par ces temps noirs, à faire mon devoir qui est de dire l'irréfutable vérité. Et les travailleurs jugeront.

Victor Serge.

La fin d'un parti

Depuis le « procès » Zinoviev-Kaméniev, en août 1936, et le « procès » de Novosibirsk, en novembre dernier, on attendait une nouvelle fournée de victimes. Elle est venue !

Les *Izviestia* du 20 janvier annoncent que l'instruction de l'affaire du « Centre parallèle » est terminée et que le jugement public aura lieu à partir du 23 devant le jury militaire (composé de trois officiers supérieurs) du tribunal suprême de l'Union.

Dix-sept personnes : Piatakov, Radek, Sokolnikov, Sérébriakov, Mouralov, Livchits, Drobnis, Bogouslavski, Kniaziev, Rataïtchak, Norkine, Chestov, Stroïlov, Tourok, Graché, Pouchine et Arnold sont accusées d'avoir organisé le sabotage économique et militaire de l'Union et fomenté des actes terroristes contre les dirigeants du pays, de s'être livrées à l'espionnage au profit de l'Allemagne et du Japon; et tout cela dans le but de remplacer le régime soviétique par le capitalisme.

Du 23 au 29 janvier, la « comédie » se déroule exactement comme à l'habitude.

Le procureur Vychinski (ancien menchévik) charge les accusés de tous les crimes commettables sur la terre, les traite avec le plus profond mépris et exige, avec une grossièreté déplacée, la tête des vieux bolchéviks. Les accusés avouent tout sans restriction aucune, ils sollicitent presque la condamnation à mort. Ils tentent à peine de se justifier, de défendre les idées pour lesquelles ils ont lutté et conspiré, de sauver leur honneur en expliquant les raisons de leur haine de Staline. Ils dénoncent force camarades, se désavouent totalement et s'aplatissent devant le dictateur. La presse entière déchaîne une horrible campagne qui consiste à couvrir d'injures les accusés et à réclamer à grands cris leur exécution. Le 30, à 3 heures du matin, le verdict annonce treize condamnations à mort, dix ans de prison pour Radek, Sokolnikov et Arnold, et huit ans pour Stroïlov. Après refus de leur recours en grâce, les treize nouvelles victimes sont fusillées, le 1er février, d'une balle dans la nuque, sous la surveillance du chef-bourreau soviétique Péters.

En U.R.S.S., comme dans tout pays de dictature, l'instruction judiciaire se poursuit *dans le secret absolu*. Depuis le jour où l'on a arrêté Radek, Piatakov, Sokolnikov, Sérébriakov et les autres jusqu'à l'ouverture du procès public, le silence total s'est fait sur eux. En France, les inculpés ne parlent qu'en présence de leurs avocats, qui peuvent être *des hommes libres* et non des fonctionnaires, serviteurs zélés du régime. Là-bas, l'opinion publique *ne sait rien* des interrogatoires, des dépositions, des enquêtes qui sont menées par le Commissariat de l'Intérieur, jusqu'au jour où un bref communiqué annonce : le procès va avoir lieu, « *l'enquête a établi* » que les inculpés sont coupables... Ces hommes ont-ils au début protesté contre leur arrestation, ont-ils discuté avec les juges d'instruction, ont-ils avoué telles choses et nié telles autres choses ? On n'en saura jamais rien.

On ne sait qu'une chose : Staline vient d'ajouter *treize* cadavres aux *six* de novembre 1936, aux *dix-sept* d'août 1936, aux *cent dix-neuf* de décembre 1934, aux *dizaines de milliers* qui nous restent inconnus ! Et Iéjov, nouvellement promu commissaire général de la Sûreté d'Etat, prépare de nouvelles charrettes, celle des bolchéviks géorgiens et celle de Rykov et de Boukharine. La signature de ce dernier a disparu des *Izviestia* depuis le 17 janvier.

Pourquoi ces hécatombes?

L'extermination systématique des bolchéviks par eux-mêmes alors qu'ils détiennent le pouvoir absolu est un fait très important et n'a pas de causes simplistes. Il ne s'agit point de la lutte des « purs » contre les « impurs », aussi consolant que cela puisse être. Il ne s'agit point de lutte idéologique, celle-ci serait plus riche d'héroïsme. Il ne s'agit point d'extermination du trotskisme puisque beaucoup de victimes sont bien loin d'être trotskistes et de l'avoir jamais été. Il ne s'agit pas simplement de goût de la destruction, bien que l'on retrouve partout cette teinte de férocité qui est particulière à Staline. Non, ces explications n'expliquent pas grand'chose.

Le chef du pays, fût-il le diable, n'entreprendrait pas un jeu aussi dangereux s'il régnait vraiment sur un paradis soviétique. Staline ne détruit ses concurrents que parce qu'ils sont des *concurrents* que la situation risque de favoriser dans cette lutte pour le pouvoir qui se poursuit depuis 1917.

La révolution, si pleine de promesses, n'a jusqu'ici rapporté que plus de misère et moins de liberté à ceux d'en bas. Les nouveaux maîtres se révèlent aussi durs et injustes que les anciens. La population travailleuse, en U.R.S.S., craint celui des bolchéviks qui détient le pouvoir mais les déteste tous profondément; c'est la cause essentielle de son indifférence complète devant leur extermination.

La collectivisation et l'industrialisation, ayant élevé la misère et l'oppression à leurs points culminants, ont en même temps préparé le terrain favorable à une réaction. Celle-ci se manifeste sous la forme, classique pour la Russie, d'activité terroriste. Dans ce pays, si différent du nôtre, le volcan de la colère populaire gronde longtemps et presque sourdement avant d'entrer en éruption; les actes individuels y sont les petites flammes annonciatrices dont Staline comprend très bien la grave signification.

En bas, le sol tremble ou s'apprête à trembler. Quelle peut être l'attitude d'un bolchévik en ces circonstances ? S'il est au pouvoir, il ne peut que chercher à éviter ou, tout au moins, à retarder la « catastrophe »; d'abord, en faisant des concessions quand il se peut; puis en poursuivant implacablement les porteurs de torches et en apeurant ceux qui pourraient tenter de les suivre; enfin, en éliminant les concurrents qui désireraient utiliser la situation pour le remplacer. S'il n'est pas au pouvoir, il ne peut que tenter de profiter de la vague montante pour s'y faire porter.

Les bolchéviks ne sont pas des idéalistes et ne cultivent pas les héros, ils l'ont professé et prouvé assez souvent. Ils ne reconnaissent que les choses bien concrètes et ne luttent que pour elles. Hommes de parti, ils ne croient qu'à leur mission élue de conduire les « masses » informes à leur destin. Quand ils n'ont pas le pouvoir, ils ne peuvent que tendre à le conquérir.

Vaincus, les bolchéviks antistaliniens se sont amendés; mais ils ne l'ont jamais fait avec loyauté, il ne s'agissait pour eux que de sauver ce qui leur restait de forces pour reprendre haleine après une manche perdue. Ils mentaient quand le but leur semblait l'exiger, de même que Staline les obligeait à mentir et à s'abaisser pour les mêmes raisons. Personne n'était dupe. Nous ne les critiquons pas, nous énumérons seulement les règles du « jeu ».

S'étant désavoués, les oppositionnels restaient tout de même à l'affût de circonstances plus pro-

pices. Celles-ci se présentèrent avec la misère et le mécontentement général, suite de la collectivisation et des quinquennaux. Ils conçurent à nouveau quelque espoir et il est probable que, prévoyant une catastrophe de la politique du dictateur, ils en aient parlé entre eux et l'aient au moins attendue avec attention et anxiété. Jusqu'où sont-ils allés ? Eux seuls auraient pu le dire. Mais il est plus qu'improbable qu'ils aient accompli ce que leur vainqueur les a obligés à « reconnaître ». S'ils ont comploté, c'est tout simplement parce qu'ils n'avaient aucun autre moyen de défendre leur point de vue et que tout autre bolchévik, à leur place, l'eût fait. Ceux qui connaissent la rigueur du régime stalinien ne peuvent penser à le leur reprocher.

Ce n'est donc pas d'un crime que les punit Staline en les fusillant. Non, il supprime tout simplement des concurrents; et il le fait parce que la vague de terrorisme, qu'a amorcée Nikolaïev en décembre 1934, le hante de plus en plus. Ni les Zinoviev, ni les Piatakov, ni les Radek ne sont des terroristes, toute leur vie et tous leurs écrits en font foi; mais, pour effrayer cette jeunesse qui prend goût à l'héroïsme individuel et pour lui enlever, par la même occasion, les drapeaux qu'elle aurait pu, à tort ou à raison, se donner, il n'est rien de mieux que ces hécatombes publiques d'oppositionnels de marque. Elles disent clairement ce qu'elles ont pour mission de dire : *la main du bourreau ne reculera devant rien !*

Le rapport entre la vague de terrorisme, qui grandit chez les jeunes, et l'extermination à grand bruit des vieux oppositionnels se précise par la confirmation de l'hypothèse (voir *R.P.* n° 233) d'un attentat manqué contre le « tout-puissant » en fin juillet 1936. Un petit groupe de tout jeunes étudiants aurait comploté cet attentat. Arrêtés à temps, on n'a plus de leurs nouvelles depuis; par contre, deux semaines plus tard, on annonçait le procès Zinoviev et, le 24 août, seize fusillés de marque tombaient.

Ces « procès » ne sont pas des procès, ce sont des assassinats dont nous avons tenté d'expliquer les causes profondes.

La conduite des accusés

Que les bolchéviks au pouvoir s'entre-dévorent, on peut y reconnaître une loi qui a joué souvent dans l'Histoire; mais que la conduite des accusés soit ce qu'elle a été, c'est là une entorse aux habitudes et quasi un mystère.

Le fait tellement inhumain qu'il ne se découvre pas un seul véritable héros dans tous ces procès incline à croire que les victimes le sont tous et porte à imaginer une sorte d'héroïsme inconnue jusqu'alors. On a parlé d'une morale de parti qui permettrait ces avilissements. C'est vrai que le parti bolcheviste d'autrefois était doté d'un très fort esprit de corps et que ceci était susceptible d'influencer l'action publique de ses membres quand l'autorité du « parti » était en jeu. Le silence et le suicide de Tomski en août dernier sont peut-être des manfestations de cette morale, mais pas les lettres publiques que Piatakov, Rakovski et Radek ont écrites à l'occasion du « procès » Zinoviev (voir *R.P.* n° 230), et pas, non plus, les dénonciations de camarades. Non, il n'y a aucune morale là-dedans et aucun héroïsme.

Un degré d'héroïsme n'est pas une condition pour que nous élevions notre protestation contre la terreur et la férocité staliniennes, mais pour voir clair il est indispensable de regarder les choses bien en face. C'est seulement ce que nous essayons de faire.

Eclaircissons d'abord le point concernant la sélection des accusés. Tous n'arrivent pas jusqu'au procès public. Il en est que l'on n'essaie même pas d'y mener, ce sont les plus nombreux : terroristes et autres révoltés qu'on extermine sans bruit. Parmi ceux que l'on veut obliger à jouer cette tragi-comédie, tous n'y consentent pas; certains résistent à toutes les souffrances morales et physiques auxquelles on a pu les soumettre et ils disparaissent alors sans bruit. Ce ne sont donc pas *tous* les accusés qui s'avilissent publiquement, mais seulement *quelques-uns* parmi ceux dont cette action paraît utile à Staline.

Pourtant, un fait frappant ne permet pas d'arrêter là notre analyse. Ceux qu'on présente aux procès englobent, aujourd'hui, toutes les tendances d'oppositionnels, toutes les sortes d'hommes et, à de rares exceptions près, tous les anciens chefs bolchéviks. La Guépéou disposerait-elle de moyens médicaux pour façonner à volonté la personnalité de ses victimes ? C'est peu probable ; chacune d'elles conserve d'ailleurs sa personnalité bien marquée et seul l'abaissement devant leur vainqueur les unifie.

Là, nous ne trouvons d'explication que dans cet amoralisme effarant que les bolchéviks ont toujours pratiqué dans leurs luttes et à l'aide duquel ils ont réussi à vicier l'atmosphère de tout un pays.

Répétons-le, les bolchéviks, de tous temps, ont ridiculisé ces idéalistes, ces fous, ces romantiques qui sacrifient à l'honneur, ces révolutionnaires qui mettent la probité et la loyauté au niveau du but lui-même. Sans pénétrer leur mentalité, on ne peut rien comprendre à ce qui se passe entre eux.

Leur « éthique » a toujours été des moins morales, ils ne se sont jamais arrêtés devant les moyens pour atteindre le but. Pendant des années d'avant-révolution, *tous* les moyens furent bons pour lutter non seulement contre le tsarisme, mais parfois aussi contre les autres partis révolutionnaires, Après 1917, *tous* les moyens furent employés pour éliminer et exterminer les autres tendances révolutionnaires. Depuis 1920-21, *tous* les moyens ont été de mise pour éloigner les autres fractions et conquérir la direction absolue dans l'Internationale, de même pour tenter de s'emparer de tout le mouvement ouvrier. Et puis, voilà, ils ont atteint le pouvoir absolu sur le pays et dans l'Internationale, il n'y a plus de lutte possible qu'entre eux; et cette lutte entre les hommes au bout de la course au pouvoir est inévitable lorsqu'on est parti du principe de la dictature des représentants les plus « purs » de l' « unique » vérité révolutionnaire.

Pendant dix-neuf ans on a formé systématiquement tout un peuple sur cette théorie et cette pratique, que la fin justifie les moyens et que cette fin ne doit être que *concrète* (nous pourrions presque dire matérielle). Qui des « rescapés » de l'U.R.S.S. ne se souvient pas sans effroi de ces faits quotidiens de délation et d'avilissement qui y rendent tous les milieux insupportables ? Nous avons entendu professer d'une chaire d'université — et on ne pouvait pas professer autre chose — que le mensonge est une catégorie historique, comme la dignité, la loyauté, etc.; c'est-à-dire, expliquait-on, que le mensonge n'existe pas immuablement, qu'il y a le mensonge bourgeois comme il y eut le mensonge féodal et comme s'instaure le mensonge prolétarien. Pour le bourgeois, ce n'est pas mentir lorsqu'il s'agit de l'intérêt de sa classe; de même sous le socialisme lorsqu'il s'agit de

l' « intérêt » de la classe ouvrière. Nous ne discutons pas ici ces genres de thèses, mais nous pouvons assurer le lecteur que, cet « intérêt » étant toujours discutable et discuté, le résultat d'un tel amoralisme est effarant. On ne peut plus regarder dans les yeux ceux qui le pratiquent.

Comment pourrait-il se faire qu'après toute cette longue pratique contre les autres on n'emploie pas les mêmes moyens quand il n'y a plus de lutte qu'entre soi ? Les méthodes, encore plus que les théories, ont leur logique inexorable !

Les bolchéviks n'ont jamais voulu être des héros; il entrait toujours dans leurs actes un calcul concret. Dans ce jeu terrible entre deux parties qui pratiquent cette même « éthique » utilitaire, il ne restait plus aux vaincus qu'une solution — hors l'héroïsme — essayer de se conserver vivants pour leur cause, même au prix d'une mort morale toujours plus complète. L'autre partie, le vainqueur, qui a su leur faire miroiter qu'on n'est jamais sûr d'être fusillé a pris d'eux, avant de les exécuter, tout ce qu'il désirait.

Les autres, les vrais terroristes, sont d'une autre trempe. Ils ne traînent point cette pratique derrière eux, ce sont des jeunes qui se dévouent, qui offrent réellement leur vie, qui croient aux valeurs morales et à la force de l'exemple. Ils sont aussi beaucoup plus près du cœur de la population, on connaît le nom de Nikolaïev jusqu'au fond de la Sibérie alors qu'on a été indifférent au sort des vieux bolcheviks. Nikolaïev ne s'est pas dédit, n'a dénoncé personne et il est mort sans une tache morale après avoir dit courageusement à ses bourreaux ce qu'il pensait (lire là-dessus ce qui le concerne dans la très intéressante « Lettre d'un vieux bolchevik » que publiera la *R. P.* à partir du prochain numéro). Ce n'est pas de ces accusés que Staline se risquerait de traîner en jugement public! Et c'est Nikolaïev pourtant qui marquera dans l'histoire de la révolution le début d'une époque : celle de la réaction d'un peuple opprimé et martyrisé.

Ce n'est point là un jugement ni des uns ni des autres, mais seulement une exposition de faits qui pourra permettre aux lecteurs d'aborder le mystère qui les émeut certainement le plus dans toute cette affaire.

La faveur accordée à Radek et Sokolnikov

L'attitude des accusés a été un peu plus colorée qu'au « procès » Zinoviev. Tous se sont reconnus pleinement coupables mais avec plus ou moins de dignité. Sokolnikov s'est laissé aller à charger Boukharine, Rykov et Ouglanov, tandis que Radek a sauvé sa vie (pour le moment) grâce à une habile plaidoirie prononcée à la fin du procès. Sa confession a été pleine de réticences et d'insinuations et les trois juges militaires ont compris qu'*il n'avait pas tout dit* sur ce qu'il savait des foyers dits trotskistes en U.R.S.S. Il a cité de nombreux autres complices : Piatakov, Poutna, Boukharine, Tivel, Fridland, Mouralov et a dit qu'il pourrait encore nommer une dizaine de noms. Il a fait entendre à mots couverts qu'il y avait encore un autre « Centre » antistalinien non démasqué par la police et qu'en particulier l'inculpé Dreitser, exécuté en août 1936 avec Zinoviev et Kaméniev, avait emporté pas mal de secrets dans la tombe. Cela voulait dire en somme : N'agissez pas avec moi comme avec Dreitser, conservez-moi vivant, car je puis encore vous être utile...

Il semble, encore plus que Sokolnikov, avoir payé moralement bien cher le petit espoir de vie qu'on vient de lui accorder.

Conclusions

La grande conclusion c'est que le bolchevisme, qui se dévore ainsi, a fini son cycle. Ses méthodes et ses conceptions fausses l'ont conduit à une impasse tragique d'où il ne se sortira plus en U.R.S.S.

Souhaitons que les travailleurs sachent comprendre la leçon de ce parti, le meilleur, le modèle des partis d'action révolutionnaire d'avant la révolution et de pendant la guerre qui aboutit à *cela,* dix-neuf ans après la prise du pouvoir.

Quant à une action efficace pour freiner la main du bourreau et l'obliger, autant que faire se peut de loin, à adoucir le régime, nous avons fait comprendre plusieurs fois que les meetings d'antistaliniens et d'initiés ne peuvent avoir, à notre avis, qu'un effet : sauver l'honneur des organisateurs et... leur gagner quelques adhérents. Ce qu'un dictateur comme Staline peut craindre, c'est une large opinion publique et pas celle des trotskistes. Pour aider nos frères opprimés d'U.R.S.S., il faut organiser *sérieusement* la divulgation de la vérité sur l'U.R.S.S., sans aucune teinte politique, sans but de manœuvres politiques. La tâche reste à entreprendre.

YVON.

Réponse du P. O. U. M. à un article de la « Pravda » et de l'« Humanité »

*Les fusilleurs staliniens ont leurs valets de presse. L'un d'entre eux, Michel Koltzov, plus méprisable encore que nos Vaillant-Couturier et nos Cachin, se trouve en Espagne. Dans une correspondance, adressée à l'*Humanité *en même temps qu'à la* Pravda, *il s'est livré aux attaques les plus violentes contre le P.O.U.M. (Parti ouvrier d'unification marxiste) d'Espagne. Attaques plus calomnieuses encore que violentes, ainsi qu'on va le voir par la réponse que nous communique le P.O.U.M. et que nous nous faisons un devoir de reproduire :*

L'*Humanité* du dimanche 24 janvier, sous le titre tapageur : « Les criminels trotskistes sont en Espagne les complices de Franco », reproduit un article de Michel Koltzov, correspondant à Madrid de la *Pravda* de Moscou, où il déverse d'ignobles calomnies contre le Parti ouvrier d'unification marxiste. Il spécule sur l'ignorance du prolétariat russe et international à propos de la position politique du P.O.U.M. et du rôle que celui-ci a joué dans les premiers jours de la Révolution et depuis, ignorance causée d'ailleurs en grande partie par la confusion et les erreurs plus ou moins volontaires qu'entretient la presse du Front populaire, particulièrement la presse staliniste, sur ce qui se passe en Espagne.

Michel Koltzov, naturellement, ne dit que ce qu'on lui ordonne de dire, sans tenir le moindre compte de la vérité, et usant contre les véritables

défenseurs de la Révolution des seules armes du mensonge, de la calomnie et du chantage.

Si nous avions quelque espoir d'y parvenir, nous demanderions à Koltzov de prouver ses affirmations; mais nous n'avons rien d'autre à faire qu'à rétablir la vérité pour ceux qui pourraient être tentés de le croire, ou se laisseraient surprendre de bonne foi.

Voici ses principales accusations :

1° Que notre section de Madrid a été fondée depuis le soulèvement fasciste et sans succès;

2° Que les éléments qui viennent à notre parti sont un petit nombre de gens chassés de différents partis pour avoir commis des actes de sabotage, des vols, des escroqueries;

3° « *Trois commandants des colonnes du P.O.U.M. avaient pris l'habitude de quitter le front de leur section au moment où il s'agissait d'engager la lutte* »;

4° *D'avoir abandonné une position stratégique au front d'Aragon avant le commencement des opérations, qu'un détachement stalinien dut occuper à notre place, lequel fut coupé des autres troupes;*

5° *Que, dans un autre secteur du même front, une offensive républicaine fut empêchée parce que les miliciens du P.O.U.M. avaient fui au moment de l'attaque;*

6° *Que, sur le front du centre, dans le secteur de Siguenza, nous avons retiré subitement nos forces, et qu'un bataillon de cheminots vint à notre place protéger la retraite des troupes gouvernementales;*

7° *Que les bataillons du P.O.U.M. ont été dissous et que les commandants ont été expulsés du front;*

8° Que Trotsky nous a donné des directives qui ont provoqué la division du P.O.U.M. en deux camps, que Nin fut, en tant que secrétaire du P.O.M.U., son représentant, quand il venait dans les réunions publiques vociférer contre le Front populaire et calomnier la République, afin d'empêcher la transformation des Milices populaires en armée du Peuple;

9° Que tous les partis et organisations politiques de Catalogne ont réclamé la destitution de Nin comme Conseiller à la Justice, à cause de sa duplicité, et que celui-ci fut exclu du gouvernement catalan;

10° Que les ouvriers soumis au P.O.U.M., devant le danger d'être battus par les ouvriers à cause de leur agitation antisoviétique, ont pensé à « renier » Trotsky, pour pouvoir opérer dans l'ombre en organisant des coups de main et des expéditions : « Les gens du P.O.U.M. emploient de plus en plus des procédés terroristes », dit-il;

11° Qu'un groupe de jeunesses du P.O.U.M. s'est rendu à la rédaction du journal *Treball* pour proférer des menaces.

12° « Une tentative d'assassinat fut commise quelques jours plus tard sur la personne de Juan Comorera, secrétaire du Parti socialiste unifié de Catalogne (P.S.U.C.) dont *Treball* est l'organe central. »

Nous répondrons point par point à toutes ces impostures :

1° Notre section de Madrid est le résultat de la fusion du Bloc Ouvrier et Paysan et de la Gauche Communiste, qui comprenaient chacun un groupe madrilène, où se trouvaient d'ailleurs les éléments qui s'étaient ralliés les premiers au communisme en Espagne. La fusion date de 1935 (octobre). Actuellement le P.O.U.M. compte plus de 3.000 adhérents à Madrid;

2° Notre Parti n'a pas connu, depuis le soulèvement fasciste, une croissance analogue à celle du Parti stalinien, précisément parce que nous restons sur des positions communistes, et que nous n'admettons pas d'adhérents qui n'aient une histoire politique claire. Tous ces malandrins, dont nous entretient l'*Humanité*, sont justement entrés dans le Parti stalinien (P.S.U.C.) ;

Malgré sa sévérité, le P.O.U.M. compte dans tout le pays 40.000 membres.

3° *Quels commandants du P.O.U.M. ont abandonné le front ? Pourquoi ne donne-t-on pas leurs noms ? Nous aurions nous-mêmes puni sévèrement un pareil acte;*

4° *Nous n'avons* jamais abandonné *aucune position. Seulement, il est arrivé que, sur un front de plusieurs kilomètres (secteur d'Alcubierre) défendu par quelque* 500 *miliciens, sans aucune protection d'artillerie, ni d'aviation, munis de quelques rares mitrailleuses, nous avons dû nous replier devant une attaque de* 6.000 *ennemis bien armés, après avoir résisté* 48 *heures, alors que nous avions épuisé nos munitions. Le colonel Villalba approuva l'opération au Conseil de la Guerre. Il faut ajouter que les colonnes staliniennes, à cette occasion qui opéraient à notre droite, au lieu de nous apporter leur aide, se tinrent bien tranquilles à leurs postes. On peut bien croire que si elles avaient perdu la moitié de leur effectif, elles l'auraient publié à son de trompe;*

5° *Tout est faux de bout en bout. Ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'à l'attaque de Huesca, les Milices qui avancèrent le plus avant furent celles du P.O.U.M., chose reconnue par le Haut Commandement militaire;*

6° *Au front de Siguenza, dans une situation désespérée, les dernières forces qui résistèrent furent celles du P.O.U.M. Une centaine de militants moururent héroïquement en défendant la cathédrale, notamment le camarade Etchevere, alors que tout le monde avait totalement abandonné la ville;*

7° *Pure invention. Aucun détachement du P.O.U.M. n'a été renvoyé du front, ni aucun de ses chefs. Au contraire les colonnes du P.O.U.M. ont été reconnues par toute la presse étrangère et espagnole comme des modèles d'organisation, de discipline et de courage, citées en exemple, appréciées sur tous les fronts et sollicitées pour les postes les plus importants et les plus dangereux;*

8° *Actuellement le P.O.U.M. a des forces dans le secteur Nord de Saragosse, devant Huesca, dans le secteur de Teruel, dans le secteur des Alcaniz, au front de Madrid, au front des Asturies, et contrôle plusieurs batteries d'artillerie. Elles comprennent environ* 8.000 *combattants;*

9° Trotsky n'a pu nous donner de directives pour la bonne raison que le P.O.U.M. n'a rien à voir avec la 4e Internationale. Il n'a d'affiliation internationale qu'avec le Bureau d'Unité Internationale de Londres, auquel adhèrent le Parti (1) Ouvrier Indépendant (I.L.P.) anglais, le Parti maximaliste italien, le S.A.P. allemand, et d'autres partis socialistes ou communistes révolutionnaires indépendants. Le dernier Comité central élargi (la *Batalla* du 19 décembre) l'a précisé pour la dernière fois, et a été unanime sur la question.

Il n'est pas dans nos méthodes de vociférer dans les réunions comme les staliniens, à l'époque de la « fusion à la base », contre les social-fascistes, etc... Nous pratiquons le centralisme démocratique fondé sur la plus large démocratie intérieure.

D'autre part, Nin n'est pas le secrétaire du P.O.U.M.

Sur la question des milices et du problème militaire, le même Comité central a fixé notre position (N° 139 de la *Batalla*, 10 janvier 1937).

Personne en Catalogne n'a demandé notre élimination du gouvernement sinon les staliniens. Les camarades de la C.N.T. nous ont défendu autant qu'ils l'ont pu. Ils ont capitulé en fin de compte devant le chantage qui consistait à leur refuser les armes et les munitions s'ils persistaient à vouloir nous garder au gouvernement;

9° Le travail de Nin en tant que Conseiller à la justice ne lui valut que des éloges. Il présida à la création des tribunaux populaires de la Révolution, à l'abaissement à dix-huit ans de la majorité, à l'édition de lois civiles sur le mariage et le divorce, etc.;

10° Nous ne pouvons admettre l'accusation de préparer des coups de main formulée par ceux qui déciment les révolutionnaires d'Octobre pour « raison d'Etat ». Cela est à l'opposé de notre concep-

---

(1) Ce Parti vient de signer un pacte d'unité d'action avec le P.C. anglais.

tion de la Révolution. Ils attribuent simplement à autrui leurs propres projets;

11° Ce ne fut pas un groupe de jeunes qui se rendit à la section de *Treball*, mais une délégation envoyée par le Comité central élargi du P.O.U.M., pour y remettre une protestation écrite contre la campagne de calomnies et de provocations déchaînée contre nous, protestation qui a paru dans la *Batalla;*

12° En ce qui concerne « l'attentat » contre Comorera il n'a jamais eu lieu, et *Treball* même l'a affirmé en publiant le communiqué de police. En effet, *Treball* du 13 décembre 1936 annonce qu'on a tiré sur la voiture de Comorera, alors qu'elle revenait, à 1 h. 1/2 du matin, de Granollers, et pose la question : « Les autorités compétentes jugeront s'il s'agit d'une erreur ou d'un attentat. » *Treball* du 15 décembre explique qu'après enquête, on a appris qu'une sentinelle avait sifflé la voiture du conseiller, laquelle, s'étant arrêtée trop tard et n'ayant pas été reconnue, a essuyé quelques coups de feu, d'ailleurs sans aucun dommage.

Et les staliniens accusent maintenant le P.O.U.M. d'avoir fomenté un attentat contre le secrétaire du P.S.U.C. Cela donne la mesure de la véracité et de la bonne foi de leurs accusations.

Nous recommandons au prolétariat français de se méfier des informations de la presse stalinienne qui se dresse contre la Révolution socialiste entamée en Espagne, afin d'éviter que ne se crée dans ce pays un nouveau pôle d'attraction du mouvement révolutionnaire international.

Mais le P.O.U.M. et la Confédération Nationale du Travail (C.N.T.), qui sont avertis de ces intrigues, unissent leurs forces afin de faire triompher la Révolution socialiste en Espagne, malgré les ignobles procédés employés contre nous.

Notre seul refuge... l'organisation syndicale

Je viens de lire votre brochure intitulée :

Ce qu'est devenue la Révolution russe,

dont les révélations sur la Russie d'aujourd'hui m'ont plongé, je vous l'avoue, dans une profonde consternation.

J'ai visité ce pays en 1927. J'y fus délégué pour six semaines par mon organisation syndicale, l'Association libre des typographes bruxellois, et ne vous cacherai pas qu'après ma visite dans diverses industries, notamment l'imprimerie, et diverses villes de la Russie, j'en suis revenu enchanté et le cœur rempli d'espérance pour les réalisations futures. (Je ne fus, du reste, pas le seul à envisager de telles perspectives.)

Depuis, huit années se sont écoulées et mes espoirs se sont mués en douloureuses déceptions en apprenant certains échos de là-bas. Je caressais encore quelques illusions, mais hélas ! le récit de votre brochure vient de les anéantir. Aussi voyez ma perplexité.

J'ai bien remarqué les nombreuses catégories de salaires dans une même profession et je vous déclare que je n'étais pas d'accord avec cette méthode. Mais je ne m'attendais pas à un aussi sombre tableau que celui d'à-présent où les distances entre les ouvriers et les chefs n'ont plus rien à envier à notre système capitaliste qui, lui, au moins, n'étrangle pas à ce point la liberté de penser et de parler.

Votre histoire de cet ouvrier russe qui fut exilé pour avoir donné au cours d'une réunion intime un avis défavorable sur le régime en vigueur est presque incroyable, tellement est odieuse la peine infligée à ce travailleur qui a osé exprimer sa pensée.

Je vous assure que j'ai peine à croire aux différentes accusations que vous portez contre la Russie et, cependant, je dois reconnaître que vous êtes armé d'un argument massue quand vous nous montrez les difficultés quasi insurmontables pour un ouvrier qui veut quitter le pays. Il semble, en effet, que si la position sociale de l'ouvrier russe est si favorable qu'on le dit, il n'y a pas de raison pour mettre de si grandes entraves à son départ. Pourquoi empêcher un ouvrier de quitter son pays ? Pourquoi s'inquiéter de son absence ? A-t-on peur qu'il parle et révèle des situations qu'on veut nous cacher ? Même s'il en était ainsi, en quoi cela peut-il mettre en péril le régime de la Russie dont la puissance n'a rien à envier à d'autres pays ?

La France et l'Angleterre, pour ne parler que de ces deux puissances capitalistes, se trouvent-elles plus en danger parce qu'elles accordent la liberté d'écrire, de se réunir, de parler et de critiquer ? Sont-elles menacées quand leurs nationaux franchissent les frontières ?

Pourquoi la Russie manifeste-t-elle dans ce domaine la même frousse que l'Allemagne et l'Italie, ces deux pays où la classe ouvrière est bâillonnée et emmurée ? Pourquoi Staline agit-il à l'instar de ces deux despotes : Hitler et Mussolini ?

Si la Russie veut sincèrement le bonheur et l'affranchissement du prolétariat mondial, pourquoi n'autorise-t-elle pas ses nationaux à colporter au dehors les bienfaits et les espérances de son régime ? Pourquoi ces entraves qui menacent de misère l'ouvrier qui veut quitter son usine ou son atelier pour aller ailleurs ? Pourquoi ces barrières presque infranchissables pour celui qui veut quitter la Russie ?

Seules, ces indications-là démontrent à suffisance qu'un mal grave ronge les conquêtes de la Révolution d'Octobre 1917.

Et cependant ? Cette révolution-là nous devons la défendre si nous voulons lutter contre les oppressions qui nous encerclent de tous côtés. L'adversaire du prolétariat n'emprunte pas seulement l'étiquette capitaliste; les rouges à la Staline qui mécanisent les hommes en troupeau grégaire sont devenus aussi funestes que les roses de la social-démocratie, qui suent la compromission et la trahison de ses chefs qui partagent avec la bourgeoisie le même ratelier.

Alors, ayant à faire face tant au fascisme qui s'affirme qu'à celui qui se déguise, notre seul refuge se trouve au sein de nos organisations syndicales dont il reste à développer la force véritable.

Frans WERNES.

IL FAUT ACCORDER LE DROIT SYNDICAL AUX INDIGÈNES

Un « mastic » rendant incompréhensible la page 13 du présent numéro, nous reproduisons ci-dessous ladite page rectifiée :

Le prolétariat indochinois en lutte

On chercherait vainement dans la presse métropolitaine — qu'elle soit de droite ou de gauche — des renseignements sur l'immense mouvement de grèves qui secoue l'Indochine.

Pourtant, depuis le mois de novembre, des grèves se sont produites dans presque toutes les corporations; plusieurs dizaines de milliers de travailleurs annamites y ont participé et des incidents sanglants, qui auraient pu être très graves, ont eu lieu entre la troupe et les grévistes (1).

Les revendications

1° *Application des lois sociales promulguées en octobre;*

2° *Réduction des amendes à un maximum de 10 % des salaires;*

3° *Interdiction des sévices corporels pendant le travail et surtout pendant la paye;*

4° *Augmentation de salaires de 20 à 30 %.*

Des extraits de journaux et de correspondances que nous publions plus loin expliqueront mieux que nous ne pourrions le faire les trois derniers points de ce cahier de revendications. Quant au premier, il a trait à un arrêté du 11 octobre dernier du gouverneur général d'Indochine qui fixe la durée du travail à dix heures par jour à dater du 1er novembre, presque aussitôt suivi d'un décret du gouvernement métropolitain du 13 octobre fixant la durée du travail à neuf heures à partir du 1er janvier 1937, à huit heures à partir du 1er janvier 1938, interdisant en outre, aux jeunes gens mineurs et aux femmes, le travail souterrain et de nuit, et proclamant le respect du repos hebdomadaire.

Ces réformes — combien insuffisantes, cependant ! — ont rencontré d'une part la résistance patronale, et d'autre part la carence des gouverneurs.

Pas un seul des grévistes du mouvement de juin ne sera étonné après cela que les travailleurs annamites, dont le sort est autrement misérable que celui de nos métallos, aient eu recours à la grève.

Caractère des grèves

Par ce qui précède, on est déjà fixé sur le caractère des grèves. Nous estimons cependant devoir mettre quelques documents sous les yeux de nos lecteurs : 1° un article de journal sur la grève de Campha-Mines; 2° deux extraits de correspondances, émanées la première d'un camarade indochinois, collaborateur du journal *La Lutte* de Saïgon, la deuxième d'un Français, membre du parti socialiste, résidant là-bas et qui, en parlant de Léon Blum, écrit « notre vénéré chef ».

---

(1) Le 25 novembre, à Campha, un groupe de grévistes qui circule dans la rue est pris à partie par un détachement de soldats. Un coup de feu partit et un gréviste blessé grièvement au bras a dû être transporté à l'hôpital.

Voici l'article du journal *Le Travail* d'Hanoï (reproduit par *la Lutte* de Saïgon le 26 novembre 1936) :

LA VIE DES TRAVAILLEURS

LA GREVE A CAMPHA-MINES

Les six mille mineurs de Campha-Mines sont en grève depuis quatre jours.

C'est à la suite du refus de la direction d'appliquer les lois sociales nouvellement promulguées en Indochine qu'ils ont pris cette détermination.

Mais pour connaître les causes véritables et profondes de ce conflit, il faut rappeler les conditions de travail qui ont été imposées aux mineurs, et qu'on ne veut pas changer malgré les nouvelles dispositions législatives.

A Campha, les ouvrières sont plus nombreuses que les ouvriers, parce que la main-d'œuvre féminine est meilleur marché.

Les coolies doivent commencer leur travail de 6 heures du matin jusqu'à 11 heures et de 13 heures jusqu'à 18 heures. La journée de travail est de 10 heures. Seulement les règlements exigent que tous les mineurs soient présents à 5 h. 30 du matin pour l'appel. Ceux-ci doivent par conséquent quitter leur demeure à 5 heures.

Leurs salaires sont de 15 cents à 24 cents par jour.

Et ils sont, de plus, soumis à un chômage partiel. Ils travaillent en deux équipes. Chaque équipe ne peut travailler que trois jours par semaine alternativement avec l'autre. Un bon mineur ne gagne donc que 1 p. 50, c'est-à-dire 15 francs par semaine. Les mineurs ne peuvent toucher leur premier mois de salaires qui est retenu par la direction à titre de cautionnement.

Au bout d'une semaine de travail, la direction leur fait une avance en nature de quelques litres de riz mal décortiqué. On leur remet quelques cents pour acheter du nuoc-mam.

Pour le reste ils sont obligés d'emprunter à des caporaux transformés en usuriers. D'ailleurs pour avoir une place de coolie il faut offrir à ces caï un cadeau convenable. Ainsi dès leur entrée dans la mine, ils tombent déjà sous les griffes des vautours impitoyables. Ils sont devenus par la suite leurs véritables esclaves.

De plus, ceux qui veulent quitter la mine ne peuvent toucher le mois de salaire retenu par la direction. De sorte que les coolies doivent, en fait, travailler pendant un mois sans salaire pour la société. Ils sont encore obligés d'acheter eux-mêmes leurs instruments de travail.

Ils vivent dans des cases étroites et malsaines. Ils n'ont pas même le temps de se donner un bon repas.

Il y a à Campha-Port une infirmerie qui n'existe que de nom.

Les ouvriers qui se sont blessés au cours de leur travail ne sont même pas soignés. La plupart meurent de leurs blessures infectées.

Il y a aussi un cinéma. Mais les ouvriers n'ont pas de sous pour y aller. D'ailleurs, la fatigue de toute une journée de travail, interrompue seulement de 11 heures à midi et demi pour le repas, les terrasse littéralement le soir.

Ils payent tout très cher. La Société leur vend le riz sous forme d'avance à défalquer sur leurs salaires, les caï leur vendent les allumettes, le tabac, le nuoc-mam tout cela à un prix supérieur aux prix courants...

Ceux qui réclament ou demandent quelques améliorations sont durement punis. Ils sont expul-

IL FAUT ACCORDER LE DROIT SYNDICAL AUX INDIGÈNES

Le prolétariat indochinois en lutte

et proclamant le respect du repos hebdomadaire.

Ces réformes — combien insuffisantes, cependant ! — ont rencontré d'une part la résistance patronale, et d'autre part la carence des gouverneurs.

Pas un seul des grévistes du mouvement de juin ne sera étonné après cela que les travailleurs annamites, dont le sort est autrement misérable que celui de nos métallos, aient eu recours à la grève.

Caractère des grèves

Par ce qui précède, on est déjà fixé sur le caractère des grèves. Nous estimons cependant devoir mettre quelques documents sous les yeux de nos lecteurs : 1° un article de journal sur la grève de Campha-Mines; 2° deux extraits de correspondances, émanées la première d'un camarade indochinois, collaborateur du journal *La Lutte* de Saïgon, la deuxième d'un Français, membre du parti socialiste, résidant là-bas et qui, en parlant de Léon Blum, écrit « notre vénéré chef ».

On chercherait vainement dans la presse métropolitaine — qu'elle soit de droite ou de gauche — des renseignements sur l'immense mouvement de grèves qui secoue l'Indochine.

Pourtant, depuis le mois de novembre, des grèves se sont produites dans presque toutes les corporations; plusieurs dizaines de milliers de travailleurs annamites y ont participé et des incidents sanglants, qui auraient pu être très graves, ont eu lieu entre la troupe et les grévistes (1).

Les revendications

1° *Application des lois sociales promulguées en octobre;*

2° *Réduction des amendes à un maximum de 10 % des salaires;*

3° *Interdiction des sévices corporels pendant le travail et surtout pendant la paye;*

4° *Augmentation de salaires de 20 à 30 %.*

Des extraits de journaux et de correspondances que nous publions plus loin expliqueront mieux que nous ne pourrions le faire les trois derniers points de ce cahier de revendications. Quant au premier, il a trait à un arrêté du 11 octobre dernier du gouverneur général d'Indochine qui fixe la durée du travail à dix heures par jour à dater du 1er novembre, presque aussitôt suivi d'un décret du gouvernement métropolitain du 13 octobre fixant la durée du travail à neuf heures à partir du 1er janvier 1937, à huit heures à partir du 1er janvier 1938, interdisant en outre, aux jeunes gens mineurs et aux femmes, le travail souterrain et de nuit,

Voici l'article du journal *Le Travail* d'Hanoï (reproduit par *la Lutte* de Saïgon le 26 novembre 1936) :

LA VIE DES TRAVAILLEURS

LA GREVE A CAMPHA-MINES

Les six mille mineurs de Campha-Mines sont en grève depuis quatre jours.

C'est à la suite du refus de la direction d'appliquer les lois sociales nouvellement promulguées en Indochine qu'ils ont pris cette détermination.

Mais pour connaître les causes véritables et profondes de ce conflit, il faut rappeler les conditions de travail qui ont été imposées aux mineurs, et qu'on ne veut pas changer malgré les nouvelles dispositions législatives.

A Campha, les ouvrières sont plus nombreuses que les ouvriers, parce que la main-d'œuvre féminine est meilleur marché.

Les coolies doivent commencer leur travail de 6 heures du matin jusqu'à 11 heures et de 13 heures jusqu'à 18 heures. La journée de travail est de 10 heures. Seulement les règlements exigent que tous les mineurs soient présents à 5 h. 30 du matin pour l'appel. Ceux-ci doivent par conséquent quitter leur demeure à 5 heures.

Leurs salaires sont de 15 cents à 24 cents par jour.

Et ils sont, de plus, soumis à un chômage partiel. Ils travaillent en deux équipes. Chaque équipe ne peut travailler que trois jours par semaine alternativement avec l'autre. Un bon mineur ne gagne donc que 1 p. 50, c'est-à-dire 15 francs par semaine. Les mineurs ne peuvent toucher leur premier mois de salaires qui est retenu par la direction à titre de cautionnement.

Au bout d'une semaine de travail, la direction leur fait une avance en nature de quelques litres de riz mal décortiqué. On leur remet quelques cents pour acheter du nuoc-mam.

Pour le reste ils sont obligés d'emprunter à des caporaux transformés en usuriers. D'ailleurs pour avoir une place de coolie il faut offrir à ces caï un cadeau convenable. Ainsi dès leur entrée dans la mine, ils tombent déjà sous les griffes des vautours impitoyables. Ils sont devenus par la suite leurs véritables esclaves.

De plus, ceux qui veulent quitter la mine ne peuvent toucher le mois de salaire retenu par la direction. De sorte que les coolies doivent, en fait, travailler pendant un mois sans salaire pour la société. Ils sont encore obligés d'acheter eux-mêmes leurs instruments de travail.

Ils vivent dans des cases étroites et malsaines. Ils n'ont pas même le temps de se donner un bon repas.

Il y a à Campha-Port une infirmerie qui n'existe que de nom.

Les ouvriers qui se sont blessés au cours de leur travail ne sont même pas soignés. La plupart meurent de leurs blessures infectées.

Il y a aussi un cinéma. Mais les ouvriers n'ont pas de sous pour y aller. D'ailleurs, la fatigue de toute une journée de travail, interrompue seulement de 11 heures à midi et demi pour le repas, les terrasse littéralement le soir.

Ils payent tout très cher. La Société leur vend le riz sous forme d'avance à défalquer sur leurs salaires, les caï leur vendent les allumettes, le tabac, le nuoc-mam tout cela à un prix supérieur aux prix courants...

Ceux qui réclament ou demandent quelques améliorations sont durement punis. Ils sont expul-

---

(1) Le 25 novembre, à Campha, un groupe de grévistes qui circule dans la rue est pris à partie par un détachement de soldats. Un coup de feu partit et un gréviste blessé grièvement au bras a dû être transporté à l'hôpital.

sés, injuriés par les surveillants, frappés parfois par ceux-ci et les autorités locales.

Leur retenue est naturellement confisquée.

Voilà objectivement quelles sont les conditions de travail des mineurs qui se sont mis pour la deuxième fois en grève avec une discipline et un ensemble qui démontrent suffisamment leur profonde misère.

◇◇◇

Ci-après la première lettre :

Toutes les grèves sont économiques. La principale revendication : augmentation des salaires, expliquée par la hausse prodigieuse du coût de la vie (le riz a doublé de prix en deux mois). Même augmentés de 30 %, ces salaires, d'une façon générale, seront encore inférieurs à ce qu'ils étaient en 1930 ou 1931. Car pendant ces années de crise les patrons les ont réduits à plusieurs reprises.

Parmi les revendications, deux reviennent presque toujours :

a) Plus de brutalités patronales, de punitions corporelles. Les patrons français (plus que les indigènes) ont l'habitude de tomber à bras raccourcis sur les coolies, voire les employés;

b) Plus de retenues sur les salaires. Partout, en effet, dans l'administration, comme dans les entreprises privées, il existe une odieuse pratique qui consiste à retenir sur les salaires tant de journées de travail quand les employeurs jugent les employés coupables de quelque chose. Je suis intervenu la semaine dernière dans la grève des coolies et ouvriers du Port de Commerce. Ils ont demandé la suppression de la « coupe » de 10 journées de travail infligées à 7 d'entre eux pour le mois de décembre (et on n'était qu'au 9 : les punis devaient un jour au Port). Ces coupes sont d'autant plus terribles que la plupart des ouvriers travaillent comme journaliers. Pas de salaire le dimanche et les jours fériés. Pas un sou les jours de maladie. En cas d'hospitalisation, qu'ils se débrouillent.

Non seulement ces grèves sont exclusivement économiques ; mais encore elles se déroulent de façon absolument pacifique. Pas la moindre occupation d'usine ou de chantier. Pas de défilé. Les grévistes restent tranquillement chez eux dans l'attente de nouvelles. Les plus pauvres sont nourris avec l'argent provenant de l'entr'aide prolétarienne. Car, une chose magnifique : des collectes sont organisées spontanément par des ouvriers qui travaillent pour secourir ceux qui luttent, malgré les salaires misérables.

Attitude du gouvernement : il y a un service d'Inspection du Travail qui prend délibérément le parti des patrons. Il ne rend aucun service aux ouvriers qui préfèrent le seul moyen pour arriver à quelque chose : la lutte. Malgré le caractère pacifique des grèves, le gouverneur Pagès vient de prendre des mesures qui annoncent presque l'état de siège. Je t'envoie les derniers arrêtés qui ont été pris.

◇◇◇

Et maintenant la deuxième lettre :

Parlons un peu des faits d'actualité. Les grèves ont sévi du Nord au Sud. La situation s'améliore, mais reste encore assez tendue. Le gouvernement d'Indochine a compris (beaucoup trop tard) qu'il fallait réaménager les salaires des ouvriers, car après la dévaluation de la piastre qui a suivi le franc, la vie a augmenté de 33 %. Ainsi le riz de table, qui valait 2,5 à 3 cents, est monté à 5 ou 6 cents et il est à la base même de la nourriture de l'ouvrier et du coolie; bien entendu il en a été de même pour les autres produits de première nécessité.

Qu'a-t-on fait alors pour les salariés ; ouvriers, paysans, coolies, employés, fonctionnaires : rien ! ou plutôt si, on les a laissé crever de faim, et c'est là l'origine des grèves. Le gouvernement aurait dû payer d'exemple et relever d'un tiers les salaires et les traitements (pour montrer au patronat la marche à suivre), il s'en est bien gardé et ce n'est qu'acculé à la grève : arsenaux, chemins de fer..., qu'il a consenti à un relèvement de 10 à 15 % sur la journée des coolies et des ouvriers; c'est un os jeté à un chien et d'ici peu les grèves reprendront sur une plus grande échelle : nous nous faisons ainsi, par des demi-mesures, les meilleurs complices du capitalisme colonial.

Et pourtant le budget va être en excédent d'un million de piastres : la refonte des impôts en Indochine donnera pour 1937 un gros excédent mal réparti et plus mal utilisé encore. Pourquoi ne pas relever comme il convient salaires et traitements ? Oh ! c'est bien simple, parce que ce serait donner un très mauvais exemple et gêner nos capitalistes dans leurs opérations; ils peuvent ainsi spéculer à bon compte sur la hausse du riz, du caoutchouc, du maïs, du thé, du café, des étains, etc..., sur le dos de leur personnel.

Nous aurons là un gros effort à faire pour arriver à plus de justice.

La Cochinchine en état de siège

Voyez ces « arrêtés » — ou plus exactement ces « communiqués » à la population — et dites-moi s'ils n'indiquent pas un véritable état de siège :

Le gouverneur vous met en garde contre ceux qui vous incitent à faire grève. Il sait que le prix de la vie a augmenté, mais vous devez savoir que les revendications ne doivent pas troubler la vie de vos compatriotes.

Si vous avez quelque chose à dire, adressez-vous à l'Inspecteur du Travail qui examinera vos revendications et s'entremettra pour vous faire obtenir satisfaction si elles sont justes. Mais n'écoutez pas ceux qui donnent des conseils et n'en supportent pas les conséquences.

...Le gouverneur porte à la connaissance de la population qu'il vient de faire interdire toutes les réunions publiques dans l'intérieur du périmètre de Saïgon-Cholon et dans celui des provinces de Tayninh, Cholon, Giadinh, Bienhoa et Thudaumot.

Il a interdit également toutes les quêtes faites sur les marchés (en faveur des grévistes).

Il prévient les propriétaires ou les conducteurs de « boites d'allumettes » que ceux d'entre eux qui feraient grève se verraient retirer définitivement leurs titres de circulation.

Des patrouilles de miliciens et éventuellement de soldats assureront l'exécution de cet ordre.

Pagès brise toutes les grèves

Voici encore un document qui montre comment ledit Pagès comprend son rôle d'arbitre entre les patrons et les ouvriers :

a) Tandis que l'ingénieur principal reconnaît le bien-fondé des revendications des cheminots, Pagès ne songe qu'à la répression. Il veut s'appuyer sur un texte horrible, le décret du 2 avril 1932 pour poursuivre les grévistes des chemins de fer (décret qui punit de prison et d'amende toute cessation individuelle ou collective de travail sans préavis de 15 jours dans les services d'utilité publique, et punit en outre de prison, d'amende et d'interdiction de séjour, toute excitation à ces cessations).

b) En ce qui concerne la grève des traminots et receveurs, chauffeurs d'autobus, Pagès aide la Compagnie des trams et des autobus à la briser. Il envoie au dépôt des trams les élèves pas encore diplômés de l'Ecole des Mécaniciens. Il autorise la Compagnie à embaucher n'importe qui comme wattman ou chauffeur. De nombreux accidents se sont produits. Il interdit aux journaux de langue annamite d'en parler. Il interdit de faire des quêtes en faveur des grévistes qu'il serait heureux de voir crever de faim. Il empêche le directeur de la Compagnie de donner satisfaction aux grévistes, espérant qu'avec ces mesures illégales et sa police, il réduira les grévistes à reprendre le travail avec des conditions pires que celles qui ont déterminé la grève.

J.-P. F.

Pas de droit syndical !

Jusqu'en 1936, jusqu'au règne du Front populaire, les travailleurs indigènes n'avaient aucun droit d'association, *aucun droit syndical.*

Sous le règne du Front populaire, cette monstrueuse injustice vient d'être... *pleinement confirmée.*

Sur la proposition du ministre socialiste, Marius Moutet, le président de la République vient de signer un décret portant « réglementation des conditions de travail des indigènes indochinois », *duquel il résulte qu'aucun droit d'association ni même de revendication n'est accordé aux travailleurs indigènes.*

« Art. 31. — Les règlements généraux du travail fixent les conditions de travail entre les ouvriers et employés et les employeurs. Ils sont établis après avoir été *discutés, d'une part par les employeurs ou leurs représentants,* D'AUTRE PART PAR L'INSPECTION DU TRAVAIL représentant les salariés. »

Ainsi, les patrons peuvent faire entendre directement leur voix, ou s'associer et désigner des représentants; ce qui est très bien. Mais aucun droit semblable n'est reconnu aux travailleurs... Cependant, pour ne pas dire qu'ils sont abandonnés au bon plaisir des employeurs, *on invente la fiction d'un fonctionnaire représentant les intérêts des prolétaires.* Et c'est un personnage de condition bourgeoise, n'ayant jamais travaillé de sa vie, et à la solde du gouvernement impérialiste. C'est une dérision ! (Et nous ne parlons même pas des sentiments trop connus que, neuf fois sur dix, ce colonial *européen* nourrira pour les colonisés indigènes.)

Vous nous direz peut-être, ô camarades socialistes, qu'il est abusif de déduire l'interdiction du droit syndical du seul article 31 relatif à la fixation des règlements généraux du travail. Vous voudriez que Marius Moutet ait écrit de sa plume et fait contresigner par Lebrun un article disant : « *Le droit d'association est dénié aux indigènes.* » C'est oublier que nous vivons sous le règne de l'hypocrisie et que, sous la forme démocratique de la domination bourgeoise, l'art de gouverner s'apparente à l'art de ne pas appeler les choses par leur nom.

Nos ministres social-démocrates excellent en cet art et seule une analyse serrée permet de distinguer « le grain des choses de la paille des mots », permet de mettre l'accent sur les tristes réalités sociales cachées sous les très nobles décisions humanitaires.

Eh bien, pour en revenir à notre fameux décret Moutet, naturellement il ne dit nulle part que *le droit d'organisation est dénié aux indigènes,* mais, tout au long de ses 124 articles, il ne parle pas *une seule fois* de ce droit d'association. C'est une question qu'il taît soigneusement. Or, les règlements antérieurs, surtout ceux pris dans les terribles années de répression et de massacres 1930-31-32, interdisaient toute association professionnelle. Ne pas abroger ces règlements, c'est les laisser en vigueur. Ajoutez à cela l'apparition de *l'inspecteur du travail comme représentant des travailleurs* là où, en toute logique et simple justice humaine, on attendait les représentants des travailleurs eux-mêmes, les représentants des organisations ouvrières; on est en droit de conclure de cela : *les organisations ouvrières continuent à ne pas être tolérées.*

Comme au Maroc !

...La chose peut vous paraître surprenante, camarades socialistes, qui êtes pleins de foi en la bonne volonté de nos ministres, mais il ne faut surtout pas qu'elle vous paraisse accidentelle, qu'elle vous paraisse une lacune malheureuse, un oubli rapidement réparable. Pas du tout. Tout se passe comme si ce déni du droit syndical aux Indochinois était la manifestation d'une politique coloniale délibérée et générale. Exemple : *c'est absolument la même chose au Maroc.* Tout syndicalisme continue à être interdit aux Marocains, exactement comme avant le Front populaire. Et ce n'est pas que les autorités n'aient pas eu le temps de penser à la question. Au contraire, elles ont pondu un long « dahir » très détaillé réglementant l'exercice du droit syndical... Mais, de l'hypocrite article 2 dudit dahir, il résulte que *seuls* les Européens ont le droit de s'associer, que par conséquent l'organisation corporative reste interdite, comme par le passé, aux indigènes, qu'ils soient musulmans ou israélites.

Voilà la politique de l'impérialisme sous le Front populaire : pour les Français des concessions substantielles (parce qu'il est opportun de ne pas faire autrement), mais, pour les indigènes, *rien que des mots.*

Néant des bonnes intentions

Nous insistons ainsi parce que d'excellents camarades sont choqués de nous voir critiquer les Sacrés Ministres dont, disent-ils, la bonne volonté ne fait pas de doute, pas plus que celle de la Commission coloniale du parti socialiste.

Mais c'est évident que leur bonne volonté ne fait pas de doute ! Pas plus qu'on ne doit douter de la bonne volonté, des sentiments profondément bons de certains de ceux qui colonisaient sous le signe de la croix contre le croissant; pas plus qu'on ne doit douter de la bonne volonté, des désirs très fraternels au fond de certains vrais républicains qui, de 1880 à 1912, étendirent sur la carte et sous le joug des peuples la marque de l'impérialisme français. Tous sincères, tous bons... et tous atroces ! Pourquoi ? Parce que la bonne volonté, les sentiments fraternels, le paternalisme, *ça ne rime à rien.* Une seule chose compte : la réalité économique. Et celle-ci est que la colonisation est une entreprise à base d'exploitation du colonial transformé en travailleur. Comme, d'une manière plus générale, le capitalisme est le système d'exploitation des travailleurs transformés en prolétaires. La « bonne volonté », les sentiments fraternels des gouvernants n'ont rien à voir là-dedans ! Si, comme le fit Napoléon III, ils permettent aux travailleurs de résister à l'exploitation, les travailleurs doivent se féliciter. Mais si, comme Léon Blum, ils mettent, ou maintiennent, les travailleurs dans l'impossibilité de résister à l'exploitation, les travailleurs doivent les maudire.

Or, l'instrument essentiel de résistance à l'exploitation, c'est l'organisation syndicale. « *Prolétaires, sauvez-vous* VOUS-MÊMES ! » Il serait étonnant que Léon Blum n'ait jamais

entendu cette phrase-là. Mais il lui substitue celle-ci : « *Exploités des requins coloniaux, l'inspecteur du travail vous sauvera !* » N'est-ce pas triste ?

...Camarades qui nous critiquez pour notre antiblumisme (qui reste à démontrer !), luttez au moins avec nous pour cette revendication *essentielle :* DROIT SYNDICAL AUX INDIGÈNES !

Le travail forcé est maintenu

Il y a d'ailleurs d'autres choses intéressantes à épingler dans ce fameux décret socialiste du 31 décembre.

Par exemple : *la traite des jaunes est maintenue.* Vous savez l'immense scandale que constitue depuis 1927 (n'est-ce pas depuis le gouverneur « socialiste » Varenne ?) le commerce des travailleurs « contractuels » indochinois. Vous savez comment ces gens, liés pour des années par un « contrat d'engagement » souvent extorqué, sont vendus en troupeaux et expédiés à des milliers de kilomètres sur des plantations au climat meurtrier, d'où l'on ne revient pas. Vous vous souvenez peut-être des incidents provoqués en Australie par deux bateaux français chargés de cette chair humaine : les libres organisations syndicales australiennes refusèrent de coopérer à la manœuvre de ces navires au chargement d'esclaves, si bien que les compagnies de navigation, pour pouvoir continuer leur trafic, durent créer une ligne directe, sans escale, du Tonkin (champ de recrutement) à la Nouvelle-Calédonie et aux Nouvelles-Hébrides (champ d'exploitation). Vous vous rappelez aussi que, lors des troubles indigènes de 1929, 30 et 31 en Indochine, la *seule* victime civile ou non policière française fut un nommé Bazin qui était précisément un marchand d'hommes, un « jaunier » occupé au recrutement et à la vente de ces esclaves modernes dits « travailleurs par contrat ». Vous savez aussi que la Société des Nations, à plusieurs reprises, a interdit cette forme vraiment ignoble d'exploitation de l'homme — et la plupart des nations colonisatrices, se soumettant, y ont pratiquement renoncé (notamment la Hollande). Seule, la France restait en arrière, gardait la honte de pratiquer l' « engagement » sur une grande échelle et en conséquence d'une politique systématique. Il appartenait évidemment au gouvernement du Front populaire, au ministre socialiste des Colonies, de faire cesser cette honte. Eh bien non ! article 5 du décret du 31 décembre 1936 : « Le travail contractuel reste régi par des règlements spéciaux (arrêté du 27 octobre 1927 et textes modificatifs subséquents). » Ce qui veut dire, en français : *Nous ne faisons rien pour modifier la traite des jaunes telle qu'elle a été établie par les impérialistes !*

Pavé de bonnes intentions

Tout ce décret qui, dit Moutet, « dote notre colonie d'Extrême-Orient d'une législation sur le travail indigène homogène et complete » est d'ailleurs farci de contradictions. On y sent en lutte le désir de paraître faire œuvre humaine, même humanitaire, et la nécessité de ne pas dresser contre soi l'exploiteur colonial. En sorte que presque chaque mesure humaine décrétée par ledit texte est immédiatement suivie d'un correctif qui pourra avoir pour effet de la réduire à néant.

Le décret porte la suppression des amendes. C'est très bien; rien à dire. Il stipule que les femmes en couches auront droit à un repos : huit semaines; c'est très bien, *mais sans salaire.* Il limite la journée de travail à neuf heures pour 1937, puis à huit heures pour 1938... sauf cependant une dérogation permanente de cent heures supplémentaires annuelles ou une dérogation *illimitée* en cas de « guerre, tension extérieure ou nécessité », les autorités coloniales étant seules appelées à décider de la tension extérieure ou de l'ultra-vague « nécessité ».

De même, l'article 72 interdit très humainement le travail de nuit des femmes et des mineurs de moins de 18 ans, mais, par l'article 74, le gouverneur général pourra autoriser certaines industries à déroger à cette règle « lorsque le travail s'applique soit à des matières premières, soit à des matières en élaboration qui seraient susceptibles d'altération rapide ».

L'emploi de semblables « matières périssables » (qu'est-ce qui ne l'est pas ?) peut, de même, autoriser (art. 80) l'inspecteur local du travail à suspendre l'application du repos hebdomadaire promulgué à l'article 76.

Enfin, une grande, nécessaire et humaine réforme : les *accidents du travail* vont dorénavant être indemnisés (art. 103). ...Mais le montant de ladite indemnité n'est pas fixé par le décret, le métropolitain Moutet ayant bien trop peur de se faire engueuler par les autorités coloniales. Aussi, rien de fait ! Article 105 : « Un arrêté du gouverneur général, pris après avis des chambres de commerce et des organisations professionnelles régulièrement constituées, fixera... les modalités d'application des articles relatifs aux accidents du travail. » ...Après son affirmation solennelle du droit de l'accidenté à indemnité, M. Moutet laisse les requins coloniaux *libres* de fixer ladite indemnité au quart, ou au centième, ou au millième du salaire.

Liberté à l'exploiteur

Dernière innovation louable dudit décret, *les congés payés :* cinq jours en 1937, dix jours à partir de 1938. Et attention, messieurs les millionnaires qui seriez tentés de passer outre à cette obligation sociale ! A la première récidive, vous n'y couperiez pas de sanctions. Et ça pourrait aller jusqu'à... 10 francs d'amende (« de 1 à 10 francs », art. 115).

Et c'est la même dérision de pénalité qui frappe les infractions aux dispositions concernant la durée du travail, à celles concernant le travail de nuit, à celles concernant le repos hebdomadaire, à celles concernant l'emploi d'enfants au-dessous de douze ans, à celles relatives à l'hygiène et à la sécurité, à celles relatives au mode de payement des salaires, etc.

C'est à dessein que nous disons etc., car il est inutile de s'appesantir sur ce texte si lourd. Il résulte de sa lecture que l'intention du législateur est très bonne, mais que son courage est loin d'être à la hauteur de son bon cœur — et que, finalement, *toute liberté est pratiquement laissée à l'exploiteur colonial* d'exploiter comme par le passé.

Car toutes ces « sanctions » légales ne sont rien. Et même si elles étaient plus efficaces, et si les inspecteurs du travail chargés d'en demander l'application étaient multipliés par mille en nombre et en compétence, il n'y aurait

encore rien de fait, la seule puissance capable de s'opposer à l'exploitation étant les exploités eux-mêmes, *l'organisation des exploités.*

Tant que nos ministres socialistes ne se seront pas rendu compte de cette vérité, qu'ils ne croient pas nous voir dans l'immense camp des bailleurs d'admiration ou des indulgents par considération politique. Tant qu'ils ne pondront que du vent, nous crierons « *c'est du vent* » et nous ne cesserons de réclamer la *seule* arme solide pour les malheureux exploités (et la seule qui ne coûtera pas un sou au gouvernement !) : LE DROIT D'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE.

PÉRA.

Une atteinte à la liberté

« La liberté pour tous.. » Mais vous ne la voulez que pour vous et pour vous seulement.

IMACHE AMAR,
de l'*Etoile Nord-Africaine.*

Décidément, les socialistes de gouvernement paraissent s'être donné pour tâche de rendre le socialisme odieux à tous les coloniaux.

La loi sur le droit de vote à 20.000 indigènes algériens n'est encore qu'à l'état de projet et voilà que le ministre de l'Intérieur, le socialiste Marx Dormoy, dissout l'Etoile Nord-Africaine !

On n'attend même pas d'avoir donné pour prendre.

Quel souci de donner des gages aux colonialistes! C'est incroyable.

La peur du Sénat, une fois de plus ! Pour enlever le vote de l'ordre du jour des suppôts de la réaction, on a d'avance jeté du lest. Et Roux-Freissineng, devant une aussi évidente bonne volonté, ne pouvait faire autrement que de s'incliner.

Aussi, l'action de capital du domaine de Kéroulis progresse-t-elle de 20 francs. Et le chroniqueur du *Journal des finances* peut-il espérer que la dissolution de l'Etoile Nord-Africaine ne sera que « le point de départ d'une intervention plus énergique pour maintenir le calme en Afrique du Nord ».

Car, ce qui préoccupe surtout nos colons français, ce n'est pas tant le caractère nationaliste de l'Etoile Nord-Africaine, ce n'est pas tellement le « mot d'ordre » importé il y a quelques années par les élèves des écoles léninistes de France — lesquels, d'ailleurs, sont les premiers à poignarder dans le dos ceux qu'ils défendaient hier — ce sont les revendications immédiates du programme de cette organisation :

Liberté de la presse, de réunion et d'association; le droit de voyager librement entre la France et l'Algérie; l'égalité devant le service militaire; l'application des lois sociales et ouvrières; la suppression des délégations financières et son remplacement par un parlement algérien élu au suffrage universel sans distinction de race ni de religion; la suppression de la justice administrative; l'aide aux ouvriers chômeurs dont le nombre augmente tous les jours.

Il est certain que dans un pays où le salaire de l'ouvrier indigène varie de 4 à 8 francs par jour, pays où n'existe ni secours de chômage ni allocations familiales, les raisons de mécontentement persisteront, même quand on aura accordé à 20.000 musulmans tous les droits de citoyen français.

C'est qu'il restera encore des millions d'Algériens à être intéressés par le programme immédiat de l'Etoile Nord-Africaine!

Voilà pourquoi financiers de France et colons français d'Algérie se réjouissent de sa dissolution et comptent sur le gouvernement pour réduire les mécontents. Un gouvernement de Front populaire !

Ce Front populaire, dont l'Etoile Nord-Africaine fait partie et dont on avait monté l'adhésion en épingle et fait valoir l'allant à l'occasion de toutes les manifestations monstres organisées l'été dernier.

◈◈◈

Car enfin nul n'ignorait au moment de son adhésion quels étaient les buts de l'Etoile Nord-Africaine.

Et pourtant, aucune des organisations participantes n'a encore osé se dresser contre sa dissolution.

Les ravages faits par Moscou seraient-ils donc si grands qu'il ne se trouve au moins des syndicats, à défaut de la Confédération tout entière, pour demander réparation ?

Passe encore pour les communistes dont la trahison à tous les principes internationalistes n'étonne même plus personne, mais les autres ?

Camarades syndicalistes, faites au moins entendre votre voix.

Les travailleurs nord-africains, vous les avez vus à l'œuvre de tout temps, mais particulièrement depuis juin.

C'est avec eux, avec leur concours et aussi leur sang (1) que vous avez ensemble fait reculer les patrons.

Vous devez leur manifester votre solidarité.

J.-P. FINIDORI.

(1) L'assassin d'Acherchour, le savonnier Cusinberche de Clichy, est libéré par la magistrature « impartiale » du gouvernement de Front populaire.

Pour le droit syndical aux indigènes

Le Congrès de l'Union des Syndicats de la région parisienne adresse son salut fraternel aux milliers de travailleurs de l'Indochine qui se sont mis en grève, ces dernières semaines, pour l'amélioration de leurs conditions d'existence qui sont particulièrement misérables.

Emet le vœu que le gouvernement de Front populaire accordera, sans tarder, au prolétariat des colonies le droit syndical.

LA REPRÉSENTATION PARLEMENTAIRE
DES MUSULMANS D'ALGÉRIE

Il faut que le projet Viollette passe

Amorces de réformes

La venue au pouvoir du gouvernement du Front populaire avait éveillé de grands espoirs dans les populations indigènes.

Une déception nouvelle s'ajoutant aux déceptions anciennes risquerait d'être grosse de conséquence.

Au Maroc, le remplacement, après bien des intrigues, de Peyrouton par Noguès ne semble guère avoir amélioré la situation des musulmans à en juger par les arrestations en masse et par le refus des libertés, accordées par Franco dans la zone espagnole.

En Algérie des réformes ont été amorcées. Les rigueurs du Code forestier ont été adoucies. Un crédit de 100 millions, destiné à des travaux intéressant les indigènes (alimentation en eau, construction d'écoles, etc.), a été voté. Enfin la circulaire Chautemps, qui interdisait aux indigènes de se rendre librement en France pour travailler, a été supprimée par un décret datant de juillet 1936.

Mais l'adoucissement du Code forestier ne vaut que par la façon dont les gardes forestiers le mettront en pratique.

Les 100 millions n'ont d'intérêt que suivant l'usage qu'on en fera. Pour l'instant le programme d'emploi de ce crédit n'est pas encore établi. L'Union départementale de la C.G.T. a constitué une Commission des grands travaux et a demandé au gouvernement général de participer au contrôle de l'utilisation des 100 millions : On l'a envoyé balader.

Quant au décret de juillet, il a fallu trois mois à l'Administration algérienne pour prendre l'arrêté en fixant les conditions d'application. Ce retard, « suggéré » par les gros colons a permis de faire les vendanges sans augmenter les salaires.

Dès la parution de l'arrêté gubernatorial, les départs des indigènes se sont multipliés. Nouvelle intervention des féodaux et, un mois et demi plus tard, un nouvel arrêté du gouverneur rétablissait le cautionnement : sous prétexte que les indigènes, ne trouvant pas de travail dans la Métropole pourraient se faire rapatrier aux frais de l'Etat, on exige d'eux le versement de 125 francs avant l'embarquement pour la France. Le plus joli de l'histoire, c'est que messieurs les fascistes font coup double. Pendant qu'ils imposent une mesure déconsidérant le gouvernement français aux yeux des indigènes, ils font voter par le maire d'Alger un crédit de 50.000 francs destiné à payer le cautionnement pour les indigents. Leur sollicitude ne pouvant s'étendre à toute la population, il il est nécessaire de faire un choix qui est confié à Dar el Askri, l'association des sous-officiers musulmans. En sorte qu'on voit dans les quartiers arabes, des sergents recruteurs racoler, avec l'argent des contribuables, des émigrants dont il ne manquerait pas d'intérêt de connaître la destination.

On conçoit que l'enthousiasme des indigènes pour les réformes du gouvernement de Front populaire soit mitigé de scepticisme. Si l'on ne veut pas que les indigènes désillusionnés ne deviennent les troupes de choc des partis fascistes, il est indispensable de donner satisfaction à leurs revendications essentielles; revendications, très modérées qui n'ont qu'un seul but : être traités sur le même pied que les Français, obtenir le droit commun. Le sentiment de la justice la plus élémentaire aurait d'ailleurs dû leur faire accorder depuis longtemps ce qu'ils demandent.

La représentation parlementaire des musulmans

Une revendication qui a une grosse importance pour les indigènes, parce qu'à leurs yeux elle commande toutes les autres, est celle de leur représentation parlementaire.

Déjà après la guerre, il n'avait pas paru possible d'écarter totalement les indigènes de la gestion des affaires de l'Algérie. La loi du 4 février 1919 a fixé les règles permettant aux indigènes d'accéder à la qualité de citoyen français et a posé le principe de la représentation des musulmans par des élus spéciaux dans les conseils municipaux, dans les conseils généraux et aux délégations financières. Le décret du 6 février 1919 a précisé les conditions exigées des indigènes pour être éligibles et participer aux élections des représentants aux assemblées indiquées ci-dessus.

Très peu de musulmans ont demandé leur naturalisation par application de cette loi. Les raisons en sont multiples : l'indigène naturalisé ne jouit pas des droits d'un citoyen complet, il est constamment considéré comme un Français de deuxième zone. Il n'est plus un musulman non plus; de nombreuses complications surgissent entre les membres d'une même famille, soumis à des statuts personnels différents. Enfin l'Administration accumule, par mauvaise volonté, les difficultés pour ceux qui demandent leur accession à la qualité de citoyen et elle refuse fréquemment la naturalisation sans motiver sa décision.

Les projets en présence

Aussi n'était-il pas possible de subordonner à leur naturalisation l'octroi des droits politiques aux indigènes.

Plusieurs parlementaires français ont déposé des projets de loi créant la représentation des musulmans au Parlement : Soulier, Guernut, Viollette, Cuttoli.

De ces projets, deux ont attiré particulièrement l'attention; ce sont les projets Viollette et Guernut, qui sont basés sur des principes opposés.

Le projet Guernut crée pour les musulmans un collège électoral spécial.

Ont le droit de voter, tous les électeurs inscrits d'après la loi du 4 février 1919.

Le nombre des députés indigènes est fixé à un par département.

Enfin seuls les citoyens français, c'est-à-dire le français d'origine ou le musulman naturalisé, sont éligibles au titre indigène.

Le projet Viollette accorde à certaines catégories d'indigènes le droit de voter avec les Européens pour des représentants communs.

Sont électeurs les indigènes appartenant à certaines catégories privilégiées (élus membres des Chambres de Commerce et d'Agriculture, les bachagas, aghas, les commandeurs de la Légion d'honneur, les anciens officiers ou sous-officiers, ces derniers après 15 ans de service, 50 personnalités

par département désignées par les Chambres de Commerce et 50 par département désignées par les Chambres d'agriculture).

En outre les indigènes seraient électeurs sénatoriaux au même titre que les Européens.

Enfin le projet laisse aux musulmans la possibilité de conserver leur statut personnel en se mariant devant le cadi, ou de l'abandonner en se mariant devant le maire dans les formes françaises.

Au début de 1936, le sénateur radical-socialiste Duroux, gros minotier et gros viticulteur, sentant l'impossibilité d'éluder la question de la représentation parlementaire des indigènes, a lancé dans son journal *L'Echo d'Alger*, un referendum sur un nouveau projet. Comme le projet Guernut, il prévoyait un collège électoral spécial et admettait comme électeurs ceux définis par la loi du 4 février 1919. Mais à la différence de ce projet, il ne déclarait éligibles que les « indigènes 100 % » et fixait un nombre plus grand de représentants (10 députés et 3 sénateurs si je ne m'abuse).

Le sénateur espérait que les chefs du mouvement indigène, alléchés par cette perspective de sinécures, allaient abonder, d'enthousiasme, dans son sens. Il en a été pour ses frais de finasserie. Les intellectuels musulmans ont parfaitement compris le rôle de soliveau qu'on leur réservait. N'aspirant qu'à obtenir l'égalité des droits avec les Français, ils ont résisté au chant de la sirène sénatoriale; dans l'immense majorité des cas, ils se sont prononcés pour le collège électoral unique. C'est à cette solution que s'est rallié le Congrès musulman du 7 juin dernier qui, pour la première fois, a réuni les indigènes de toutes nuances et a mis sur pied un cahier commun de revendications. Les gros colons n'en sont pas revenus et j'en connais qui ne peuvent admettre ce désintéressement des intellectuels indigènes et veulent y voir le signe d'un machiavélisme redoutable.

Le projet gouvernemental

La délégation, issue du Congrès musulman, avait obtenu, en juin, la promesse que ses revendications politiques recevraient rapidement satisfaction. Manœuvres de féodaux algériens. L'affaire traîne en longueur. Enfin il est décidé qu'un texte sera soumis au Conseil des ministres vers le 15 octobre.

La question se pose de savoir si le gouvernement procédera par un décret ou par une loi. Informé de ces hésitations, le Président de la Fédération des maires du département de Constantine, M. Cousin, menace Blum de la démission collective des municipalités si un décret est pris.

Le Conseil des ministres du 14 octobre décide de déposer un « projet de loi étendant le droit électoral à certaines catégories d'indigènes. » Ce projet de loi n'a en fait été déposé que le 22 janvier 1937. C'est à peu près le projet Viollette. Il ajoute seulement comme électeurs les présidents de djemaas, les indigènes titulaires d'un certain nombre de diplômes, les fonctionaires recrutés au concours, enfin les ouvriers indigènes titulaires de la médaille du travail et les secrétaires de syndicats ouvriers régulièrement constitués après dix ans d'exercice de leur fonction.

En outre, il est décidé que la représentation de l'Algérie à la Chambre sera assurée à raison d'un député par 20.000 électeurs inscrits ou fraction de 20.000.

Les réactions

Le projet de loi n'était pas encore déposé, qu'il provoquait, à l'annonce de son dépôt, une violente levée de boucliers des colons algériens. Leurs représentants fulminent, ils envoient des télégrammes alarmistes à Blum, font des menaces de guerre civile si le projet est adopté.

Le 15 janvier, la Fédération des Maires d'Algérie convoque un congrès à Alger pour protester contre les intentions du gouvernement. A part quelques exceptions, ils se prononcent véhémentement contre le projet Viollette. Ils n'osent cependant pas, malgré l'invitation que leur en fait leur président Abbo, se déclarer ouvertement adversaires de toute représentation parlementaire des musulmans. Mais ils demandent qu'aucun projet ne soit discuté à la Chambre sans qu'une enquête soit effectuée dans chaque commune d'Algérie. Ce qui, pratiquement, revient au même.

Enfin, à l'issue du Congrès, les maires et adjoints spéciaux d'Algérie « en présence du danger public provoqué par le dépôt au Parlement de la proposition Viollette sur la modification des listes électales françaises en Algérie » ont désigné un Comité permanent « chargé de faire entendre partout où besoin sera leurs légitimes revendications », et ont décidé l'envoi d'une délégation à Paris.

Chez les musulmans et chez les travailleurs européens, le projet gouvernemental a eu également un grand retentissement. De toutes parts des télégrammes d'encouragement sont envoyés à Blum.

Le 17 janvier les organisations du Front populaire d'Alger font un meeting pour répondre à la campagne contre le projet Viollette.

Le 24 janvier, c'est le Comité du Congrès musulman qui organise un meeting et acclame le projet Viollette. Malgré les dissensions qui se sont produites après le 7 juin, et qui ont entraîné la démission de Ben Djelloul comme Président du Comité du Congrès, l'unanimité s'est réalisée au sein du Congrès pour soutenir le projet gouvernemental. Seul le petit groupe de l'Etoile Nord-Africaine qui défend un point de vue séparatiste se déclare hostile au projet : au meeting du 24, les membres de cette tendance ont marqué leur opposition en chantant leur hymne d'indépendance. Le président de la réunion, Lamine Lamoudi, s'étant élevé contre cette tentative d'obstruction, les membres de l'Etoile Nord-Africaine continuèrent leur chant, ce qui entraîna leur expulsion de la salle par l'assistance. Le gouvernement français vient de dissoudre l'Etoile Nord-Africaine. Je n'approuve pas l'action de ce groupe. Je déplore cependant le geste du gouvernement français : il est indigne d'une véritable démocratie de réprimer par la violence toute opposition dès qu'elle se manifeste.

Le statut personnel

Les objections que les féodaux et leurs représentants font au projet Viollette sont de deux sortes.

La première est d'ordre juridique : il n'est pas possible, disent-ils, d'accorder aux musulmans la représentation parlementaire tout en leur conservant le statut personnel.

Cette affirmation est mensongère. Rien, dans le Droit français, n'exclut des droits politiques les bénéficiaires d'un statut civil particulier. Au contraire, l'article 7 du Code civil affirme que l'exercice des droits civils est indépendant de celui des droits politiques.

D'ailleurs, des précédents existent : à la Douma, à la Chambre des représentants de l'ancienne Autriche, il y avait des représentants musulmans avec leur statut personnel. En France même, Galandou-Diouf représente les quatre communes du Sénégal, habitées par des musulmans; il est lui-même polygame.

Cette objection est aussi une hypocrisie : on n'a

jamais allégué l'existence du statut personnel pour dispenser les musulmans de participer au paiement de l'impôt, au service militaire, et même de les envoyer se battre au Maroc ou en Syrie contre des musulmans, leurs frères de par le statut.

De nombreuses atteintes ont d'ailleurs été portées à ce statut; il n'en reste à peu près plus que le droit à la polygamie et des règles spéciales relatives aux successions. La polygamie n'existant presque plus, en fait, pour des raisons économiques, le statut personnel ne représente plus grand'-chose. Un certain nombre de musulmans souhaiteraient que, par une mesure analogue au décret Crémieux pour les israélites, le gouvernement français fasse une douce violence aux indigènes et supprime par décret le statut. Cette solution serait encore moins du goût de nos colonialistes puisqu'elle rendrait électeurs la totalité des musulmans. Mais beaucoup d'indigènes restent attachés par tradition à ce qui leur reste de leur statut, et il serait profondément injuste de lier le droit de vote à l'abandon du statut.

La souveraineté française

L'autre objection est d'ordre impérialiste : le projet gouvernemental met gravement en péril la souveraineté française.

Cet argument ne serait pas pour émouvoir les lecteurs de la *R. P.*, mais il est complètement faux. L'enthousiasme des musulmans pour le collège électoral unique prouve ce que confirme mon expérience de vieil Algérien : à l'exception de la petite minorité de l'Etoile Nord-Africaine, les musulmans n'aspirent qu'à devenir des Français complets, qu'à rentrer dans le droit commun et voir disparaître tout régime d'exception.

Comment voir, dans un système qui réunit au lieu de diviser, qui tend à faire un seul bloc des races diverses en contact sur le sol algérien, un danger pour la fameuse prédominance française ? Les députés européens élus avec les voix indigènes vont-ils se faire les champions d'un nationalisme écarté par les musulmans eux-mêmes ? A supposer — éventualité bien improbable pour l'instant — que des indigènes soient envoyés au Parlement, pourraient-ils faire passer des lois éliminant la France d'Algérie. La présence à la Chambre de M. Galandou-Diouf n'a pas entraîné, que je sache, un mouvement séparatiste au Sénégal.

Des tendances autonomistes se sont fait jour en Algérie ; mais c'était chez les gros viticulteurs quand le vin du Midi empêchait l'écoulement du vin d'Algérie. Loin de pousser dans la voie de l'autonomie, le collège électoral unique rapproche l'Algérie de la Métropole, est un pas dans l'assimilation des trois départements algériens aux départements de France. Et c'est là ce qui provoque la colère de tous ceux qui, sous une forme ou sous une autre, font « suer le burnous ».

Le projet Viollette doit passer

Je suis loin d'être un thuriféraire du gouvernement de Front populaire : son attitude à l'égard de l'Espagne me dégoûte; je ne me fais aucune illusion sur le sens de son pacifisme.

Je me trouve d'autant plus à l'aise pour l'applaudir lorsqu'il fait quelque chose de bien.

Le dépôt d'un projet de loi sur la représentation parlementaire des indigènes, l'adoption du collège électoral unique avec le maintien du statut personnel sont des mesures que j'approuve entièrement.

Certes, le projet Viollette n'est pas parfait : il n'accorde le droit de voter qu'à une petite minorité de privilégiés (20.000 sur 6 millions d'indigènes). A défaut du suffrage universel, seul digne d'une démocratie véritable, il pouvait admettre comme électeurs ceux qui sont prévus par la loi du 4 février 1919 (soit 150.000 environ). Mais ne soyons pas trop exigeants. C'est un pas dans la voie de l'assimilation et de la disparition du régime d'exception auxquels sont soumis les musulmans d'Algérie.

Le gouvernement Blum ne doit pas se laisser influencer par les menaces, le chantage des féodaux et de leurs valets. Pour faire passer son projet, il devra vaincre les résistances du Sénat soi-disant républicain. Mais il peut compter sur l'appui ardent de tous les travailleurs d'Algérie.

Un recul, à l'heure présente, serait une honte et une disqualification définitive de la démocratie française aux yeux des musulmans.

Il faut que le projet Viollette passe !

Jean LEUNOIS.

Comité de souscription en faveur de Marie Guillot

Les camarades du Rhône, chargés d'exécuter les volontés des souscripteurs en vue de perpétuer le souvenir de notre regrettée camarade, m'ont chargé de dresser le bilan définitif de la souscription.

Voici d'abord les chiffres que me communique Brayet, trésorier du Comité :

Recettes totales	5.515 »
Dépenses :	
Frais de transfert du corps du cimetière de Lyon à Chalon-sur-Saône, concession de 100 ans	3.388 30
Frais d'aménagement de la tombe	1.068 40
Six agrandissements dont un sans cadre avec frais d'emballage, d'expédition et divers	1.038 45
TOTAL	5.495 15
Reste en caisse	19 85

qui seront versés à nos camarades d'Espagne.

Les six agrandissements ont été envoyés à nos camarades Barrué, Cornec, à la sœur de Marie Guillot, aux sections de Syndicats de l'Enseignement du Rhône et de la Saône-et-Loire, et à la Révolution Prolétarienne. »

Certainement d'autres camarades et d'autres organisations auraient été heureux de recevoir le portrait agrandi de notre camarade. Nous regrettons de n'avoir pu faire mieux.

Le Comité du Rhône avait prévu aussi l'organisation sur la tombe de Marie Guillot d'une manifestation du souvenir. De grandes difficultés se présentant pour rassembler un nombre imposant de camarades nous ont fait abandonner le projet.

Nous demandons aux nombreux camarades qui n'oublient pas la militante que fut Marie Guillot de faire eux-mêmes individuellement ou par groupe ce pieux pèlerinage. S'il en était besoin, par ces temps où souffle un vent de mystique et de folie analogue à celui qui submergea le monde en août 1914, quelques minutes de recueillement sur la tombe de celle qui comme un roc resta fidèle à l'idéal révolutionnaire suffiraient à raffermir et retremper notre foi en la paix et en la liberté.

J. FONTAINE.

NOTES
D'ÉCONOMIE ET DE POLITIQUE

La magnifique hypocrisie de l'Etat français

Mes dernières Notes étaient à peine expédiées à l'imprimerie que paraissait à l'*Officiel* la convention commerciale franco-espagnole dont l'analyse de presse qui en avait été donnée quelques jours auparavant avait fait l'objet de la note sur la légalisation des faveurs à Franco.

J'ai souvent eu l'occasion de dire et de montrer que, de tous les Etats, l'Etat français était le plus hypocrite, mais je crois que cette fois il s'est surpassé lui-même. Vraiment, comme camouflage, c'est parfait; les types du ministère du Commerce sont vraiment des as !

L'analyse que la presse a donnée de cette convention à la veille de sa signature est tout à fait exacte; en outre, comme cette presse doit renseigner suffisamment ses lecteurs commerçants et industriels, elle a dit clairement de quoi il retournait : la France paiera les minerais espagnols en devises, c'est-à-dire en bonne monnaie, presque sonnante et trébuchante; quant aux autres marchandises, elle ne les paiera en devises que pour 25 % de leur valeur; elle gardera le reste, dont 60 % serviront à payer les nouveaux achats que l'Espagne fera en France et 15 % à payer les anciens achats non encore réglés.

Mais si cela avait été exprimé dans le traité sous cette forme simple, l'aveu qu'on avantageait Franco eût été trop manifeste, puisque chacun sait que c'est Franco qui détient les minerais espagnols.

On a donc camouflé, et le camouflage a été si bien exécuté que, pour ma part, j'avoue que j'aurais sans doute eu bien du mal à découvrir où l'on voulait en venir si l'analyse de presse ne l'avait, par avance, dévoilé.

Voici donc comment on a opéré :

D'une part, ce régime des 25 %, 60 %, 15 % n'est pas présenté comme le régime général applicable à l'ensemble des produits espagnols; ce n'est qu'un régime exceptionnel spécial à un certain nombre de produits qui sont nommément désignés dans une liste, d'ailleurs très courte. Seulement... les quelques produits contenus dans cette liste sont précisément ceux que l'Espagne républicaine produit en quantité et les seuls, ou à peu près, qu'elle peut vendre en France : ce sont les oranges, mandarines et citrons, c'est l'huile d'olive, ce sont tous les légumes frais, les vins, etc... Mais cette liste, bien entendu, ne comprend pas les minerais de cuivre, les pyrites, etc... (puisque ceux-ci sont entre les mains de Franco); en revanche, elle comprend le mercure (parce que le mercure est entre les mains du gouvernement de Madrid).

Ainsi, premier camouflage : ce régime qui se présente comme un régime spécial à quelques produits est, en fait, le régime général pour l'Espagne républicaine.

Mais c'est le second camouflage qui est le plus important; le voici :

Si, pour les marchandises non comprises dans la liste que nous venons d'indiquer (c'est-à-dire, en fait, celles venant de chez les rebelles), on avait clairement stipulé qu'elles seraient payées en devises pour leur totalité, le contraste avec les 25 % payés pour les marchandises républicaines eût été trop scandaleux; on a donc décidé que, pour toutes les marchandises non comprises dans la liste, les exportateurs espagnols devraient acheter en France pour 80 % de la valeur de leurs ventes en France, les 20 % restant servant à payer les créances françaises arriérées. Régime qui est donc, en apparence, plus défavorable que le précédent. Seulement... il y a un seulement. Un seulement qui consiste tout juste en trois petits mots : l'article qui stipule cette obligation débute ainsi : « *En règle générale...* ». Ce n'est qu'en « règle générale » que les vendeurs de ces marchandises devront acheter en France pour 80 % et laisser 20 % pour l'arriéré.

Tout le truc est là.

Pour les marchandises contenues dans la liste, on établit un système impératif, rigide, absolument formel, qui ne souffre aucune exception. Pour les autres, on établit un système qui ne sera qu'une « règle générale » : une règle à laquelle on apportera les exceptions que l'on voudra.

De sorte que pour les quelques marchandises non comprises dans la liste, que les Républicains pourraient avoir à importer en France, on fera jouer la « règle générale », et on la fera jouer d'autant plus sûrement que l'on a prévu, lorsque ces marchandises sont vendues par la République, une application particulière de la règle générale qui la fait jouer automatiquement; pour les marchandises rebelles, au contraire, on n'appliquera pas la « règle générale », on n'exigera ni les 80 %, ni les 20 %, ce qu'on aura parfaitement le droit de faire d'après la lettre du traité, et l'on continuera ainsi à payer comme jusqu'ici les marchandises qui leur seront achetées en devises pour la totalité de leur valeur.

Voilà comment on légalise un régime d'exception en faveur de rebelles et au détriment du gouvernement régulier, sans qu'à aucun moment il ne soit seulement fait mention ni des rebelles, ni des territoires occupés par eux, ni même que soit prononcé le nom de la marchandise (les minerais) qu'on veut leur acheter et pour laquelle tout ce vaste monument d'hypocrisie est élevé !

Admirable, n'est-ce pas? Mais ne pensez-vous

pas que si la France est le pays de Pascal, elle est avant tout le pays de ceux qu'elle a produits avant Pascal, et que Pascal a fouaillés ?

Le plus grave danger

Cette convention commerciale franco-espagnole présente un autre aspect, plus grave encore, mais qui intéresse cette fois directement la lutte révolutionnaire, et non plus la lutte antifasciste.

Le système de clearing partiel qui vient d'être ainsi légalisé met tout le commerce de la République espagnole avec la France entre les mains du gouvernement espagnol, du fait des dispositions d'application qu'il prévoit et qu'il est inutile de préciser pour le moment. En fait, c'est le gouvernement de Madrid, et lui seul, qui va pouvoir commercer avec la France. On ne pourra ni acheter ni vendre en France sans passer par le gouvernement central.

Il en résulte que la Catalogne, et, plus encore, les organisations ouvrières catalanes, vont se trouver dans l'impossibilité de vendre à la France ou de lui acheter sans la permission de Largo Caballero. Toute la vie économique de Barcelone dépendra donc du bon vouloir de celui-ci. Madrid avait déjà réalisé le blocus monétaire de la Catalogne en refusant de laisser à sa disposition une part de la réserve d'or de la Banque d'Espagne, et en refusant de payer les achats qui lui étaient indispensables, — ce qui avait, à un moment donné, fait envisager par la C.N.T. l'éventualité d'une descente sur Madrid. Avec le traité franco-espagnol, ça va être la possibilité pour Madrid d'établir, après le blocus monétaire, le blocus économique.

La Catalogne va être ainsi soumise à une pression constante tendant à ce que, finalement épuisés et affamés, les ouvriers de Barcelone abandonnent la révolution et demandent en grâce de rentrer dans le giron de l' « ordre » et de la « légalité » bourgeois, objectif essentiel des maîtres du gouvernement madrilène.

Le blocus de la Révolution se parfait.

Le capitalisme britannique reconnaît l'influence du manque de main-d'œuvre sur les crises

Lorsque la crise de 1929 eut éclaté, j'indiquais dans la *R. P.* (Nos 115, 119, 120) qu'à mon avis la cause des crises devait être recherchée dans la raréfaction de la main-d'œuvre durant la période de « haute conjoncture » qui précède la crise.

Marx, et tout le socialisme depuis Marx, ayant insisté sur ce point que le capitalisme ne pouvait vivre qu'à la condition de disposer d'une armée de chômeurs suffisante (« armée de réserve industrielle »), et cette armée se trouvant abaissée au plus bas durant la période de très grande activité économique qui précède toujours les crises, il était en effet naturel de rechercher si ce n'est pas parce que, à la veille des crises, l'armée de réserve industrielle est tombée au-dessous du minimum nécessaire que la crise éclate.

Mais, bien que ce fût, il me semble, fort naturel, et malgré l'autorité de Marx, dont une phrase que je citais à l'époque impliquait que tel était précisément son avis, la théorie que j'avais esquissée souleva un tollé général, même et surtout chez les « marxistes », et fut accablée sous l'accusation la plus grave : celle d'être « paradoxale ».

Comme la nouvelle période de haute conjoncture dans laquelle nous entrons va poser à nouveau, dans un avenir assez proche, la question d'une nouvelle crise, et que nous aurons donc à reparler de la cause des crises, je voudrais par avance me mettre humblement sous le couvert d'une nouvelle autorité. Non plus, cette fois, celle de Marx, mais celle d'un bourgeois, d'un « très grand bourgeois » : l'oracle de la bourgeoisie britannique.

Cet oracle est M. Mac Kenna, président de la Midland Bank. Ce monsieur, ancien Chancelier de l'Echiquier, jouit auprès du capitalisme mondial d'une autorité hors pair, due non seulement à ses fonctions de président de la plus grosse des Big Five (les cinq grandes banques de la Cité de Londres), mais à son prestige personnel. Ses oracles sont recueillis et commentés non seulement par toute la presse britannique, mais par tous les journaux grands-bourgeois du monde entier.

Or, que vient de dire Mac Kenna dans son discours à l'assemblée générale de sa banque, le 26 janvier dernier ?

Examinant la question que commencent à se poser avec angoisse les capitalismes anglais et américains, celle de savoir si la forte prospérité dont ils commencent à jouir ne va pas sombrer immédiatement dans une nouvelle crise, Mac Kenna expose que les raisons pour lesquelles on pourrait craindre que la prospérité actuelle ne se maintienne pas sont de trois ordres : « *Le manque de main-d'œuvre*, une spéculation excessive et un déficit possible de la balance des comptes » (1). De ces trois maux, « le manque de main-d'œuvre est sans aucun doute le plus proche ». Et, après avoir indiqué qu'il y a dès maintenant dans certaines industries britanniques, telle celle des constructions navales, « un manque caractérisé d'ouvriers qualifiés », le président de la Midland Bank ajoute — ce qui est aussi notre avis — que le manque de main-d'œuvre est une menace relativement proche, mais que pour le moment il n'a pas encore atteint un degré tel qu'il annonce une crise. Cependant il faudra, dit toujours Mac Kenna, n'investir de nouveaux capitaux dans l'industrie qu'avec « une grande prudence », à cause de la menace de manque de main-d'œuvre. Autrement dit : l'accumulation du capital va se trouver arrêtée.

(1) Ce discours a été publié *in extenso* dans le *Times* du 27 janvier.

Ainsi, tout en ne cherchant nullement à établir une théorie des crises — en bon financier et en bon Anglais, ce banquier se garde bien d'établir quelque théorie que ce soit — mais simplement en examinant les problèmes précis que pose à l'économie britannique l'actuelle phase de prospérité, la plus haute « autorité » capitaliste et financière du moment présent reconnaît explicitement l'influence du manque de main-d'œuvre sur le déclenchement des crises.

Bien entendu, en ce qui me concerne, l' « autorité » de M. Mac Kenna est nulle; d'autre part, ce qu'il dit ne prouve en aucune manière l'exactitude de la théorie que j'ai esquissée; elle prouve seulement qu'elle n'est pas si « paradoxale » que cela ! Et comme l'expérience montre, hélas ! qu'en vertu de ce « complexe d'infériorité » que dénonçait si justement Lemire dans un article récent, les classes dominées n'acceptent, en règle générale, que les idées qui leur parviennent avec l'estampille des classes dominantes, j'ai cru bon, dans un but strictement personnel et dont je m'excuse, de citer une « autorité » bourgeoise. Peut-être que grâce à elle on voudra, la prochaine fois, ne plus considérer l'opinion que la crise est due au manque de main-d'œuvre, comme une fantaisie d'original, désireux tout juste d'épater le lecteur.

En tout cas, on voudra bien noter que, dès janvier 1937, le capitalisme anglais est inquiet du manque de main-d'œuvre, et propose, pour cette raison, de limiter les installations industrielles nouvelles.

R. Louzon.

A propos de la dévaluation (1)

La propriété est impossible parce que sa puissance d'accumulation est infinie et qu'elle ne s'exerce que sur des quantités finies

Si des hommes, constitués en égalité, accordaient à l'un d'eux le droit exclusif de propriété et que ce propriétaire unique plaçât sur l'humanité, à intérêts composés, une somme de 100 francs, remboursable à ses descendants à leur vingt-quatrième génération, au bout de six cents ans cette somme de 100 francs, placée à 5 pour cent, s'élèverait à 107.854.010.777.600 francs, somme égale à 2.696 fois et un tiers le capital de la France, en supposant ce capital de 40 milliards. C'est plus de vingt fois ce que vaut le globe terrestre, meubles et immeubles.

D'après nos lois, un homme qui, sous le règne de Saint Louis, aurait emprunté la même somme de 100 francs et aurait refusé, lui et ses héritiers après lui, de la rendre, s'il était reconnu que lesdits héritiers ont tous été possesseurs de mauvaise foi et que la prescription a toujours été interrompue en temps utile, le dernier héritier pourrait être condamné à rendre ces 100 francs avec intérêts et intérêts des intérêts, ce qui, comme on vient de voir, ferait un remboursement de près de 108.000 milliards.

Tous les jours, on voit des fortunes dont la progression est incomparablement plus rapide : l'exemple précédent suppose le bénéfice égal au vingtième du capital; il n'est pas rare qu'il égale le dixième, le cinquième, la moitié du capital et le capital lui-même.

...Je ne pousserai pas plus loin ces calculs, que chacun peut varier à l'infini, et sur lesquels il serait puéril à moi d'insister, je demande seulement, lorsque des juges dans un procès au possessoire accordent des intérêts, d'après quelle règle ils les adjugent ? Et, reprenant la question de plus haut, je demande :

Le législateur, en introduisant dans la République le principe de propriété, en a-t-il pesé toutes les conséquences ? A-t-il connu la loi du possible ? S'il l'a connue, pourquoi le Code n'en parle-t-il pas, pourquoi cette latitude effrayante laissée au propriétaire dans l'accroissement de sa propriété et la pétition de ses intérêts, au juge, dans la reconnaissance et la fixation du domaine de propriété; à l'Etat, dans la puissance d'établir sans cesse de nouveaux impôts ? Hors de quelles limites le peuple a-t-il droit de refuser le budget, le fermier son fermage, l'industriel les intérêts de son capital ? Jusqu'à quel point l'oisif peut-il exploiter le travailleur ? Où commence le droit de spoliation, où finit-il ? Quand est-ce que le producteur peut dire au propriétaire : « Je ne te dois plus rien » ? Quand est-ce que la propriété est satisfaite ? Quand n'est-il plus permis de voler ?

Si le législateur a connu la loi du possible, et qu'il n'en ait tenu compte, que devient sa justice ? S'il ne l'a pas connue, que devient sa sagesse ? Inique ou imprévoyante, comment reconnaîtrions-nous son autorité ?

Si nos chartes et nos codes n'ont pour principe qu'une hypothèse absurde, qu'enseigne-t-on dans les écoles de droit ? Qu'est-ce qu'un arrêt de la Cour de Cassation ? Sur quoi délibèrent nos Chambres ? Qu'est-ce que *politique* ? Qu'appelons-nous *homme d'Etat* ? Que signifie *jurisprudence* ? N'est-ce pas *jurisignorance* que nous devrions dire ?

Si toutes nos institutions ont pour principe une erreur de calcul, ne s'ensuit-il pas que ces institutions sont autant de mensonges ? Et si l'édifice social tout entier est bâti sur cette impossibilité absolue de la propriété, n'est-il pas vrai que le gouvernement sous lequel nous vivons est une chimère, et la société actuelle une utopie ?

P.-J. Proudhon.

(1) La page de Proudhon que nous reproduisons ici indique magnifiquement la raison profonde pour laquelle il est indispensable de procéder périodiquement à des réductions de dettes au moyen d'inflations, de dévaluations, etc... : c'est que « la propriété est impossible ».
Cette page est extraite du fameux mémoire : « Qu'est-ce que la propriété ? », qui débutait par l'aphorisme célèbre : *La propriété, c'est le vol.*

PARMI NOS LETTRES

Que représente Franco ? Voici, sur la controverse Louzon-Emery, une lettre d'un vieux méditerranéen, qui est en même temps un vieil ami de la *R. P.* :

Une différence d'opinion importante s'est manifestée chez les « Rpéens » à propos de l'Espagne, Louzon prétendant que l'insurgé Franco n'a pratiquement personne avec lui dans le pays, Emery soutenant que le peuple est divisé, ses sympathies allant en quantités pratiquement égales aux fascistes et aux « républicains ».

Je crois pouvoir apporter dans cette querelle mon petit témoignage. Témoignage oculaire, opinion née de voyages répétés ces deux derniers mois... en la seule ville espagnole du monde qui ne soit soumise ni aux fascistes, ni aux antifascistes : Tanger. Tanger est une ville extrêmement intéressante. Tanger est vingt choses à la fois : confluent de deux mers et de deux continents, c'est une sorte de Constantinople, c'est la future très grande ville non seulement du Maroc mais de l'Afrique mineure, c'est un ilot international, un centre d'intrigues diplomatiques, un lieu de refuge pour capitaux, etc., etc... Mais parmi toutes les choses qu'est Tanger, la seule qui nous intéresse aujourd'hui c'est que c'est une ville espagnole — ou plus exactement il y a dans Tanger une Tanger espagnole, un vrai peuplement espagnol. En résumant ainsi la démographie de Tanger, je crois que l'on ne se tromperait pas beaucoup : c'est une ville marocaine et espagnole où l'on rencontre des étrangers divers. Sans se tromper, on peut dire qu'à Tanger ce qui est peuple et n'est pas marocain est espagnol. Et ces Espagnols ont conservé leur langue (qu'ils ont apprise aux Marocains), leur monnaie (presque toutes les transactions se font en pesetas) et leur mode de vie : criante, malpropre, chevaleresque et nocturne. Qu'on ne me chicane donc pas quand je dis qu'il y a dans Tanger une ville espagnole. C'est si vrai que c'est évident pour quiconque connaît la question autrement que par un atlas. Ainsi, la première fois que je suis allé en Espagne, dans l'Espagne géographique, des camarades m'ont demandé : « C'est la première fois que tu viens en Espagne ? » J'ai répondu : « Non, je connais Tanger. » Cette réponse, apparemment paradoxale, n'a soulevé aucune protestation.

Tanger est donc une ville espagnole et c'est une ville espagnole qui réalise, à l'heure actuelle, ce miracle que les gens n'y sont pas fusillés pour ce qu'ils pensent ou ne pensent pas. Elle n'est soumise à la dictature ni des blancs ni des rouges. Les gens y pensent ce qu'ils veulent. Ensuite, c'est sans doute la seule ville espagnole où les nouvelles ne soient pas distribuées de façon tendancieuse à la population. L'administration de la ville étant internationale, elle ne peut guère s'occuper que d'intérêts urbains, elle fiche totalement la paix aux gens pour ce qui est de leurs opinions politiques (mais non pour l'action directe syndicale !) et il n'existe aucune censure.

Eh bien, cette ville espagnole libre, cette ville espagnole réactive, je l'ai parcourue plusieurs fois depuis deux mois : je dois dire que j'ai été frappé par un fait : son adhésion totale, massive, sans exception à la cause antifasciste. Vous me demanderez comment j'ai pu le voir, ce fait, et si j'ai fait voter tous les Espagnols. Naturellement non et naturellement ce n'est là qu'une impression — mais une impression de bonne foi. Et ne croyez pas que ma vue a été faussée par des amis politiques : je n'ai vu aucun militant, je n'ai été au siège d'aucune organisation ; je vous apporte strictement l'opinion de l'homme de la rue qui entend parler d'autres hommes de la rue et du comptoir. C'est qu'il n'est pas difficile de se faire une opinion en pays espagnol ! L'Espagnol est extraordinairement causeur, il adore blaguer, ou plutôt exprimer les grands sentiments qui bouillent en son cœur de chevalier. A l'heure actuelle, ces grands sentiments sont à base politique et, que vous alliez acheter un journal, vous faire cirer (épatamment !) les bottes ou boire une anisette, on vous parle politique. Et toujours contre Franco ! Pas une seule fois, je dis pas une, je n'ai entendu dire du bien de ce personnage... Je vais déjeuner dans un petit resto prolétarien (étonnant de bon marché) que j'avais connu à mon précédent séjour, avant l'insurrection : j'arrive sur une magnifique Internationale *que la T.S.F. a prise à Valence. Je suis visiblement étranger; la patronne me demande si je suis « Front populaire ». Je n'ai pas le temps de répondre : un client présent s'en porte garant. Je regarde cet inconnu. Ah oui ! il vendait des journaux ce matin, je lui ai acheté* Democracia. *A ses yeux, je suis donc classé, sacré du Front populaire et digne d'être défendu en tous lieux. C'est naïf, c'est touchant, c'est bien d'un « caballero ».*

Autre source d'impression. Comme tous les peuples, mais plus encore peut-être, ce peuple avide d'exprimer sa foi politique ne l'exprime pas seulement des lèvres, il l'exprime aussi par la plume, ou plutôt par le charbon ou le pinceau, par l'inscription politique murale, les graffitti. *Abondance de ces oraisons jaculatoires. Mais toutes, toutes antifascistes. Soit pour le communisme, soit pour la C.N.T., soit tout simplement appelant la mort de Franco, mais pas une souhaitant le succès du personnage... Je dis pas une... mais il y a cependant doute au moins pour une : en grosses lettres « Arriba », puis un mot barré et « Los Moros » (les Maures). Est-ce qu'un pinceau fasciste avait écrit : « Arriba España » et l'antifasciste a transformé cela en appel à la conscience des Marocains ? Ou est-ce que l'antifasciste a tout fait lui-même et tâché d'indiquer par ce détour rigolo que Franco c'est bien plutôt les Maures que l'Espagne ? Je le répète, il y a doute.*

Voilà pour Tanger.

Une autre source d'impression peut être trouvée dans les réfugiés qui, fuyant la mort, abordent au Maroc français... Il ne serait pas honnête de dire qu'il n'y a parmi eux que des gouvernementaux. Non, il y a eu, surtout au début, des aristocrates partisans de Franco. Mais il y en a eu peu. L'immense majorité des réfugiés qui, dans des embarcations de fortune, arrivent à aborder les si dangereuses côtes marocaines, sont des gens qui fuient Franco et non pas seulement pour ne pas mourir, mais *pour aller combattre dans les rangs républicains. Ils ne font que traverser le Maroc pour aller à Oran s'embarquer pour Barcelone ou Valence. Rien d'analogue chez les quelques aristocrates réfugiés. J'ose l'affirmer, car on ne l'a jamais entendu dire et pensez, si le fait s'était produit, comme la presse française du Maroc l'aurait monté en épingle ! Les réfugiés républicains viennent de tous les points d'Espagne... et viennent même des Canaries. Dernièrement, un bateau a recueilli au large d'Agadir une embarcation où une demi-douzaine d'hommes mouraient de faim depuis des jours. Ils étaient partis des Canaries avec trois jours de vivres, neuf jours auparavant; leur but : les milices gouvernementales, via Maroc français.*

Voilà toutes sortes de petits signes qui ne sont pas bien importants, mais qui sont tirés de la vie. Ils permettent peut-être une plus juste représentation de la vie que les pointages... du scrutin de février 1936. *Juger de l'état des esprits en février* 1937 *par l'état des esprits en février* 1936, *cela me paraît vraiment une méthode très hasardeuse. Il s'est tout de même passé quelque chose le* 18 *juillet* 1936, *et depuis !*

Tout à fait d'accord avec Emery quand il dit que bonapartisme, hitlérisme et fascisme furent, ou sont, sous un certain aspect, des mouvements populaires et que la conscience de classe prolétarienne peut être sujette à éclipses malheureuses. Mais, justement, rien n'indique que ce soit le cas en Espagne ! Et tout indique que ce soit le contraire ! Malgré toute la confusion qu'auraient pu créer les généraux rebelles du fait de leur appartenance maçonnique, le peuple espagnol est allé « là où il devait être ».

RENAISSANCE
DU SYNDICALISME

LA QUINZAINE

Position conquise

Je ne suis pas allé au congrès de l'Union des Syndicats de la région parisienne. Je n'y suis pas allé parce que je savais, d'avance, ce qui allait se passer : déjà réalisée dans la pratique, la mainmise communiste sur la direction de l'Union devait y être confirmée, précisée et, même, accrue. L'Union des Syndicats se trouve désormais nantie d'une commission exécutive et d'un bureau où les hommes du Parti communiste disposent des deux tiers des sièges, Raynaud en devenant le secrétaire général.

Vous me direz que, précisément, il fallait aller au congrès pour tenter d'empêcher l'opération. A quoi je vous répondrai :

— Impossible ! Les jeux étaient faits, l'affaire était dans le sac dès l'instant que les anciens éléments confédérés de l'Union des Syndicats participaient au jeu des communistes. L'opération ne pouvait réussir qu'à la condition que Guiraud et ses amis l'acceptent. Ils l'ont acceptée. Tactique ? Erreur d'appréciation ? Cela mérite discussion. Ce qui ne souffre aucun débat, c'est le fait brutal : les hommes de Moscou sont maintenant les maîtres de l'Union.

Ils en sont devenus les maîtres après avoir volontiers abandonné le paragraphe de leur rapport qui visait à approuver les fusillades et les condamnations de Moscou. L'effort de nos amis s'est porté plus particulièrement sur ce point, effort méritoire s'il en fut, dans une assemblée dominée par l'esprit communiste et surchauffée par les campagnes abominables de l'Humanité. *Que, dans ce débat, pénible mais nécessaire, les anciens confédérés soient demeurés silencieux, c'était déjà plus qu'une indication. Il n'y a pas à dire, ils ont fait du chemin depuis* l'Atelier...

Hénaff concéda bien volontiers l'abandon du paragraphe incriminé. Il se rattrapa le lendemain à l'occasion du discours du délégué russe. Et surtout, lui et ses amis se rattrapèrent lors de l'élection de la commission administrative et du bureau. A ce moment, Largentier vint, au nom de la Chambre syndicale typographique, proposer le maintien de la parité : 15 membres ex-confédérés et 15 membres ex-unitaires. Cette proposition ne fut pas soutenue par les ex-confédérés du bureau de l'Union. Ni Guiraud, ni Lefèvre n'appuyèrent Largentier. Pourtant, s'ils l'avaient appuyé, s'ils s'étaient prononcés, eh bien ! il ne fait aucun doute que sa proposition eût été adoptée par le congrès.

Il faut, en effet, comprendre le jeu des communistes. Il consiste à ne rompre à aucun prix le bloc établi avec les anciens dirigeants confédérés. Maintenant qu'on possède des otages, un paravent, on ne peut s'en dessaisir, faute de quoi les véritables buts poursuivis apparaîtraient en pleine lumière. Si les otages, si le paravent s'étaient subitement senti un peu d'énergie, s'ils avaient, tout soudain, fait preuve d'un peu de volonté, eh bien ! c'est tout simple : les communistes se seraient inclinés.

C'est parce que je savais que les otages, que le paravent ne broncheraient pas, que je ne suis pas allé au congrès.

Les responsabilités sont, à mon avis, tout à fait claires. Les communistes ne sont devenus les maîtres de l'Union des Syndicats que grâce à l'attitude des anciens dirigeants de l'Union confédérée. Un point, c'est tout.

L'effort à faire

Sitôt connu le résultat du congrès, j'ai proposé à Monatte, à Finidori et à quelques autres camarades de lancer par la voie de la presse un appel en vue de faire revivre la Ligue Syndicaliste. Comme nous sommes tombés d'accord, le communiqué suivant fut aussitôt rédigé et envoyé aux journaux :

UN APPEL DE LA LIGUE SYNDICALISTE
POUR DÉFENDRE L'INDÉPENDANCE DES SYNDICATS

Devant les résultats du congrès de l'Union des Syndicats de la région parisienne, un certain nombre de militants des organisations ouvrières ont décidé de faire revivre la Ligue Syndicaliste, organisation se donnant pour tâche de défendre l'indépendance des syndicats à l'égard de tous les partis et de tous les gouvernements.

A l'heure où une mainmise extérieure se réalise sur l'Union des Syndicats de la région parisienne, la Ligue Syndicaliste organise le rassemblement de tous les militants conscients du danger.

Il nous a semblé que c'était la riposte nécessaire.

Il est temps, il est grand temps de se mettre en travers de la colonisation des syndicats poursuivie par des voies souterraines.

Les unes après les autres, les corporations parisiennes passent entre les mains des hommes de Staline. Il faut que les partisans de l'indépendance syndicale s'unissent pour mettre un terme à cette dangereuse situation.

Nous savons ce qu'il y a au bout de la tactique communiste. Nous savons qu'il s'agit d'entraîner la classe ouvrière dans l'union sacrée et dans la guerre pour le compte du gouvernement de Moscou. C'est dans la mesure où nos organisations garderont leur indépendance que ce plan diabolique échouera. Aussi faisons-nous appel à tous ceux qui, au-dessus des divergences d'école et de tactique, veulent conserver ou rétablir l'indépendance des Syndicats.

M. CHAMBELLAND.

Dans le bâtiment

Compte rendu non officiel d'une grande conférence réservée aux délégués d'entreprise et conseils syndicaux par les délégués du bâtiment retour d'U.R.S.S.

Heureux délégués, on nous gâte ! Notre fédération fait bien les choses... belles cartes d'invitation bleu horizon. Le vendredi 22 janvier, au Palais de la Mutualité, nous entendrons notre président, Marcel Brout, et notre secrétaire de la région fédérale, Robert Vonet. En plus, on passera un film soviétique : « La révolte des pêcheurs ».

Cette grande conférence, n'ayant pu avoir lieu le 22, fut remise au mardi 26.

Quatre cents auditeurs, au plus. La séance s'ou-

vre à 21 heures. Le camarade président de séance excuse notre président fédéral, Marcel Brout, retenu ailleurs. « Il doit suivre les cours sur les conventions collectives », me chuchote un voisin. Ensuite il donne la parole à Robert Vonet, qui nous dit :

« Camarades, en Russie, pays où l'on construit le socialisme sur la sixième partie du globe, j'ai reçu un accueil chaleureux. A Moscou, j'ai pu aller où bon me semblait, enquêter où il me plaisait. Il ne faut pas croire les bobards de ceux qui disent que les enquêteurs ne voient que ce qu'on veut bien leur laisser voir. C'est de la blague !...

« En Russie, il y a 6 à 7 millions d'ouvriers du bâtiment. Là-bas, le chômage n'existe pas. Il manque d'ouvriers, surtout des qualifiés. Ce qui se comprend, l'industrie du bâtiment étant peu développée sous le tsarisme; mais les cadres se forment et, bientôt, le personnel qualifié sera à la hauteur de sa tâche.

« A Moscou, on construit le Palais des Soviets : 450 mètres de hauteur. Oui, camarades, 450 mètres, c'est-à-dire 150 mètres plus haut que la Tour Eiffel. »

Et notre secrétaire régional, pour mieux se faire comprendre et éviter une erreur d'interprétation de la base, qui écoutait religieusement, se haussait sur la pointe des pieds et levait le bras bien haut, bien haut !...

« Dans ce palais, 30.000 ouvriers du bâtiment sont occupés. Dans son ensemble, le travail est rendu comme dans la région parisienne. En visitant ce chantier, j'ai eu l'occasion — ô, tout à fait amicalement — de faire une petite remarque au sujet des radiateurs qui étaient dehors, sous la pluie, et qui rouillaient. J'ai dit à l'ingénieur qu'en France on leur donnait une couche de peinture avant la pose et qu'ensuite on les rentrait dans les bâtiments. J'en fus remercié, et immédiatement les radiateurs furent abrités sous des bâches.

« A Moscou, il y a la bibliothèque Lénine, qui compte 12 millions de volumes. Elle a coûté 45 millions. C'est vous dire l'effort de nos camarades au point de vue culturel. On peut chercher en France une telle bibliothèque ! Je vous défie de la trouver.

« En Russie, l'enfance est choyée, adulée; partout des crèches, des jardins d'enfants ! La femme est débarrassée du souci d'élever sa progéniture. Dans chaque usine, il y a une garderie; la mère allaite son enfant à heure fixe, sur son temps de travail. A part quelques exceptions, on ne trouverait pas une pareille organisation en France. »

Et je pensais alors au livre de Guiboud-Ribaud : *Où va la Russie ?* préface de H. Barbusse. Page 72, on y lit :

« La mère n'est pas séparée de l'enfant, elle est seulement délivrée de la corvée matérielle; tout le travail de cœur, tout l'amour maternel restent intacts. Et le petit ne croît plus à l'aventure, comme chez nous, dans des taudis puants, sans air, en loques, jouant dans le ruisseau et y puisant des instincts de vaurien... »

Pas mal, cette appréciation sur nos gosses ! Que peuvent en penser nos camarades communistes ?

Et l'orateur de continuer :

« J'ai parcouru la Russie pendant un mois. J'ai visité des usines monstres, des chantiers énormes. Je me suis rendu compte de l'application de la méthode Stakhanov : ce n'est pas le travail comme certains l'ont dépeint ici. Les travailleurs, là-bas, savent très bien qu'ils construisent le socialisme et que cela vaut bien un petit effort. D'ailleurs, les salaires sont en continuelle augmentation : en 1935 de 20 %, en 1936 de 30 %. L'ouvrier gagne de 500 à 800 roubles par mois; son repas coûte de 1 rouble à 1 rouble 50 kopecks. Avec ce qui lui reste, il a de la marge et peut s'acheter des vêtements, des chaussures, s'offrir des plaisirs. Ce n'est pas en France, où il y a 400.000 chômeurs, que les ouvriers peuvent vivre dans une telle aisance et sans souci du lendemain.

« J'ai vu défiler l'armée rouge, les tanks, l'aviation, les parachutistes. Ah ! camarades, c'est impressionnant, je vous le jure. Quel dévouement, quelle abnégation chez nos frères de l'armée rouge ! Ils sont prêts à sacrifier leur vie pour défendre leur patrie socialiste. Que les impérialistes nippons ou hitlériens ne s'y hasardent pas, ils trouveraient à qui causer.

« Et tous d'une simplicité ! Tenez, en notre honneur, il y avait fête. J'ai dansé avec des jeunes filles parachutistes. Elles m'ont même invité à rester un mois parmi elles. A regret, j'ai dû refuser; mon travail à la région fédérale me rappelait ici... »

Après ce discours où il ne fut pas dit un seul mot sur le syndicalisme en U.R.S.S., le conférencier céda la place, non au film « La révolte des pêcheurs », mais à une autre « marionnette ». Nous avons vu le capitalisme tirant toutes les ficelles des puissants du jour : police, armée, magistrature, clergé, etc., puis le vote de la nouvelle Constitution soviétique. Quand le « bien-aimé » Staline apparut sur l'écran, il y eut bien quelques maigres applaudissements dans la salle, vite éteints d'ailleurs... l'emballement n'y était pas.

Cette grande conférence, que l'on peut qualifier « politique » et non « économique », fut organisée par la Fédération du Bâtiment et la région fédérale. A la base, nous ignorions que nos responsables étaient en délégation en U.R.S.S. Nous le saurons, sans doute, au prochain compte rendu financier fédéral et régional, si toutefois on nous permet un droit de regard. Il me semble qu'un tel voyage coûte quelques gros sous : la salle de la Mutualité, 5.000 francs, m'a-t-on dit; les cartes d'invitation bleu horizon, etc., cela doit faire une assez forte somme.

En admettant même que nos organismes centraux n'aient pas décaissé un seul kopeck pour cette affaire, on aurait dû, à mon sens, en bonne démocratie syndicale, discuter à la base de l'opportunité de ce voyage. Cela ne se fait plus.

C'est le fait du prince.

Est-ce cela que l'on appelle éducation syndicale ?

Nous prend-on pour des petits garçons ?

On le penserait quand on voit que depuis le congrès de la Fédération du Bâtiment, en août dernier, aucun compte rendu du congrès ni d'activité fédérale n'a été fait à la base; que le journal fédéral, *le Travailleur du Bâtiment*, qui doit paraître mensuellement, n'a paru qu'une fois, le 10 novembre; le deuxième est toujours attendu.

Il est sans doute intéressant de voyager en U.R.S.S., de louer un théâtre national pour y voir jouer *Carmen*, d'organiser chorale et harmonie, jeux de boules, etc., mais qu'est-ce que tout cela peut bien avoir à faire avec l'éducation syndicale et révolutionnaire des masses qui sont venues à l'organisation depuis juin dernier ?

Va-t-on continuer ce travail de déviation ou se mettre sérieusement à la besogne d'éducation, nécessaire, indispensable pour les fins de transformation sociale, aboutissement logique du syndicalisme ?

Que nos responsables y songent.

G. DUCHÊNE.

Le Congrès de l'Union des Syndicats de la Région Parisienne

C'est le premier congrès de notre Union depuis qu'elle possède un million de membres. Sur la masse de délégués — 800 environ, je crois — qui remplissaient la salle Huyghens, beaucoup sont nouveaux venus dans la C.G.T. unifiée; les militants de l'ancienne C.G.T. et de l'ancienne C.G.T.U., réunis, formaient sans doute la minorité. Qu'apporte la présence de tant de camarades plus ou moins ignorants des polémiques passées, amenés au syndicalisme par la grande vague de fond du mois de juin ? C'est difficile à dire. Ils n'interviennent guère, ils ne manifestent guère leur pensée. Leur présence amortit certainement les heurts; elle rappelle les uns et les autres au souci de maintenir l'unité. Ils écoutent attentivement les interventions sérieuses se rapportant à l'organisation syndicale; ils suivent docilement les mouvements de séance, les cérémonies absurdes. Rien n'est encore décidé, en somme, quand au chemin où s'engage la nouvelle C.G.T. On peut encore beaucoup espérer et beaucoup craindre. On peut surtout tenter encore de donner raison à l'espoir et tort à la crainte.

Si on essaye de résumer l'impression laissée par ce congrès, on est tenté d'abord de dire : c'était un congrès de la C.G.T.U. Pourquoi ? Non pas tant à cause des débats eux-mêmes, mais parce qu'on a retrouvé pendant certaines heures cette atmosphère, si connue de quelques-uns d'entre nous, qui participe à la fois du meeting et de la cérémonie religieuse. Les camarades qui n'avaient jamais quitté la « vieille maison » étaient tout désorientés. Ils voyaient avec étonnement ces mouvements de foule rituels pour se lever, dresser le poing, chanter l'*Internationale* et se rasseoir avant et après chaque audition de délégué étranger; ces interventions étrangères à l'action syndicale, comme celle d'un membre de l'organisation sportive travailliste; cette minute de silence en l'honneur des morts de février 1934, passée debout, le poing tendu. Ils ne reconnaissaient plus leur C.G.T., ils se demandaient où ils étaient. En revanche, ceux qui avaient passé par la C.G.T.U. ne trouvaient là que du connu, du trop connu. Ils reconnaissaient aussi cette claque organisée, ce chahut prémédité devant certaines interventions, tout l'art de la mise en scène importé de Moscou.

Et pourtant non, ce n'était pas, au fond, un congrès de la C.G.T.U. On n'a pas passé les trois jours du congrès en chants rituels de l'*Internationale*. On s'est occupé des questions syndicales mises à l'ordre du jour. On a pu dire et faire entendre — non sans chahut, non sans interruptions, bien sûr — des paroles qui, à la C.G.T.U., auraient presque fait massacrer leur auteur. On a pu se faire écouter en en prononçant d'autres, moins scandaleuses, mais qui devaient déplaire. On a pu — quelques-uns ont pu — s'abstenir de participer aux manifestations rituelles sans même être menacé de se faire casser la figure. Sans doute, ces remarques paraîtront étranges à ceux qui n'auront pas connu la C.G.T.U. des derniers temps. Les autres se rappelaient que dans cette même salle, il y a trois ans, un militant du bâtiment avait gentiment promis du plomb dans la peau à un minoritaire qui commettait le crime de ne pas lever le poing en chantant l'*Internationale*.

Sur quoi pouvaient porter les débats du congrès ? Normalement, ils auraient pu porter sur beaucoup de points : la critique de la tactique syndicale après juin, l'arbitrage obligatoire, la préparation des nouvelles conventions collectives à élaborer l'été prochain, les nouveaux statuts de l'Union, les élections. Quelques-uns de ces points n'ont pas été abordés et, en revanche, un débat extra-syndical a dominé la deuxième journée du congrès, à cause de deux paragraphes purement communistes que le bureau de l'Union avait jugé utile d'insérer dans le rapport sur les tâches (encore une terminologie nettement C.G.T.U. !).

Il n'y a pour ainsi dire pas eu de discussion sur l'activité passée de l'Union. Il n'y en a pas eu parce que, apparemment, tout le monde était d'accord. Aucune avant-garde ne s'est détachée pour reprocher à l'organisation syndicale de ne pas avoir fait la révolution en juin 1936 ou d'avoir, dans la suite, freiné le mouvement ouvrier. Il apparaît que tous les militants sont d'accord pour désirer simplement la consolidation et l'élargissement des réformes acquises. Faut-il en conclure qu'ils ont perdu le contact avec la base ? Je crois plutôt que dans l'ensemble la masse ouvrière désire simplement des réformes.

La question du régime des entreprises industrielles, celle des modifications à apporter en juillet aux conventions collectives en vertu des expériences acquises, le problème si urgent, si brûlant du contrôle ouvrier, rien de tout cela n'a été traité. Le rapport sur les tâches, rédigé, dit-on, par Hénaff, document remarquablement vide, négligeait tous ces points.

Il ne pouvait, du moins, passer sous silence l'arbitrage obligatoire; il l'admettait avec des réserves auxquelles on ne pourrait qu'applaudir si elles ne risquaient de servir de prétexte, le cas échéant, à des manœuvres de chantage politique. L'arbitrage obligatoire a été peu discuté. C'est un point sur lequel on n'aime guère s'exprimer, à la C.G.T., depuis les syndicats jusqu'au C.C.N., soit dans un sens, soit dans l'autre.

Le passage névralgique du rapport sur les tâches, c'était, on le sait, celui qui concernait l'U.R.S.S. Somme toute, ce congrès d'une Union où les tendances n'existent plus, a été dominé par la lutte entre ces tendances inexistantes, et cette lutte a eu deux aspects : la discussion sur l'U.R.S.S. et les élections. Disons-le tout de suite, les nôtres ont été vainqueurs dans cette discussion, vaincus dans les élections. C'est beaucoup plus qu'aucun de nous n'espérait. Le résultat de la discussion sur l'U.R.S.S. a montré ce que peut faire une toute petite poignée — en l'espèce Guigui et nos camarades de la *R.P.* — quand elle a raison et qu'elle n'a pas peur.

On sait que le bureau de l'Union avait eu l'audace d'insérer dans le rapport sur les tâches une phrase constatant que l' « avant-garde du fascisme » était « liquidée » en U.R.S.S. et une autre affirmant que la nouvelle constitution soviétique est « la plus démocratique du monde ». On peut arriver à supporter beaucoup d'ignominie, mais la première de ces formules, arrivant par-dessus la sanglante comédie de Moscou, dépassait quelque peu la mesure. Comment ces lignes avaient-elles pu s'insérer dans le rapport d'une Union organisée, il y a un an, sur la base de la parité ? Ce fait permet de mesurer la profondeur du mal dont souffrent nos organisations syndicales. Au bureau de l'Union, Lefèvre a tenté courageusement, mais inutilement de réagir. On en est arrivé à une telle situation qu'on s'étonne et qu'on se réjouit de trouver au bureau d'une grande organisation syndicale un camarade qui conserve un minimum de courage civique. A la commission exécutive, ce passage du rapport a, paraît-il — soit négligence, soit passivité — passé sans discussion.

Il n'est pas utile, pour les lecteurs de la *R.P.*, de reproduire avec beaucoup de détails l'argumentation présentée au congrès par nos camarades. L'attaque a été bien menée. Hagnauer l'a ouverte en regrettant que l'insertion de telles formules dans le rapport de l'Union permette de discuter le fond d'un débat étranger aux préoccupations syndicales; Fronty, après lui, demanda la disjonction. Tous deux furent écoutés. Après quoi, pour montrer à notre Guépéou qu'elle avait vraiment intérêt à éviter la discussion du fond, on se mit en devoir de l'aborder. Delsol vint expliquer quelle espèce toute particulière de démocratie existait en Russie, avec le monopole politique assuré à un seul parti et l'interdiction de toute opposition. S'appuyant sur la brochure d'Yvon, il fit un tableau suggestif des

conditions de vie en U.R.S.S. Il fut fortement chahuté. Charbit, armé des citations de l'*Humanité*, développa le dilemme suivant : ou les accusations du dernier procès sont exactes, et dans ce cas on est en présence d'un régime dont tous les fondateurs — sauf un — ont trahi, d'une série de scandales indiquant une pourriture à quoi rien ne peut se comparer dans les Etats capitalistes. Ou elles sont fausses, et ce procès témoigne d'une oppression à quoi rien ne se compare dans l'histoire ou l'actualité. On le chahuta aussi, bien entendu. On lui cria : « Au Mexique ! ». Un cri qu'on aura encore l'occasion d'entendre, probablement. On pourra répondre, comme il a répondu, que le Mexique a aidé l'Espagne avant l'U.R.S.S.

Guigui fit une intervention très bonne, très écoutée, sur le même thème qu'Hagnauer. Il fit comprendre qu'on rendrait le plus grand service possible aux ennemis du mouvement syndical en lui accolant une étiquette politique. Il fit appel aux sentiments d'unité. Il fit sûrement impression sur la partie neuve et fraîche du congrès, très accessible à ce genre de considérations. Il fallait finir sur un appel à l'unité, pour ne pas apparaître comme des diviseurs. Mais cette intervention n'a eu de portée que grâce à celles qui l'avaient précédée. Cette petite victoire doit servir de leçon. Elle montre qu'on peut faire reculer les représentants de la Guépéou dans nos organisations, même là où ils semblent avoir une grosse majorité. Il faut seulement faire preuve tour à tour de beaucoup d'énergie et de beaucoup de mesure, d'une grande force et d'une grande maîtrise de soi.

Car il y a eu victoire. Frachon — qui a surveillé presque tout le congrès et jetait des regards sombres sur les îlots de dissidents — a fait un discours très habile, qui a fait une grosse impression sur la masse des nouveaux venus naïfs. Il a exalté l'unité; il a proposé, sans rire, comme exemple et comme modèle, l'atmosphère de collaboration, de fraternité et de confiance qui existe, paraît-il, au bureau confédéral. Guigui en a profité pour présenter de nouveau sa proposition de disjonction. Hénaff a finalement accepté la disjonction, les rapports ont été votés à l'unanimité au milieu d'applaudissements chaleureux. Cette joie était sincère; la masse des délégués voulait l'unanimité; l'attachement à l'unité syndicale est, heureusement, aussi fort qu'au premier jour.

Hénaff a laissé échapper au cours de cette intervention quelques mots bien suggestifs. Il a dit qu'il fallait laisser les Russes se débrouiller avec leurs traîtres et s'occuper principalement de ceux qui, ici, voudraient faire la même besogne. Etant donné ce qu'on appelle *traître* dans le vocabulaire spécial d'aujourd'hui, cela nous promet de beaux jours. Je crois que nous ferons bien en nous abstenant, à tout hasard, de nous promener au bois de Boulogne.

Cette victoire, on l'a payée cher le jour suivant. On l'a payée par l'audition de la délégation soviétique. Impossible de décrire la brutalité, la bassesse avec laquelle le délégué russe s'est exprimé, pendant de longues minutes, concernant la dernière fournée de fusillés. La claque a fonctionné. Les nôtres se sont tus, ils n'ont réagi ni sur le moment, ni après coup. Ils étaient dispersés dans toute la salle; on n'avait pas pris contact; on était paralysé par la colère et le dégoût. Cette apologie du meurtre a été saluée par une *Internationale* chantée debout, comme il se doit. Quelques-uns sont restés assis; quelques autres se sont levés à contre-cœur, avec fureur et honte. La masse des délégués a mis peu de conviction dans cette cérémonie. On sentait que, malgré tout, quelque chose ne passait pas. On n'est quand même pas fier de chanter l'*Internationale* pour applaudir à des condamnations à mort. A-t-on jamais rien vu de semblable ? Supposons un instant que les fusillés aient été des agents de la Gestapo. En Espagne aussi on fusille des fascistes; on ne blâme généralement pas de telles opérations de police, mais qui songerait à venir nous les faire acclamer ? Le mouvement ouvrier n'est pas fait pour hurler à la mort; il y a dans la glorification d'une condamnation à mort quelque chose qui répugne profondément à la conscience ouvrière.

Les élections ont consacré la mainmise du parti communiste sur l'Union. C'était prévu. Cette mainmise a été plutôt moins forte qu'on ne s'y attendait. La fameuse liste du syndicat des Hôtels, comportant moins d'un quart d'ex-confédérés, n'a pas été retenue. Le bureau a proposé une liste contenant tous les membres de l'ancienne commission exécutive, présentés par des syndicats, ce qui nous permet de conserver des camarades comme Boville, Froideval, Hagnauer. La liste a été judicieusement complétée de manière à donner treize ex-confédérés et vingt-deux ex-unitaires. Le syndicat des Typos, s'appuyant sur une circulaire du bureau confédéral, est venu demander la parité; cette demande a heurté le sincère sentiment d'unité qui régnait dans la salle, on a répondu : « Il n'y a plus d'ex-unitaires ni d'ex-confédérés ». Il est, en effet, bien clair que, du moment qu'il n'y a plus de tendances, il n'y a pas lieu d'empêcher une tendance d'écraser l'autre.

L'opération a été facilitée par l'heure tardive. Cette heure tardive n'était pas due au hasard. Au cours de l'après-midi, Guiraud était venu proposer d'interrompre le débat sur les statuts pour procéder aux élections. Après quoi Hénaff, comme s'il n'avait rien entendu, est venu poursuivre le débat sur les statuts, débat qu'on a savamment traîné en longueur. Tout le monde a paru trouver tout naturel de voir traiter avec un tel sans-gêne un vieux militant comme Guiraud. Tout le monde, à commencer par le président de séance, un ex-confédéré qui semblait avoir à cœur de favoriser les manœuvres communistes. C'est là un incident minime, mais bien significatif d'une certaine atmosphère.

Les modifications aux statuts ne semblaient pas devoir poser la question de tendance. Ce million de membres, dont on est légitimement fier, posait avec acuité le problème de l'organisation. Les militants n'ont pas tous été très satisfaits par la solution du bureau, à savoir la représentation à deux degrés par le moyen des comités industriels groupant les syndicats d'une même industrie. Mais personne n'a trouvé mieux. Lefèvre a fait sur la question des statuts un excellent rapport, admirablement clair et net. Mais il a accepté et fait voter en cours de séance deux modifications graves au projet primitif. La première consacre la domination des gros syndicats; mesure qui se défend, mais qui, étant donné l'insuffisance de la démocratie dans les syndicats, signifiera en fait la mainmise sur l'Union de quelques directions syndicales comme par hasard communistes. La deuxième mesure est très grave, et on comprend mal comment un militant aussi averti que Lefèvre a pu la laisser passer. Elle concerne les cotisations des chômeurs. On a remplacé le procédé ingénieux adopté l'an dernier sur la suggestion de Cancouët par le système du timbre-chômeur à cinq sous, système qui a fait ses preuves à la C.G.T.U. Il permet à un syndicat de gonfler ses effectifs d'une manière fictive en distribuant gratuitement des timbres qu'il achète au rabais. L'expérience de la C.G.T.U. nous permet de nous attendre à de belles choses dans ce domaine.

Que conclure de ce congrès ? D'abord que la C. G. T. est en danger. Nous n'avons pas oublié l'expérience de la C. G. T. U., nous savons comment l'organisation syndicale peut fondre quand elle est aux mains du parti communiste. Certes, notre C. G. T. actuelle, avec ses fameux cinq millions, est un gros morceau; mais précisément si, après la vague d'espérance qui a soulevé le prolétariat, il y a un jour chute verticale des effectifs, déception, dégoût, on peut craindre le pire : la mort de notre mouvement syndical, le fascisme. Il est hors de doute qu'une C.G.T. soumise au parti communiste serait un simple appendice de l'Etat russe, un instrument de chantage vis-à-vis du gouvernement; que les grèves seraient déclenchées ou empêchées sans aucun égard aux intérêts des travailleurs; que la C. G. T. deviendrait alors dans le pays le principal facteur d'union sacrée, de chauvinisme, de guerre. Dès maintenant, tout cela commence à être vrai.

S. Weil.



JOURNAUX • LIVRES, REVUES

JEAN BERNIER

La Révolution espagnole et l'impérialisme

Cahiers libertaires, 9, rue de Bondy
Paris-10e (1 franc)

La brochure, dans laquelle viennent d'être rassemblés les articles que Bernier a publiés dans le *Libertaire* sur la question espagnole, comprend deux parties.

Une première partie renferme un exposé de la situation des divers impérialismes à l'égard des événements d'Espagne.

Cette première partie est vraiment excellente. Elle contient des vérités évidentes mais fondamentales sur lesquelles on ne saurait jamais trop appuyer. Deux vérités surtout qui sont :

D'une part, la politique européenne est, depuis dix-huit ans, dominée par « *la grande querelle des loups gras et des loups maigres* » : la querelle des loups que le traité de Versailles et ses congénères ont maintenus ou rendus gras, et de ceux que ces traités ont fait maigres.

D'autre part, toute la politique russe, et par suite celle de l'Internationale dite Communiste, est dominée par « *le duel germano-russe* » : la vieille lutte des germains et des slaves pour l'occupation de ces vastes régions du Centre européen qu'arrosent l'Oder, la Vistule, le Danube et le Dnieper.

Quelle que soit, à tel ou tel moment, l'attitude de l'impérialisme stalinien, qu'il fasse risette aux hommes qui sont au pouvoir en France ou qu'il leur montre les dents, qu'il soit le premier à se rallier à la politique dite de « *non-intervention* » ou qu'il la dénonce; il est, en toutes circonstances, guidé par un seul objectif : s'assurer l'appui de la France et de son cortège pour la guerre contre l'Allemagne.

« *Ce n'est pas — dit Bernier — parce que le prolétariat espagnol se bat contre ses exploiteurs que la Russie lui apporte à présent l'aide qu'elle lui refusa cet été et qui eût été sans doute décisive; c'est parce qu'elle pense que cette intervention la met à même de dissiper le cauchemar d'un rapprochement franco-germano-italien, effectué sous l'égide de l'Angleterre.* »

Tout à fait juste !

•

En revanche, je ne saurais m'exprimer pareillement sur la seconde partie de la brochure.

Cette seconde partie contient l'appréciation de l'auteur sur la politique du gouvernement français à l'égard de la République espagnole. La politique par laquelle Blum et Cie sont intervenus dans les affaires d'Espagne en empêchant le gouvernement espagnol de se procurer les armes nécessaires à sa défense est jugée par lui excellente, et il s'oppose à toute « reconsidération » de cette politique.

C'est une opinion, et qui peut se défendre, mais, en tout cas, pas par les arguments que Bernier apporte !

Bernier estime qu'on doit ne pas combattre la politique de Blum parce que c'est une politique bourgeoise, et que le gouvernement Blum étant un gouvernement bourgeois ne peut faire qu'une politique bourgeoise.

Ainsi, défense de combattre une politique bourgeoise ! Il suffit qu'elle soit bourgeoise pour qu'elle soit sacrée ! Non, mais vraiment !

Au fait, est ce que les gouvernements précédents n'étaient pas eux aussi des gouvernements bourgeois faisant une politique bourgeoise, et Bernier ne les a-t-il pas combattus, eux et leur politique ? Et ne continuera-t-il pas à les combattre le jour où ils reviendront au pouvoir ?

Alors ?

Nous avions toujours cru, pour notre part, que plus une politique était bourgeoise et plus elle devait être combattue. C'était, paraît-il, une erreur : plus une politique est bourgeoise, et moins on doit agir pour qu'elle soit modifiée !!! (1).

La seconde raison pour laquelle, d'après Bernier, on ne doit pas demander la « reconsidération » de la politique d'intervention — raison qui n'est d'ailleurs qu'un aspect de la précédente — est celle-ci : c'est à « *l'action directe* » du prolétariat français, et à elle seule, qu'on doit faire appel.

C'est vraiment curieux, soit dit en passant, comme l' « action directe » a fait de nombreux adeptes depuis les événements d'Espagne. Des tas de gens qui n'avaient jamais songé jusqu'ici à préconiser l'action directe, qui n'en avaient jamais prononcé le nom si ce n'est pour le honnir, s'en sont tout à coup révélé de farouches partisans. Les mânes de Griffuelhes et de Pouget doivent en tressaillir d'aise. Seulement, si on voulait bien consulter les écrits des fondateurs de l'action directe, ou, mieux encore, réfléchir une demi-minute, on verrait que l'action directe se heurte à l'intervention de l'Etat, et qu'elle doit donc, nécessairement, se doubler d'une action contre l'Etat.

L'action directe c'est la lutte directe des travailleurs contre le patron : c'est la grève, c'est l'occupation d'usines. Mais si l'Etat fait protéger les jaunes par ses gendarmes, cherche à faire évacuer les usines par la violence ou la ruse, il faut bien alors lutter contre l'Etat. Qui serait assez fou pour approuver l'Etat, au nom de l'action directe ! d'envoyer ses gendarmes ou ses gardes mobiles protéger les hommes ou les locaux du patron ?

C'est pourtant ce que Bernier propose !

Selon lui, le prolétariat français doit apporter directement son aide au prolétariat espagnol en lui fournissant armes et munitions, mais il doit en même temps approuver le gouvernement d'avoir pris les mesures destinées à l'empêcher de faire ces fournitures (2).

J'avoue que j'ai beau chercher, je ne comprends pas.

A moins cependant que Bernier ne considère l'action directe comme un sport, pour lequel il faut multiplier les difficultés afin d'en rendre les exploits plus méritoires ? Mais alors, vite ! que Ber-

---

(1) Incidemment, Bernier déclare que « *toute guerre implique l'union sacrée* ». Qu'il veuille donc bien jeter les yeux autour de lui. C'est autour de la politique Blum-Delbos que se réalise, dès maintenant, l'union sacrée, puisqu'à peu près tout le monde, depuis Louis Marin jusqu'à Bernier, approuve cette politique. Au contraire, si, — ce que je ne crois pas — une politique de réelle non-intervention, c'est-à-dire une politique d'application du droit international, avait amené la guerre, toute la bourgeoisie française se serait dressée contre elle puisqu'elle aurait été faite en faveur de ceux qu'elle combat, contre ceux qu'elle soutient. Pour faire la guerre, il aurait donc d'abord fallu écraser la bourgeoisie française. Ainsi, loin que toute guerre faite « sous prétexte de défendre la révolution espagnole » implique l'union sacrée, toute guerre faite pour la défense de la révolution espagnole *implique la Révolution.*

(2) Il est vrai que pour Bernier, et conformément à une opinion qu'on essaye de rendre courante, les mesures gouvernementales prises pour réaliser le blocus sont des mesures pour rire, qu'il est très facile de tourner. Ainsi, si la C.G.T. réunissait 75 ou 150 millions pour aider l'Espagne, il lui serait très facile de les « *convertir en matériel de guerre* » qu' « *elle ne sera pas en peine de faire passer au delà des Pyrénées.* » Sur le papier c'est en effet très facile; dans la réalité ça l'est moins. Le camarade Bernier ferait bien de se renseigner auprès des acheteurs de la C.N.T. pour savoir s'il leur est si facile d'acheter du matériel, et les nombreux camarades qui sont ou ont été sous les verrous pour avoir tenté de fabriquer ou faire passer des quantités de matériel infimes par rapport à ce qu'on propose, ne jugent sans doute pas que cela peut se faire « sans peine ».

nier demande à Blum de « reconsidérer » sa politique en ajoutant de nouvelles entraves à celles existant déjà !

Quand serons-nous assez grands pour oser regarder sincèrement au fond de nous-même, au lieu de nous abuser et d'essayer d'abuser les autres par de pareils sophismes ?

R. Louzon.

◇◆◇

Ci-après, sur la même brochure, le point de vue de Nicolas :

En s'efforçant de voir clair dans les événements d'Espagne, les ouvriers actifs sont souvent trop dominés par le souci de sufvre et de comprendre les péripéties de la lutte de classes se passant à l'intérieur de ce pays. La brochure de Jean Bernier les rappelle froidement à la réalité, montrant la prédominance qu'acquièrent de plus en plus dans ces événements les heurts entre impérialismes extérieurs. Impitoyablement, appuyant constamment son argumentation serrée de constatations de faits, l'auteur annihile la légende d'une soi-disant lutte entre démocratie et fascisme.

Il s'agit d'une bataille entre impérialismes : ceux d'Italie et d'Allemagne, alléchés d'abord par le marché espagnol et les ressources naturelles du Maroc, agissent pendant le premier temps par intervention clandestine. En face d'eux, les impérialismes anglais et français se sentent tiraillés par des intérêts contradictoires : ils voudraient bien garder le gouvernement démocratique au pouvoir parce que celui-ci protège des usines, mines et concessions que les requins d'en face, hitlériens et mussoliniens, voudraient conquérir. Mais, d'autre part, ils craignent que la résistance antifasciste se transforme en révolution libertaire. Enfin, militairement, ils ne se sentent plus en sécurité; si Franco venait à triompher, qu'adviendrait-il de la Méditerranée et de la ligne des Pyrénées ?

Alors, les impérialistes français et anglais proposent l'accord de non-intervention; ils proposent en d'autres termes, à leurs concurrents d'Allemagne et d'Italie, de reconnaître que personne n'est encore prêt pour la guerre et de prolonger la trêve actuelle afin de compléter de part et d'autre les armements.

Le gouvernement russe, qui n'a pas de visées directes en Espagne, pendant la première période de juillet à octobre est avant tout soucieux de bien se cramponner à ses confrères de France et d'Angleterre. La part importante des anarchistes dans la résistance antifasciste inquiète les suiveurs de Staline. Celui-ci adhère d'abord au pacte de non-intervention.

Seulement, la préparation latente du grand conflit qui oriente actuellement toute la vie des peuples, du conflit germano-russo-nippon poursuivant son développement, se répercute rapidement sur les événements espagnols. Hitler et Mussolini usent de l'atout espagnol pour amener Eden et Blum à composition, c'est-à-dire à s'éloigner du gouvernement stalinien. Les dirigeants anglais hésitent, cherchant avant tout à gagner du temps pour parachever leurs armements. Le gouvernement russe, alarmé par bien des symptômes annonçant son isolement, se décide alors à accentuer son jeu, visant à provoquer la guerre entre les pays de l'Europe Occidentale pour être allégé au moins partiellement sur son front occidental. Il envoie en Espagne du matériel et des techniciens russes.

Les révolutionaires espagnols, terriblement infériorisés par suite du manque d'armes, acceptent avec joie ce secours; mais ils doivent subir en même temps la domination que le gouvernement russe introduit peu à peu en échange de son aide, d'ailleurs grassement payée en or.

Le danger essentiel, pourtant, pense avec raison Jean Bernier, n'est pas seulement la transformation de la lutte sociale en Espagne, « menacée d'un avortement *bureaucratique* ou petit-bourgeois » ; c'est surtout l'adhésion que le prolétariat d'Occident est tenté de donner, par suite de ce revirement de Staline, à la politique extérieure stalinienne; si les prolétaires français et anglais donnent tête baissée dans la mêlée, aveuglés par le mythe criminel leur faisant croire qu'ils défendent la démocratie contre le fascisme, un des derniers obstacles à la nouvelle guerre mondiale sera levé; les prolétaires eux-mêmes demanderont à faire la guerre.

Que faire, se demande Jean Bernier, pour ne pas en arriver là ? D'abord et avant tout, dans l'aide à accorder à la révolution espagnole, ne compter sur aucune collaboration gouvernementale en cette matière. Toute demande d'action du gouvernement Blum est un premier pas dans l'Union Sacrée, c'est-à-dire dans la participation volontaire à la guerre impérialiste. Agir soi-même donc, en prolétaires uniquement et contre son gouvernement.

Si, jusque-là, l'argumentation de Jean Bernier paraît inattaquable, il use à ce moment d'une formule qui pourrait entraîner l'adhésion morale des prolétaires français à une autre politique gouvernementale. Voici cette formule :

« La cause du communisme libertaire, la cause du socialisme révolutionnaire *exige une politique active de compromis impérialiste*, et, si celle-ci n'est plus possible, la localisation du conflit majeur qui menace le monde impérialiste : le conflit germano-russe. »

Cela reviendrait à appuyer le gouvernement Blum au cas où il se déciderait à un accord avec les impérialistes italiens et allemands, en demeurant neutre devant la curée des impéralismes japonais et allemand cherchant à dépecer un bon morceau dans l'Empire de Staline.

Ce serait là une solution égoïste, retardant de quelques années le déclenchement de la guerre en Occident, mais n'écartant pas définitivement celle-ci.

Examinant d'ailleurs les mesures immédiates à appliquer par le prolétariat français, Jean Bernier retrouve le terrain solide de la « troisième issue », celle où le prolétariat agit non seulement en dehors, mais surtout contre sa propre bourgeoisie et son propre gouvernement. Il apparaît clairement, à la lecture de cet ouvrage, que la seule et la vraie solution est que le prolétariat français, reprenant son élan de juin, renonçant à ses hésitations dues à la mystique du Front populaire, tente sa révolution, la révolution sociale ici en France, qui, vraisemblablement, aurait sa répercussion en Angleterre. Cela pourrait prévenir la guerre, mais cela se fera-t-il ? Qui le sait ? Par contre, c'est la seule solution vraie qui puisse être entrevue; si elle ne se réalise pas, malgré les énormes difficultés auxquelles elle se heurte, nous allons vivre l'anéantissement pour longtemps de tout espoir prolétarien.

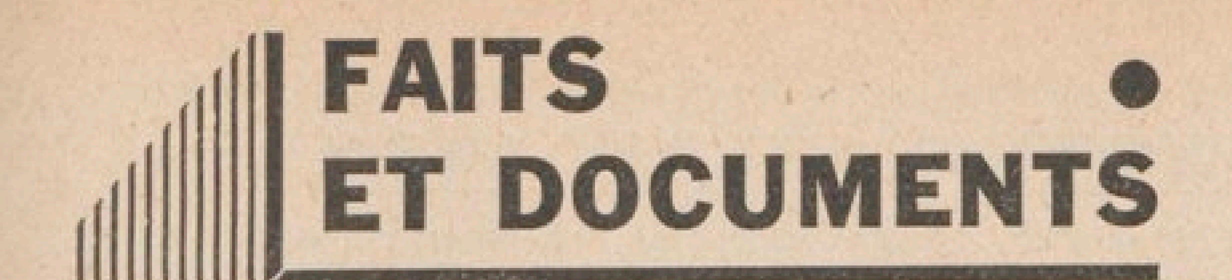
L. Nicolas.

AU TEMPS OU LES BOURGEOIS DISAIENT LA VÉRITÉ

« L'Etat est, en réalité, créé pour la défense des riches contre les pauvres, ou de ceux qui ont, sous une forme quelconque, une propriété, contre ceux qui n'en ont pas du tout. »

— Qui a dit cela ? Marx ? Proudhon ? Bakounine ?

— Non ! Adam Smith, fondateur de la science économique, et que tous nos bourgeois révèrent.



Dans le Parti socialiste *A titre documentaire nous donnons, ci-après, la motion que la Gauche Révolutionnaire du Parti socialiste a présentée, en vue du prochain Conseil national, dans diverses fédérations, et dont de simples extraits publiés par Marceau Pivert, dans un article paru dans la « Tribune libre du Parti » du* Populaire, *ont provoqué, outre la mauvaise humeur de quelques leaders du Parti* (Populaire *du 14 janvier : « Une besogne qu'il faudrait laisser à nos ennemis »), les ordres du jour ci-dessous adoptés le 13 janvier par la C. A. P. du P. S. qui ne dépareraient pas dans la collection de certains ordres du jour du Comité directeur du Parti communiste.*

TROIS ORDRES DU JOUR
DE LA C.A.P. DU PARTI SOCIALISTE

I

La C.A.P. appelle l'attention et la vigilance de la direction politique du *Populaire* sur le danger que pourrait comporter l'insertion, même dans la « Tribune libre du Parti », d'articles de nature à affaiblir l'autorité du Parti, à contrarier l'œuvre du gouvernement à direction socialiste et à fournir des armes aux ennemis de la classe ouvrière dans les circonstances présentes où se jouent les libertés, les droits et les espérances du prolétariat.

I

La C.A.P. rappelle à ses Jeunesses socialistes qu'elles ne sauraient faire une politique différente de celle qu'ont voulue les congrès et les conseils nationaux du Parti, qu'elles ne sont pas un parti politique de jeunes, mais une organisation de recrutement, d'éducation et de préparation des jeunes à la discipline nécessaire à un parti de classe et qu'en conséquence dans leur sein ne peut exister aucune « tendance » organisée en tant que telle.

Elle fait confiance au Comité national mixte pour qu'il obtienne de chacune des Ententes de Jeunes qu'elles fassent observer par leurs adhérents les statuts et règles de l'organisation et pour qu'il prenne les mesures que ces mêmes statuts lui donnent le droit de prendre.

III

La C.A.P. charge le secrétariat d'alerter les fédérations et les sections sur les inconvénients graves qu'il y aurait à laisser se développer au sein du Parti des tentatives de désagrégation et s'exprimer des attaques injustes et systématiques contre la politique voulue par les assemblées souveraines du Parti.

MOTION DE LA GAUCHE REVOLUTIONNAIRE

Le Congrès fédéral du Parti S.F.I.O.,

Condamne formellement la politique de paix sociale et d'union sacrée menée par le gouvernement.

Cette politique est caractérisée :

— par la campagne contre les occupations d'usine;

— par la mollesse de la répression contre les ligues;

— par l'effacement de l'Assemblée issue du suffrage universel populaire devant le Sénat conservateur;

— par la recherche de la confiance des possédants (discours de Vincent Auriol du 16 décembre à la presse), ce qui ne peut qu'entraîner le relèvement des profits capitalistes (discours de Spinasse à l'U.T.S.);

— par la nomination des représentants les plus marqués des trusts aux postes de confiance de l'Etat (Rueff, Baumgartner, Coutrot);

— par les milliards dissipés dans le gouffre des armements;

— par les appels répétés à l'union devant le péril extérieur, et les scandaleuses journées du 16 octobre (défense passive) et du 11 novembre (union sacrée).

Le Congrès fédéral s'étonne de la carence persistante de la C.A.P. devant tous ces abandons,

et affirme que le moment est venu pour le Parti socialiste d'entamer une campagne énergique pour la nationalisation des principaux trusts et des assurances, pour le contrôle ouvrier sur la production, pour le maintien et le développement du niveau de vie acquis après les grèves de juin, seul moyen d'abattre définitivement le fascisme et d'assurer aux travailleurs la paix, le pain, la liberté.

Le Congrès fédéral demande à nos délégués au gouvernement de ne pas transiger sur la mise en œuvre de ce programme par crainte d'être renversés, car, dans cette hypothèse, la voie serait ouverte à un gouvernement de Front populaire de combat, expression de la volonté réelle des masses et s'appuyant directement sur elles.

Le rôle essentiel du Parti est de préparer les masses à de telles perspectives d'action. C'est pourquoi le Congrès, persuadé que si le Parti n'adoptait pas l'orientation ainsi définie, il irait à bref délai à une véritable banqueroute, créant les conditions de la victoire du fascisme, demande la convocation d'un congrès extraordinaire du Parti et donne mandat à tous les militants qualifiés qui ont la même conscience du péril d'agir en toutes circonstances et sans aucune atténuation pour alerter l'ensemble du Parti et le rappeler à ses tâches spécifiquement socialistes.

Le Congrès fédéral demande que les libertés démocratiques et syndicales soient accordées d'urgence aux peuples des colonies, protectorats et territoires sous mandat.

Censure... *Le texte que nous donnons à nos lecteurs est un passage du leader de Marceau Pivert dans le* Populaire *du 12 janvier : « Défense de la liberté ».*

Ce passage a été censuré par la direction du Populaire *en application des récentes décisions de la C.A.P. :*

...*Nous n'avons pas signé* quoi que ce soit contre les occupations d'usines. *Au contraire,* notre première manifestation de Parti a été de saluer ce magnifique mouvement.

Nous n'avons pas signé le service de deux ans. *Au contraire,* notre motion unanime du Congrès de juin réclamait le retour au service à court terme.

Nous n'avons pas signé un programme de surarmement formidable. *Au contraire,* le programme du Front populaire comporte le désarmement général.

Nous n'avons pas signé certaines nominations de hauts fonctionnaires liés aux trusts; *au contraire,* nous avons voulu L'ÉPURATION. *Nous n'avons pas signé* de propositions « d'ententes industrielles ». *Au contraire,* nous voulons la nationalisation des trusts et le contrôle ouvrier.

Nous n'avons pas signé un programme permettant d'interdire le *Populaire* dans les casernes et de mettre en prison des jeunes soldats qu'on soupçonne d'être socialistes. *Au contraire,* nous considérons comme une liberté démocratique élémentaire le droit pour les militaires de lire les journaux qui leur conviennent et de se réunir pour discuter ou s'éduquer en dehors des heures de service. Puisqu'on parle de « l'armée républicaine », qu'on commence donc par faire entrer la République dans les casernes!

Enfin, ce que nous avons signé pour les colonies, c'est « *la mise en vigueur des libertés démocratiques de la métropole : liberté individuelle, liberté de conscience, liberté de réunion, d'association, de circulation, liberté de presse* », c'est aussi « *l'application automatique et intégrale aux indigènes de la législation sociale et de la législation du travail en vigueur dans la métropole* ».

Cela devait être réalisé « *comme première étape* », « *dans le plus court délai* », disait notre Conseil national... Mais en octobre, en Indochine, et en novembre, au Maroc, on arrêtait encore des indigènes qui avaient pris au sérieux ces perspectives...

NOS COMPTES ET NOTRE BILAN 1936

La treizième année de la R.P. *est commencée depuis un grand mois... et nous n'avons pas encore publié nos comptes pour* 1936 ! *Que nos amis se rassurent... Les voici :*

I. – Compte de gestion de 1936

RECETTES		DEPENSES	
Abonnements et réabonnements	40.357 96	Impression et expédition	36.133 »
Abonnements de soutien	5.967 25	Recouvrements	1.048 05
Vente au numéro	3.874 25	Correspondance et divers	4.780 24
Souscription	2.922 25	Loyer et entretien	4.165 25
Brochures et collections	34 90	Déplacements, journaux, téléphone....	3.728 91
		Solidarité	1.288 »
		TOTAL	51.143 45
		Boni de l'année	2.013 16
TOTAL	53.156 61	BALANCE	53.156 61

II. – Notre Bilan à fin 1936

ACTIF		PASSIF	
Caisse	5 55	Impression (3 numéros)	4.784 »
Chèque postal	9.680 03	Divers fournisseurs	1.883 90
		Dû sur prêt D...	2.000 »
TOTAL DE L'ACTIF	9.685 58	Avances Editions	12.403 07
Déficit à fin 1935	13.398 55		
		TOTAL DU PASSIF	21.070 97
		Boni de l'année 1936	2.013 16
TOTAL ÉGAL	23.084 13	TOTAL ÉGAL	23.084 13

N. B. — A fin 1936, le déficit global de la *R.P.* se trouve donc ramené à 11.385 fr. 39.

Nombre d'abonnés au 31 Décembre 1935 et au 31 Décembre 1936

DÉPARTEMENTS	1935	1936	DÉPARTEMENTS	1935	1936	DÉPARTEMENTS	1935	1936
Paris	235	233	Eure	5	1	Nièvre	6	8
Seine	160	162	Eure-et-Loir	»	»	Nord	20	15
Seine-et-Oise ...	71	63	Finistère	29	25	Oise	8	5
Ain	12	8	Gard	3	2	Orne	2	3
Aisne	13	11	Haute-Garonne ..	4	2	Pas-de-Calais ...	6	4
Algérie	31	35	Gers	1	1	Puy-de-Dôme ...	14	12
Allier	9	12	Gironde	25	32	Basses-Pyrénées.	10	9
Basses-Alpes ...	2	»	Hérault	8	6	Hautes-Pyrénées.	2	4
Hautes-Alpes ...	1	2	Ille-et-Vilaine ...	5	5	Pyrénées-Orient..	2	2
Alpes-Maritimes .	22	19	Indre	14	10	Bas-Rhin	2	2
Ardèche	13	11	Indre-et-Loire ..	6	5	Haut-Rhin	»	»
Ardennes	3	2	Isère	7	7	Rhône	51	48
Ariège	3	2	Jura	4	4	Haute-Saône	1	1
Aube	4	6	Landes	4	5	Saône-et-Loire ..	6	9
Aude	4	5	Loir-et-Cher	1	1	Savoie	1	»
Aveyron	1	1	Loire	59	57	Haute-Savoie ...	19	12
Belfort	1	1	Haute-Loire	15	12	Seine-et-Marne .	4	6
Bouches-d.-Rhône	11	15	Loire-Inférieure..	3	4	Seine-Inférieure..	24	17
Calvados	8	6	Loiret	6	5	Deux-Sèvres	1	2
Cantal	5	3	Lot	1	1	Somme	8	4
Charente	5	5	Lot-et-Garonne .	5	2	Tarn	2	2
Charente-Infér. ..	4	4	Maine-et-Loire ..	5	4	Tarn-et-Garonne.	1	1
Cher	6	3	Manche	»	»	Var	8	15
Corrèze	3	2	Marne	10	7	Vaucluse	2	1
Corse	2	3	Haute-Marne ...	1	1	Vendée	8	6
Côte-d'Or	8	8	Maroc	2	3	Vienne	4	6
Côtes-du-Nord ..	8	9	Mayenne	2	2	Haute-Vienne ...	10	11
Creuse	2	4	Meurthe-et-Mos..	4	7	Vosges	8	8
Dordogne	4	3	Meuse	»	1	Yonne	2	3
Doubs	7	5	Morbihan	14	10	Colonies	7	6
Drôme	10	6	Moselle	1	»	Extérieur	40	44
						TOTAUX...	1191	1137

Le gérant : M. CHAMBELLAND.